



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la défense nationale

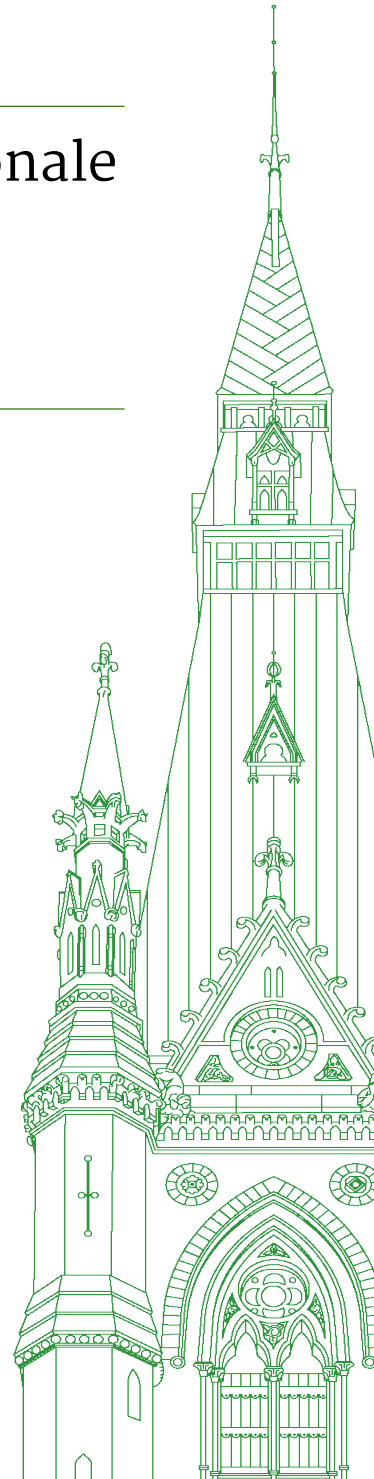
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 036**

Le mercredi 6 mai 2026

---

Président : Charles Sousa





## Comité permanent de la défense nationale

Le mercredi 6 mai 2026

• (1645)

[Traduction]

**Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la 36<sup>e</sup> séance du Comité permanent de la Défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le lundi 23 février 2026, le Comité se réunit aujourd'hui pour examiner l'impact de la Stratégie industrielle de défense.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Avant de poursuivre, j'invite les participants à consulter les consignes qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à éviter les incidents acoustiques et à protéger la santé et la sécurité de nos interprètes.

Pour rappel aux témoins et aux membres, veuillez attendre que je vous donne la parole nommément avant de parler. Pour l'interprétation, veuillez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal qui vous convient. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Je voudrais maintenant accueillir le ministre et les témoins.

Nous avons donc parmi nous l'honorable David J. McGuinty, ministre de la Défense nationale. Il est accompagné du lieutenant-général Stephen Kelsey, vice-chef d'état-major de la défense des Forces armées canadiennes, du lieutenant-général Erick Simoneau, chef du personnel militaire et commandant du Commandement du personnel militaire, de Wendy Hadwen, sous-ministre adjointe, Politiques-Industrie, et de Heather Sheehy, sous-ministre adjointe, Matériels.

Monsieur le ministre, c'est à vous. Vous avez cinq minutes. Cela vous convient-il?

**L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale):** Tout à fait, monsieur le président. Merci beaucoup. Je suis ravi d'être de retour.

Bonjour à tous. Je suis désolé que nous ayons commencé avec un peu de retard, mais nous y voilà.

[Français]

Monsieur le président, j'aimerais commencer par remercier les membres de ce comité de m'avoir invité pour discuter de la première Stratégie industrielle de défense du Canada. Je pense que c'est la cinquième fois que je comparais en 10 mois.

[Traduction]

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Comité. Nous vous sommes reconnaissants du travail que vous faites à l'appui de la défense et de la sécurité du Canada.

Avant d'aller plus loin, monsieur le président, je tiens à rendre hommage aux membres des Forces armées canadiennes et de la Garde côtière canadienne. Les femmes et les hommes de ces deux organisations, qui relèvent désormais de la Défense, accomplissent leur mission avec professionnalisme, dévouement et courage. Ils font passer le service avant leur intérêt personnel pour défendre notre pays.

Tout ce que fait le gouvernement — absolument tout, y compris la Stratégie industrielle de défense du Canada — vise à garantir qu'ils disposent des outils, de l'équipement et du soutien dont ils ont besoin pour accomplir les missions difficiles que nous leur confions. C'est pourquoi nous sommes en train de reconstruire les Forces armées canadiennes, de les réarmer et d'y réinvestir, et nous le faisons de telle sorte que l'économie canadienne s'en trouve renforcée dans son ensemble.

[Français]

Comme l'a annoncé récemment le premier ministre, le Canada a atteint l'objectif de 2 % du produit intérieur brut, ou PIB, pour les dépenses de défense cinq ans plus tôt que prévu. Nous travaillons avec détermination pour respecter le nouvel engagement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou OTAN, en matière d'investissement dans la défense, à savoir 5 % du PIB d'ici 2035. C'est pourquoi nous avons eu des discussions importantes avec l'industrie, les provinces et les territoires, le milieu universitaire, les innovateurs de tous horizons, les communautés autochtones, le secteur bancaire, le secteur financier, ainsi que nos alliés et partenaires de confiance. Ces consultations ont permis de dresser un tableau clair de ce que les parties prenantes attendent d'une stratégie industrielle de défense moderne. Ils nous ont dit que nous devons aller plus vite, qu'il fallait offrir une plus grande prévisibilité et qu'il fallait renforcer la base industrielle de défense du Canada.

[Traduction]

Il est entendu que les entreprises canadiennes doivent rester compétitives, résilientes et souveraines. Mais nous devons surtout être en mesure de fournir aux Forces armées canadiennes les moyens dont elles ont besoin quand elles en ont besoin.

La Stratégie industrielle de défense est notre réponse. Cette stratégie donne la priorité aux fournisseurs et aux matériels canadiens par le biais du cadre intitulé « construire, collaborer et acheter » — et dans cet ordre, monsieur le président. Cela veut dire construire du matériel de défense au Canada en priorité, collaborer avec nos alliés quand cela apporte une valeur ajoutée et acheter à des fournisseurs étrangers uniquement quand c'est nécessaire, en imposant des conditions rigoureuses qui encouragent le réinvestissement ici, chez nous.

Cette stratégie s'articule autour de cinq piliers principaux. Le premier vise à renforcer les capacités souveraines du Canada en veillant à développer et à entretenir des technologies essentielles sur notre territoire et en réduisant notre dépendance à l'égard de fournisseurs étrangers. Le deuxième vise à moderniser l'approvisionnement pour accélérer la livraison d'équipements grâce à des processus plus efficaces et à des chaînes d'approvisionnement plus résilientes. Le troisième vise à investir dans l'innovation, notamment dans les technologies à double usage comme l'intelligence artificielle, les technologies quantiques et les technologies de communication avancées. Le quatrième vise à développer la base industrielle de défense du Canada, à soutenir les petites et moyennes entreprises et à multiplier les opportunités dans tout le pays. Le cinquième vise à resserrer les partenariats avec des alliés de confiance de l'OTAN pour améliorer l'interopérabilité et ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises canadiennes.

D'ici dix ans, notre objectif est le suivant : créer 125 000 nouveaux emplois partout au Canada, augmenter de 50 % les exportations dans le secteur de la défense, porter à 70 % la part des contrats de défense attribués à des entreprises canadiennes, accroître les recettes des petites et moyennes entreprises de plus de 5 milliards de dollars par an, et augmenter de 85 % les investissements dans la recherche et le développement pour la défense.

Dans le budget 2025, nous avons annoncé un investissement de 6,6 milliards de dollars sur cinq ans dans le secteur de la défense, dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense. D'ici 2035, nous prévoyons que la SID permettra de produire 180 milliards de dollars d'équipements de défense de première importance, d'attirer 290 milliards de dollars en investissements de capitaux liés à la défense, et de générer 125 milliards de dollars en activité économique en aval. Au total, cela représente plus d'un demi-billion de dollars d'impact économique global à l'échelle du Canada.

Les progrès sont déjà visibles. Ne serait-ce que le mois dernier, nous avons annoncé un investissement de 900 millions de dollars dans le Conseil national de recherches pour soutenir la Stratégie industrielle de défense. Ce montant comprend 500 millions de dollars pour les technologies aérospatiales de nouvelle génération et 105 millions de dollars pour un nouveau pôle d'innovation en matière de drones à Ottawa et à Mirabel. Ces investissements permettront d'accélérer l'innovation, de consolider notre base industrielle et de doter les FAC de nouvelles capacités.

La Stratégie industrielle de défense est un effort national fédérateur et coordonné. Elle vise avant tout à renforcer notre souveraineté et à bâtir une économie plus résiliente, innovante et sûre pour les Canadiens. Mais elle vise surtout à répondre aux besoins des membres des Forces armées canadiennes et de la Garde côtière canadienne, qui servent notre pays au quotidien. Nous leur devons de réussir. C'est précisément ce à quoi nous nous employons.

Je me ferai un plaisir de répondre aux questions des membres du Comité.

Merci beaucoup.

**Le président :** Merci, monsieur le ministre. Merci de votre exposé préliminaire.

Nous allons passer à la première série de questions.

M. Bezan, notre vice-président, sera le premier. Vous avez six minutes, monsieur.

• (1650)

**James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC) :** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier le ministre et les fonctionnaires du ministère ici présents d'être venus nous voir.

Je veux également remercier à mon tour les femmes et les hommes courageux qui servent au sein des Forces armées canadiennes et de la Garde côtière canadienne pour nous protéger ici, chez nous, et pour mener à bien des missions périlleuses aux quatre coins du monde quand on fait appel à eux. Nous souhaitons les soutenir de toutes les manières possibles dans l'accomplissement de leur mission.

Monsieur le ministre, votre stratégie industrielle de défense est le cinquième document publié par ce gouvernement concernant diverses activités industrielles dans le secteur de la défense. Nous sommes assez sceptiques quant à votre capacité à atteindre les objectifs que vous y avez fixés.

Quand on examine la situation actuelle des Forces armées canadiennes en matière de disponibilité de la flotte, on constate que la limite a été franchie. Moins de 60 % des flottes maritimes sont opérationnelles et aptes à être déployées ou prêtes à accueillir de nouveaux membres du personnel pour leur formation. On sait que les véhicules terrestres ne sont fonctionnels qu'à raison de 51 %. La moitié d'entre eux seulement sont réellement en état de marche et utilisables. On nous a dit que des gens stationnés en Lettonie ne peuvent même pas obtenir de véhicules pour s'entraîner et obtenir leur certification aux côtés de nos alliés de l'OTAN. C'est embarrassant. C'est encore pire du côté de nos flottes aérospatiales, avec un taux de 42,3 %. Tout cela est consigné dans le Rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025.

Dix ans de gouvernement libéral — vos prédécesseurs — ont laissé le renouvellement et l'entretien des flottes essentielles de nos forces armées se dégrader.

Le F-35 reste un sujet de discorde politique pour votre gouvernement. Vous avez demandé aux Forces armées canadiennes de faire une étude. Le ministère de la Défense nationale a fait une étude. Le ministère de l'Industrie a fait une étude. Nous comptons obtenir enfin une décision concernant le F-35, qui a remporté la compétition à la loyale face au Gripen. Or, en raison des inquiétudes suscitées par la situation aux États-Unis, il n'y aura pas d'annonce sur la suite donnée au projet d'acquisition de F-35.

Pourriez-vous nous faire un bilan de la situation actuelle?

**L'hon. David McGuinty :** Si vous le permettez, j'aimerais m'assurer, monsieur Bezan, que c'est bien du F-35 que vous voulez parler. Il y a environ cinq questions dans votre intervention.

**James Bezan :** Non, il n'y avait qu'une seule question. Le reste était une affirmation.

**L'hon. David McGuinty :** Une affirmation... je vois.

Écoutez. Le remplacement des CF-18 sera l'investissement le plus important de l'Aviation royale canadienne depuis la Seconde Guerre mondiale. Vous avez raison de dire que nous avons annoncé, en 2023, que nous allions acheter 88 F-35. Conformément aux instructions du premier ministre en mars 2025, nous sommes en train de réexaminer cette décision, et ce processus est toujours en cours. Nous voulons nous assurer qu'il s'agit du meilleur choix pour le pays.

**James Bezan:** Vous ne devriez pas le savoir depuis le temps?

**L'hon. David McGuinty:** Nous allons prendre tout le temps nécessaire pour prendre la bonne décision. Mais, dans l'intervalle, les préparatifs en vue de la réception et de la mise en service du F-35 se poursuivent, et nous sommes toujours dans les délais prévus pour les livraisons d'appareils d'ici la fin de l'année.

**James Bezan:** Combien y en a-t-il en commande actuellement?

**L'hon. David McGuinty:** Il y en a 16.

**James Bezan:** Je sais qu'il y en a d'autres. Je croyais qu'un paiement avait également été effectué pour la série d'appareils suivante.

**L'hon. David McGuinty:** Il n'y a pas d'engagement officiel au-delà de 16.

**James Bezan:** Tant que vous continuerez à tergiverser au sujet du F-35, vous ne prendrez pas non plus de décisions concernant l'acquisition de la prochaine génération de chasseurs d'entraînement. Les Hawks ne sont déjà plus en service, et, même s'il restait des heures de vol, ils sont actuellement à Borden, où ils sont démantelés et utilisés pour la formation de nos mécaniciens et de nos techniciens aéronautiques.

Nous devons désormais externaliser la formation de nos pilotes: tout se passe maintenant en Italie et aux États-Unis. Je le répète, c'est une honte pour le Canada, alors que c'est nous qui formions nos alliés pendant la Seconde Guerre mondiale et qui avons assuré la formation des pilotes de l'OTAN pendant les deux ou trois dernières décennies. Tout cela a disparu, parce que nous ne disposons plus du matériel nécessaire.

**L'hon. David McGuinty:** On peut remonter aussi loin que vous le souhaitez, monsieur Bezan. Je crois que nous sommes tous responsables d'avoir négligé les investissements depuis 50 ans.

**James Bezan:** Nous étions en train de mettre les CF-18 à niveau et nous avions entrepris des démarches pour les remplacer par des F-35. Cela remonte en fait au gouvernement Chrétien, qui avait en réalité adhéré à...

**L'hon. David McGuinty:** Quand M. Harper a quitté le gouvernement...

**James Bezan:** Votre gouvernement avait dit que vous n'achèteriez pas les F-35.

**L'hon. David McGuinty:** ... les dépenses de défense représentaient moins de 1 % du PIB. Elles s'élèvent désormais à 2 %, et nous les porterons à 3,5 %, puis à 5 % d'ici 2035.

**James Bezan:** C'est 0,54 %, et c'est de la poudre aux yeux.

**L'hon. David McGuinty:** En fait, d'ici 2035 — c'est-à-dire entre maintenant et cette date —, près de 500 milliards de dollars seront investis dans la défense. Nous avons élaboré un plan précis. C'est un programme rigoureux, chiffré avec précision, et détaillé, qui englobera notamment l'acquisition d'avions d'entraînement et bien plus encore.

**James Bezan:** Monsieur le ministre, j'ai quelques questions à vous poser en lien avec ce que vous avez dit tout à l'heure. Vous avez dit qu'on allait construire des drones, en partie à Ottawa et en partie à Mirabel. Qui s'occupe de la fabrication des drones à Mirabel? Est-ce que cela relève de RDDC, ou de...

• (1655)

**L'hon. David McGuinty:** À l'heure actuelle, les investissements sont consacrés à la recherche. Cette recherche pourrait s'étendre à une coopération avec d'autres acteurs du secteur privé, ainsi qu'avec d'autres pays — notamment l'Ukraine, qui est une possibilité ac-

tuellement envisagée. Il s'agit de renforcer nos capacités de recherche dans le domaine des drones et des moyens de lutte contre les drones.

**James Bezan:** On se plaint souvent que les PME et les petits entrepreneurs, ceux-là mêmes qui proposent des innovations, n'arrivent pas à se faire une place et que le gouvernement continue d'accorder ses contrats à de grandes entreprises comme Boeing, Bombardier ou Lockheed Martin. Comment agir rapidement pour adopter les innovations de jeunes entreprises canadiennes qui n'arrivent pas à vendre ce qu'elles développent, notamment toutes sortes de drones?

**L'hon. David McGuinty:** Pour être honnête, il me faudrait une demi-heure pour répondre de manière exhaustive à cette question, mais nous n'avons pas tout ce temps.

**James Bezan:** Il nous reste 30 secondes.

**L'hon. David McGuinty:** C'est une question très importante, monsieur Bezan. C'est précisément le sens de la Stratégie industrielle de défense. Nous harmonisons les mécanismes de financement — de la BDC et d'EDC, par exemple — ainsi que la recherche de pointe. Nous harmonisons également l'accès aux marchés. Nous allons, pour la première fois au Canada, exposer très clairement... N'oubliez pas qu'il s'agit de la première stratégie industrielle de défense de l'histoire du pays — la toute première.

Notre objectif est de répondre aux besoins des Forces armées canadiennes tout en favorisant le développement des quelque 600 entreprises de ce secteur au Canada. Nous avons pris toute une série de mesures en faveur des PME, qui, je crois, contribueront à stimuler la croissance. Comme vous le savez, beaucoup de nos entreprises sont de petite taille. Nous voulons que les entreprises de 40 employés passent à 100 employés. Nous voulons que Colt Canada passe de 200 à 400 employés. Nous allons de l'avant.

Vous avez raison au sujet des chantiers navals, mais voyons le bon côté des choses. Les chantiers navals Irving emploient près de 3 000 personnes sur place à Halifax, mais aussi 10 000 autres Canadiens à travers le pays. Il en va de même pour les chantiers navals de Vancouver. Il en va de même pour GDLS. Il en va de même pour nos grandes entreprises, comme CAE, Bombardier et d'autres. Elles deviennent des moteurs économiques très importants à travers le pays.

**Le président:** Merci, monsieur le ministre.

Merci, monsieur Bezan.

Pour rappel, messieurs, je vous invite à vous adresser à la présidence.

Monsieur Malette, vous avez la parole pour six minutes.

**Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.):** Merci.

Monsieur le président, comme vous et mes collègues autour de cette table le savez sans doute déjà, c'est dans ma circonscription de Baie de Quinte que se trouve la 8<sup>e</sup> Escadre BFC Trenton, qui joue un rôle essentiel non seulement pour garantir la préparation opérationnelle des Forces armées canadiennes, mais aussi comme partenaire économique et communautaire majeur dans toute la région de Baie de Quinte.

L'année dernière, monsieur le ministre s'est rendu à deux reprises dans notre circonscription et à la 8<sup>e</sup> Escadre, où il a annoncé des investissements massifs dans la base pour faciliter le recrutement, améliorer le soutien apporté à nos militaires et remplacer les équipements vieillissants. Je peux assurer au ministre que je ne trouve rien d'embarrassant dans notre soutien et notre fierté à l'égard des Forces armées canadiennes et des capacités des hommes et des femmes de la 8<sup>e</sup> Escadre et des autres unités de mobilité aérienne à travers le Canada.

Ma question est la suivante: le ministre pourrait-il expliquer comment le gouvernement soutient la modernisation des infrastructures et le renforcement des capacités opérationnelles de la 8<sup>e</sup> Escadre et d'autres bases, pour garantir que celles-ci puissent continuer de répondre aux besoins du Canada en matière de mobilité aérienne, à l'échelle nationale et internationale, tout en soutenant le personnel civil et les collectivités qui dépendent de notre base et d'autres installations?

**L'hon. David McGuinty:** C'est une excellente question, et très précise.

Merci de votre soutien au travail effectué dans la région de Trenton, monsieur Malette.

La première chose à retenir, c'est que ces investissements fondamentaux à travers le pays, base par base, représentent des dizaines de milliards de dollars. Il est important de rappeler aux Canadiens et à nous-mêmes — comme vous venez de le faire — qu'il y a évidemment des retombées positives supplémentaires pour l'économie canadienne. Ce sont des projets industriels d'envergure. Ils vont avoir un effet d'entraînement vraiment important. Dans le cas de Trenton, si je me souviens bien de l'analyse que nous en avons faite, cela représente plus de 1 000 emplois à temps plein. C'est important pour une petite collectivité comme Trenton.

Pour les détails concernant la situation à Trenton, si vous le permettez, je vais demander à notre SMA Heather Sheehy de vous en parler.

**Heather Sheehy (sous-ministre adjointe, Matériels, ministère de la Défense nationale):** Merci de votre question. J'ai quelques précisions à vous donner.

D'importants investissements dans les infrastructures sont actuellement en cours à Trenton. Ils concernent notamment les infrastructures stratégiques de transport par avion-citerne, le stockage de munitions, le centre d'entraînement de Quinte West et les moyens de recherche et de sauvetage par avion. Mon collègue chargé des infrastructures m'a informée que cela nous a permis d'augmenter les investissements mineurs dans l'entretien et la réparation, avec 63 millions de dollars prévus pour cet exercice, répartis sur 40 projets différents. Cela représente un doublement des investissements dans l'entretien et la réparation et presque un quadruplement des investissements mineurs. Les dépenses prévues sur trois ans à Trenton s'élèvent à 165 millions de dollars.

En ce qui concerne plus particulièrement les logements militaires — un sujet qui, je le sais, intéresse les députés —, 92 logements sont actuellement en cours de construction sur la base dans le cadre de la première phase de notre plan de logements résidentiels. On en construira 384 autres au cours de la deuxième phase. Selon ce qu'on m'a dit, la demande de propositions pour la deuxième phase sera lancée dans les prochaines semaines.

Je peux vous confirmer, par l'intermédiaire de mon collègue, que tous les projets en question avancent comme prévu.

• (1700)

**Chris Malette:** Je suis très heureux de l'apprendre, madame Sheehy. Merci beaucoup de cette mise à jour.

Pour faire suite, monsieur le ministre, la 8<sup>e</sup> Escadre Trenton est, comme je l'ai dit, la plaque tournante des opérations de mobilité aérienne du Canada et joue un rôle central dans l'aide humanitaire, la souveraineté dans l'Arctique et les engagements au sein de l'OTAN.

Pourriez-vous nous expliquer comment la Stratégie industrielle de défense permettra à l'escadre d'avoir le personnel, l'équipement et les infrastructures nécessaires pour répondre aux exigences opérationnelles croissantes?

**L'hon. David McGuinty:** La SID — je crois que c'est la question — nous aidera, pour la première fois, à comprendre l'interaction entre le secteur économique que représente la défense et les besoins des Forces armées canadiennes. C'est la première fois que nous engageons ce débat ouvert au Canada, aussi bien du point de vue des politiques gouvernementales que de la mise en œuvre concrète de la stratégie. Il faudra absolument veiller à ce que ces deux volets soient étroitement coordonnés, non seulement pour nos propres besoins, mais aussi pour les incroyables possibilités qui s'offrent à nous en matière d'exportation. Je pourrai en parler plus tard. Les possibilités se multiplient à mesure que nous signons de plus en plus d'accords bilatéraux — notamment celui que nous venons de conclure en Europe, dont je me ferai un plaisir de vous parler plus longuement.

Nous nous employons à concilier ces deux volets en tenant compte des besoins concrets des forces armées sur leurs 33 bases, une par une. Nous procédons à une évaluation complète, de A à Z. Quels sont les besoins en cuisine? Quels sont les besoins d'électrification? Quels sont les besoins en logement? Quels sont les besoins en eau et en assainissement? Nous devons faire ce qu'il faut pour les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes. Nous devons veiller à améliorer leur qualité de vie, car nous leur demandons d'accomplir des tâches difficiles. Ils vivent dans un système que beaucoup d'entre nous n'ont pas à connaître, et il est donc très important de faire ces investissements.

**Chris Malette:** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

J'ai une dernière question, qui concerne aussi tout particulièrement la 8<sup>e</sup> Escadre. Comme on l'a dit, elle est intervenue à maintes reprises dans des situations d'urgence sur le territoire national, pour des évacuations ou des interventions en cas de catastrophe.

Dans le cadre de la stratégie d'investissement actuelle, comment le gouvernement veille-t-il à ce que notre escadre et les autres restent en mesure de réagir rapidement aux situations d'urgence nationales de plus en plus fréquentes qui sont causées par des phénomènes météorologiques extrêmes et d'autres crises?

**L'hon. David McGuinty:** Je veux d'abord préciser qu'un budget de 850 millions de dollars est prévu pour la réparation et l'agrandissement de la base proprement dite. Je précise également que nous avons commandé neuf avions ravitailleurs Husky pour une valeur de 3,2 milliards de dollars. Nous sommes en train de renouveler notre équipement. À ma connaissance, nous n'avons jamais disposé d'une flotte d'avions ravitailleurs d'une telle envergure. Nous allons de l'avant aussi sur ce front.

Ils vont évidemment continuer de jouer un rôle dans la lutte contre les incendies et durant les catastrophes naturelles. Par exemple, via Prestwick, où nous avons une base en Écosse, ils participent aux opérations de secours de l'Organisation des Nations unies et contribuent à acheminer des marchandises provenant de toute l'Europe et du monde entier vers la Pologne, à l'intention de l'Ukraine. Ils sont très bien positionnés et, franchement, ils font un travail incroyable.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur McGuinty et monsieur Malette.

[Traduction]

**Chris Malette:** Nous avons hâte de recevoir les avions Husky, monsieur le ministre.

**Le président:** C'est à votre tour, monsieur Savard-Tremblay. Vous avez six minutes.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Je remercie également l'ensemble des gens du ministère qui vous accompagnent.

La question vous a été posée tout à l'heure, mais j'ai envie de la reposer quand même rapidement pour être certain d'avoir bien compris tous les détails. En ce qui concerne les avions de chasse, est-ce qu'on parle toujours de 88 F-35, ou est-ce qu'on parle d'une flotte mixte qui pourrait inclure des Gripen? Je vous demande une réponse rapide.

**L'hon. David McGuinty:** La décision d'acheter 88 avions n'a pas encore été prise. Nous avons commandé 16 avions, et nous suivons le processus lié à ça. Toutefois, l'analyse et la révision continuent.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Donc, la porte menant à une flotte mixte qui inclurait autre chose que des avions F-35 n'est pas fermée. Est-ce exact?

**L'hon. David McGuinty:** La question d'une flotte d'avions de chasse est en cours de révision.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je vous remercie. Donc, il est manifeste que rien n'est exclu.

Maintenant, admettons que je m'en remets à un article de Radio-Canada paru ce matin, qui disait que « le gouvernement veut choisir rapidement une nouvelle flotte d'appareils de détection qui auront une forte composante canadienne ». De plus, il souhaite qu'elle soit « le plus compatible possible avec les futurs chasseurs F-35 et autres capacités de "cinquième génération" ».

Comment le gouvernement va-t-il s'assurer de privilégier ces composantes canadiennes?

• (1705)

**L'hon. David McGuinty:** Excusez-moi, mais de quels avions parlez-vous?

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je cite un article de Radio-Canada paru ce matin. Vous l'avez peut-être vu.

**L'hon. David McGuinty:** Non, je ne l'ai pas vu.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Il est question de « choisir rapidement une nouvelle flotte d'appareils de détection qui auront une forte composante canadienne ». De plus, elle doit être « le plus

compatible possible avec les futurs chasseurs F-35 et autres capacités de "cinquième génération" ».

**L'hon. David McGuinty:** Si je comprends bien, l'achat de ce genre de système aéroporté d'alerte et de contrôle, connu sous l'acronyme anglais AWACS, est une première dans l'histoire du pays. Le Canada n'en a jamais eu.

C'est une question que nous étudions. Nous sommes en train d'explorer le marché à l'international. Ça touche aussi, évidemment, la question de l'OTAN et de l'interopérabilité avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD, et nos voisins américains. Aucune décision n'a été prise quant à cette question.

Je me souviens de l'article, maintenant. C'est un article spéculatif. Nous verrons bien, quand la décision sera prise.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** J'en comprends que ce sont des citations du gouvernement, mais il est déjà question, à tout le moins, de privilégier une forte composante canadienne. Est-ce qu'il y a une stratégie ou un ensemble de tactiques en la matière pour s'assurer qu'il y a cette forte composante?

**L'hon. David McGuinty:** Dans notre système d'approvisionnement, il y a une politique qui est gérée par notre nouvelle agence et qui touche à l'achat local: Achetez canadien. Cette politique est en train d'être mise en œuvre. Elle s'applique non seulement à l'achat de tels avions, par exemple, mais aussi directement aux négociations qui touchent la question de l'achat de sous-marins.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Justement, admettons que nous nous éloignons de la question des futurs chasseurs et des appareils de détection.

Dans la Stratégie industrielle de défense du Canada, c'est ainsi que le gouvernement veut porter à 70 % la part canadienne des acquisitions de matériel de défense. Je veux comprendre: est-ce qu'on parle de 70 % de la valeur des contrats ou du nombre de contrats?

**L'hon. David McGuinty:** Donnez-moi une seconde.

[Traduction]

L'objectif est que 70 % des contrats du secteur de la défense soient attribués à des entreprises canadiennes.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je n'ai pas d'interprétation.

[Traduction]

**L'hon. David McGuinty:** L'objectif est que 70 % des contrats du secteur de la défense soient attribués à des entreprises canadiennes, en effet.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Quand on parle des acquisitions, on parle donc des contrats eux-mêmes, n'est-ce pas?

**L'hon. David McGuinty:** Je pense que ce n'est pas exactement des contrats dont on parle. On parle plutôt du volume de matériel. Ce n'est pas une question de dollars, c'est une question de matériel.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Merci. Je prends ça en note.

Est-ce que ça comprend les appareils qui ont déjà été choisis, mais qui n'ont pas encore été payés, comme, justement, les F-35?

**L'hon. David McGuinty:** Non, je ne pense pas. Ce qui est déjà en marche continue. Il est maintenant question d'aller de l'avant, dès le début de la mise en œuvre de la Stratégie.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je vais prendre l'exemple de l'achat des systèmes de roquettes d'artillerie à grande mobilité, ou HIMARS, fabriqués par les États-Unis. C'est gardé pratiquement secret pour l'instant, mais on en a déjà entendu parler un peu. Est-ce que cet achat va être couvert par le quota de 70 %, ou est-ce qu'on n'en est pas là?

**L'hon. David McGuinty:** C'est un processus d'achat qui a débuté il y a plusieurs mois, sinon quelques années.

[Traduction]

Madame Sheehy, vous pouvez y aller?

**Heather Sheehy:** Merci.

L'achat de lance-roquettes HIMARS est un projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années. Nous avons déjà informé le Congrès de notre intention d'acquérir ces systèmes. Nous envisageons sérieusement de recourir dans ce cas à la stratégie « construire-collaborer-acheter » dont le ministre a déjà parlé.

Nous avons entrepris une vaste étude il y a quelques années pour déterminer auprès de qui nous pourrions nous procurer cette capacité. À l'heure actuelle, cette capacité nous est fournie par une entreprise américaine, parce que c'est elle qui peut le faire. Pour la suite des choses, nous continuerons d'examiner chaque cas pour nous assurer de nous approvisionner auprès de fournisseurs canadiens chaque fois que ce sera possible.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Donc, si je comprends bien, ça, c'est déjà classé. Le quota de 70 % n'était pas encore en vigueur, donc ce contrat n'est pas visé pour l'instant.

Je me pose une autre question. Il y a une vague de rapprochements avec l'Europe en ce qui a trait aux achats de matériel militaire. Vous me corrigerez si je me trompe, mais c'est, à tout le moins, l'impression que nous avons. Comment justifie-t-on la politique d'achats canadiens tout en faisant ce rapprochement? Est-ce qu'on est capable d'atteindre les cibles tout en disant qu'on s'engage avec un autre partenaire?

• (1710)

**L'hon. David McGuinty:** Nous sommes convaincus que nous allons atteindre ces cibles.

Cela dit, nous avons décidé de diversifier nos relations économiques défensives avec d'autres pays. C'est pourquoi le Canada est le seul pays à l'extérieur de l'Union européenne qui a reçu la permission de se joindre à l'Action de sécurité pour l'Europe, ou SAFE. C'est un système d'approvisionnement au sein de l'Union européenne, un marché de phase 1 de 160 milliards d'euros. Donc, il y a énormément d'occasions d'affaires pour les compagnies canadiennes du Québec et de partout ailleurs, ça dépend du domaine.

En parallèle, nous faisons de plus en plus de travail et d'ententes avec des pays comme le Danemark, les Philippines, l'Australie, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Corée du Sud.

Donc, nous diversifions de plus en plus nos liens.

**Le président:** Merci.

[Traduction]

Nous voici au deuxième tour.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

**Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC):** Merci.

Monsieur le ministre, vous avez dit que les membres des forces armées ont besoin des outils et de l'équipement nécessaires pour accomplir leur mission. Vous avez également souligné que nous avons besoin de personnel.

Les membres du personnel de soutien du ROSC qui ont été blessés viennent d'apprendre qu'ils perdront leur allocation s'ils ne retournent pas au travail dans les 30 jours. Cela signifie que le personnel de soutien de catégorie 1 subit une perte de 600 \$ par mois, et ceux de la catégorie 2, une perte de 1 200 \$ par mois. Ils en sont bénéficiaires parfois depuis des années. Et voilà que, tout d'un coup, elle est soustraite de leur chèque de paie.

Le saviez-vous?

**L'hon. David McGuinty:** Je ne suis pas sûr que ce soit tout à fait exact, madame Gallant. J'ai obtenu des explications contradictoires à ce sujet. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis vraiment heureux que le général Simoneau soit parmi nous aujourd'hui, comme chef des ressources humaines des Forces armées canadiennes.

Si vous le permettez — par votre intermédiaire, monsieur le président —, c'est lui qui est le mieux placé pour répondre à cette question précise.

**Cheryl Gallant:** Nous l'aurons parmi nous encore pendant une heure, mais nous n'avons qu'une heure avec vous. Je vais donc vous poser quelques questions supplémentaires.

Concernant le soutien de proximité, savez-vous combien de temps il faut pour former quelqu'un, depuis le moment où il est simple membre du ROSC jusqu'à ce qu'il atteigne la catégorie 1 ou 2?

**L'hon. David McGuinty:** Cela dépend.

**Cheryl Gallant:** Oui, cela dépend, mais, en gros, combien de temps faut-il — en mois ou en années?

**L'hon. David McGuinty:** Vous parlez des forces spéciales?

**Cheryl Gallant:** Oui.

**L'hon. David McGuinty:** Je ne sais pas. Et, même si je le savais, madame Gallant, je ne suis pas sûr que je vous le dirais.

**Cheryl Gallant:** Sachant que nos soldats du CSOR blessés, affectés au soutien rapproché, perdent entre 600 et 1 200 \$ par mois, allez-vous demander au Conseil du Trésor de revenir sur cette décision?

**L'hon. David McGuinty:** Je vais effectivement examiner la question. S'il s'agit d'une véritable perte, bien sûr, j'en parlerai au général Simoneau. J'espère qu'il sera en mesure de vous l'expliquer plus précisément au cours de la prochaine heure.

**Cheryl Gallant:** Merci.

Pour quel conflit imminent avons-nous besoin de 300 000 réservistes supplémentaires?

**L'hon. David McGuinty:** La question est tendancieuse. Le Canada envisage de rejoindre les rangs de tous nos partenaires des pays scandinaves et d'autres pays à travers le monde qui disposent de leur propre structure de type garde civile. Cette mesure est envisagée, entre autres, en raison de l'incroyable regain d'intérêt manifesté par les Canadiens qui souhaitent s'engager d'une manière ou d'une autre et servir leur pays.

**Cheryl Gallant:** À votre dernière comparution, je vous avais interrogé sur les soldats blessés qui avaient souffert d'engelures au cours d'un exercice dans l'Arctique. Leur a-t-on fourni l'équipement dont ils ont besoin pour...

**L'hon. David McGuinty:** En tout cas, je l'avais demandé. On m'a dit que c'était un incident très regrettable. Ils ont été envoyés dans une région où on n'avait pas mesuré l'intensité du froid auquel ils allaient être exposés.

**Cheryl Gallant:** Ils n'avaient pas de Rangers canadiens sur place pour les guider et les mettre en garde.

Au fait, qu'en est-il des Rangers canadiens? Recevront-ils un équipement de qualité équivalente pour les expéditions dans l'Arctique?

**L'hon. David McGuinty:** Monsieur Kelsey?

**Stephen Kelsey (vice-chef d'état-major de la Défense, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale):** Oui. C'est un équipement différent, mais, dans le cadre du projet de renforcement des Rangers canadiens, nous comptons leur fournir un meilleur équipement, parce qu'ils interviennent tout le temps dans cet environnement.

**Cheryl Gallant:** Selon la Stratégie industrielle de défense, tout devrait être prêt d'ici 2035. A-t-on prévu des jalons et un échelonnement des paiements financiers correspondants pour établir un budget en conséquence et éviter de se retrouver avec un trou de 100 millions de dollars supplémentaires à chaque échéance?

• (1715)

**L'hon. David McGuinty:** Nous nous y employons activement, en préparant le terrain pour les neuf ou dix prochaines années. Comme vous pouvez l'imaginer, l'acquisition de ce type de matériel militaire doit s'inscrire dans la durée. Si nous achetons, par exemple, des obusiers, nous savons qu'ils devront être entretenus pendant une période de 20 à 40 ans. Nous savons que les lance-roquettes HIMARS ont une durée de vie de 10 à 30 ans. Ces coûts se prolongeront à mesure que nous préparons le terrain pour les prochains 3,5 %.

**Cheryl Gallant:** Vous avez déjà acheté des lance-roquettes HIMARS. Des navires sont en construction, et d'autres acquisitions majeures sont en cours. Pourriez-vous nous communiquer le calendrier?

Vous dites que vous allez les commander et qu'ils seront prêts d'ici 2035. Mais nous souhaitons nous assurer progressivement qu'ils seront vraiment disponibles et prêts à l'emploi d'ici 2035. Pourriez-vous nous fournir un calendrier?

**L'hon. David McGuinty:** Je le ferai dans la mesure du possible. J'en discuterai avec mon dirigeant principal des finances pour voir ce qui est permis selon les règles du Conseil du Trésor.

Les délais sont respectés en ce moment. Nous avançons à un rythme sans précédent. À titre d'exemple, et comme vous le savez, la réduction de la sélection de cinq à deux sous-marins s'est faite en quatre mois, et non en trois ans.

**Le président:** Je suis désolé, mais c'est terminé. Vous avez eu vos cinq minutes.

C'est au tour de Mme Idlout.

Vous avez cinq minutes, madame.

**Lori Idlout (Nunavut, Lib.):** *Qujannamiik, Iksivautaq.* Merci, monsieur le président.

Je remercie le ministre de sa présence parmi nous, ainsi que tous ceux qui servent au sein des Forces armées canadiennes. Je leur suis très reconnaissante.

La façon dont le Canada a affirmé sa souveraineté dans l'Arctique est à l'origine une histoire un peu sombre. Par exemple, le transfert d'Inuits du nord du Québec vers le Haut-Arctique, à Resolute et à Grise Fiord, a été une politique lourde de conséquences qui continue d'affecter les Inuits aujourd'hui.

Malgré ce passé, je pense que les Forces armées canadiennes font un excellent travail et jouent, à travers leurs interventions, un rôle de premier plan dans le processus de réconciliation. Les Rangers canadiens et la Force opérationnelle interarmées Nord en sont d'excellents exemples. Il existe de nombreux exemples remarquables de la manière dont vous vous êtes attachés à apaiser ce passé.

Sachez que j'ai des liens familiaux directs dans cette région. Mon grand-père, Joseph Idlout, est allé en traîneau à chiens avec sa famille, dont mon père, depuis la région de Pond Inlet jusqu'à Resolute, pour former les Inuits qui ne savaient pas comment vivre dans le Haut-Arctique. C'est pourquoi la sécurité dans l'Arctique m'a toujours intéressée.

Nous devons continuer de renforcer nos capacités de défense dans l'Arctique. Pourriez-vous, monsieur le ministre, nous expliquer comment les CSON, les carrefours de soutien opérationnel du Nord, permettront d'atteindre cet objectif?

**L'hon. David McGuinty:** C'est une excellente question, et elle est importante.

Madame Idlout, il y a un an, nous avons pris la décision délibérée de travailler désormais main dans la main en partenariat avec les populations qui vivent dans l'Arctique et le Haut-Arctique. C'est, à notre avis, la seule façon dont nous pourrions continuer à faire valoir notre souveraineté, et nous devons le faire en partenariat. C'est pourquoi nous collaborons très étroitement, à l'échelle intergouvernementale, avec les représentants des Premières Nations du Nord, des Inuits et des Métis, conformément à nos obligations découlant des traités modernes, des ententes de revendications territoriales et des ententes d'autonomie gouvernementale. Nous avançons en nous appuyant sur ces ententes, et nous sommes guidés par elles.

C'est pourquoi nous avons également un Comité de partenariat entre l'Inuit et la Couronne. Il se réunit trois fois par an et organise des séances d'information à l'intention des premiers ministres des régions nordiques et des dirigeants autochtones. J'ai rencontré deux des trois premiers ministres du Nord. Je rencontrerai le troisième, celui du Yukon, en temps et lieu. Ce comité a élaboré, en collaboration avec la Défense, un plan de travail axé sur les infrastructures polyvalentes et l'approvisionnement dans l'Inuit Nunangat.

Nous nous intéressons actuellement à ces CSON. Vous savez que le premier ministre et moi-même étions à Yellowknife. C'est là que nous avons annoncé la création de ces carrefours et le lancement de leur construction.

Ces pôles permettront de mieux garantir l'affirmation de la souveraineté canadienne tout au long de l'année, grâce à une présence permanente dans l'Arctique et le Nord. Le gouvernement investit dans des infrastructures polyvalentes et à double usage qui répondront aux besoins des territoires, des Autochtones et des communautés nordiques. Cela comprend des pistes d'atterrissage, des routes spécifiques, l'électrification, des systèmes énergétiques, des logements, des services médicaux, des cliniques médicales, etc.

Cette initiative est menée en collaboration avec notre Bureau des grands projets dans le cadre d'une opération en tenaille. Elle s'inscrit dans un effort commun avec le Comité de partenariat, d'autres ministères, d'autres ministres et les habitants de la région, qui sont notre première ligne de défense.

C'est pourquoi c'est si important. Nous voulons nous assurer de bien faire les choses.

• (1720)

**Lori Idlout:** Merci beaucoup.

J'ai une question plus précise concernant la Stratégie industrielle de défense. Par quels moyens comptez-vous donner la priorité au bien-être et au développement économique des Autochtones?

**L'hon. David McGuinty:** On nous pose souvent la question. Il s'agit de savoir si nous pouvons garantir un certain niveau de participation économique. C'est un sujet que nous examinons très attentivement. Je sais que Mme Hadwen travaille actuellement sur la participation des petites et moyennes entreprises à la Stratégie industrielle de défense et aux activités économiques qui en découleront. Nous sommes très attentifs à cet enjeu. Nous estimons qu'aucune entreprise n'est trop petite et qu'aucun regroupement n'est trop modeste pour participer.

Je vais vous donner un exemple. Ce n'est pas un exemple du Nord. J'étais à Trois-Rivières pour rencontrer une entreprise d'ingénierie qui figure parmi les meilleures du pays dans le domaine des radars. Elle compte neuf employés. Elle souhaite vivement passer de neuf à vingt employés. Cela lui permettrait de doubler sa croissance. Si nous pouvons le faire pour les plus de 600 entreprises que nous avons actuellement, dont celles du Nord, nous serons en très bonne voie pour créer ces 125 000 emplois.

C'est un enjeu que nous examinons effectivement en ce moment: comment susciter leur intérêt, les faire participer et veiller à ce qu'elles puissent s'investir pleinement.

**Le président:** Merci.

Allez-y, monsieur Savard-Tremblay.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le ministre, j'ai relu l'article dont vous disiez qu'il était spéculatif, mais je voudrais quand même le citer, car il y a des choses plus précises. Je voudrais que vous me disiez si elles sont spéculatives, et, à cet égard, si elles sont vraies ou fausses.

Par exemple, on lit que:

Pour se défendre, le gouvernement du Canada veut se doter d'une flotte de six « radars volants » qui coûterait plus de 5 milliards \$, officiellement appelés des avions de détection lointaine et d'alerte avancée.

Ce programme vise l'achat d'avions remplis de radars et d'appareils de détection qui volent à plus de 10 km dans le ciel à la recherche de missiles, appareils ou drones ennemis.

[...]

Le gouvernement Carney indique qu'il veut agir rapidement pour acheter ces nouveaux avions de détection, notamment pour remplir sa promesse d'augmenter la production nationale d'équipement militaire.

C'est quand même assez précis. Est-ce que c'est une question à l'étude, ou est-ce que nous sommes quand même très engagés dans le processus?

**L'hon. David McGuinty:** Il vaudrait mieux que la question soit posée à M. Fuhr, car il est le secrétaire d'État responsable de l'achat de tels avions.

Nous, nous indiquons les besoins des Forces armées canadiennes. C'est exactement la raison pour laquelle nous avons créé l'Agence de l'investissement pour la défense. Nous l'avons créée pour rendre les choses plus professionnelles, pour nous assurer que le processus est plus efficace et pour que ça aille plus vite, de manière responsable.

Donc, la question concernant l'achat est une question qui se pose à la préparation, lors de la prise de décision, donc il vaut mieux voir avec M. Fuhr.

Ce que je comprends, c'est que, dans les Forces armées canadiennes, nous sommes en train d'évaluer nos besoins. Par la suite, nos besoins seront communiqués à l'agence responsable pour un achat éventuel.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Ultimement, l'Agence fait les achats. Vous, vous évaluez les besoins.

Les gens de l'Agence semblent assez certains de savoir où ils s'en vont, alors que vous, vous me disiez que, de votre côté, vous êtes encore en train d'étudier la question des avions de chasse.

En tout cas, ça a l'air assez précis dans l'article.

**L'hon. David McGuinty:** Je vois l'article qui est devant moi pour la première fois. Il est spéculatif. En ce moment, je ne suis pas en mesure de confirmer où on en est. Nous, nous évaluons la question. Je ne peux pas parler pour l'Agence de l'investissement pour la défense.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Logiquement, si la décision était prise, on vous dirait d'arrêter de réfléchir, que tout est beau et que vous perdez votre temps.

**L'hon. David McGuinty:** Ça ne fonctionne pas exactement comme ça.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Expliquez-moi comment ça fonctionne.

**L'hon. David McGuinty:** C'est une question de coordination entre les besoins des Forces armées canadiennes et la décision définitive qui sera prise, comme c'est le cas pour les F-35. Finalement, nous renverrons la balle à l'Agence de l'investissement pour la défense. C'est elle qui entamera les négociations, comme elle le fait présentement pour les sous-marins.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** J'aurais aimé continuer la discussion, mais il paraît qu'il ne me reste plus de temps de parole.

**Le président:** Merci, monsieur Savard-Tremblay.

[Traduction]

Monsieur Kibble, c'est à vous. Vous avez cinq minutes, monsieur.

**Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC):** Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent au ministre.

Merci de leur engagement à tous ceux qui portent l'uni-forme — c'est-à-dire à toutes les personnes présentes ici aujourd'hui.

Concernant la SID, je me demande si l'architecture de cette stratégie présente des lacunes structurelles...

• (1725)

**L'hon. David McGuinty:** Excusez-moi, monsieur Kibble. Un instant...

**Jeff Kibble:** Peut-on faire une petite pause, monsieur le président?

**Le président:** Oui. Je vais attendre.

**L'hon. David McGuinty:** Ce n'est pas vous, monsieur Kibble. Je crois que c'est moi.

**Jeff Kibble:** Comment allez-vous? Est-ce que cela va mieux?

**L'hon. David McGuinty:** Oui. Merci.

**Jeff Kibble:** Merci. J'ai moi-même des problèmes d'audition. Je comprends.

Je voudrais examiner certaines lacunes structurelles éventuelles de la stratégie pour pouvoir envisager des améliorations avant que nos engagements ne deviennent définitifs.

Je vais revenir sur une question antérieure. J'ai rencontré des représentants de nombreuses PME de l'île de Vancouver et de la côte Ouest. Pourriez-vous nous expliquer plus en détail comment les PME peuvent obtenir le statut de partenaires de confiance? Je crois que c'est à la page 14 de la SID qu'on trouve la formulation « partenariats stratégiques officiels » pour qu'on n'ait pas à s'en remettre à de grandes entreprises, ce qui risque d'entraîner des coûts et des délais supplémentaires importants.

**L'hon. David McGuinty:** Puis-je demander au quart-arrière de répondre?

**Jeff Kibble:** J'attends votre réponse. Nous pouvons poser cette question...

**L'hon. David McGuinty:** Alors je vous lirai ce qu'elle dira dans l'heure qui vient. Qu'en dites-vous?

**Jeff Kibble:** Certainement. D'accord. Allez-y. Merci.

**L'hon. David McGuinty:** Écoutez, je ne vais pas lire cela, mais voici ce que je vais vous dire.

Nous en sommes aux détails des mesures garantissant une participation solide des PME. Nous avons lancé cette stratégie il y a dix semaines — pas dix mois. Nous nous employons à solliciter et à rassembler toutes sortes d'entreprises du secteur privé canadien.

J'ai rencontré des centaines d'entrepreneurs. Notre équipe SID rencontre et écoute des milliers d'entrepreneurs. Nous essayons de trouver un équilibre entre la collaboration avec les grandes entreprises, évidemment, et la collaboration avec les PME. Beaucoup d'entreprises proposent des idées qui ne sont pas utiles ou qui n'ont aucun rapport avec les besoins réels des Forces armées canadiennes. Nous serons obligés de les écarter sans attendre...

**Jeff Kibble:** Y aura-t-il une voie directe pour les PME?

**L'hon. David McGuinty:** L'idée est précisément d'ouvrir cette voie.

Je voudrais juste vous dire autre chose...

**Jeff Kibble:** J'ai peu de temps, monsieur le ministre.

Si vous permettez que je continue, vous avez dit que l'un des objectifs de la SID était d'attribuer 70 % des contrats de défense à des entreprises canadiennes. Vous avez précisé que ce pourcentage n'était pas calculé en dollars, mais en valeur matérielle. Pourriez-vous nous expliquer comment on calcule ces 70 % sans se baser sur la valeur monétaire? Je ne fais que vous citer: non pas en valeur monétaire, mais en valeur matérielle.

**L'hon. David McGuinty:** Si nous achetons tel équipement... Bon, soyons précis. Nous venons d'acheter 70 000 fusils à Colt Canada. Nous voulons nous assurer que ces 70 000 unités sont bien de fabrication canadienne.

**Jeff Kibble:** C'est un contrat.

Est-ce que vous l'évaluez en fonction de sa valeur monétaire? Le premier ministre a déclaré que, actuellement, 75 ¢ de chaque dollar investi dans la défense filent aux États-Unis. Et on essaie d'atteindre 70 %...

**L'hon. David McGuinty:** Ce chiffre a considérablement baissé depuis que nous avons lancé la SID.

**Jeff Kibble:** Comment est-ce évalué si ce n'est pas en dollars, mais — pour reprendre vos propres termes — en valeur matérielle?

**L'hon. David McGuinty:** Notre objectif est de veiller à ce que, dans l'ensemble, le taux de participation des entreprises canadiennes à la fourniture de biens et de services aux Forces armées canadiennes soit de 70 %.

**Jeff Kibble:** Une entreprise canadienne pourrait décrocher un contrat de 1 million de dollars. Est-ce que cela aurait le même poids qu'un contrat conclu avec un pays étranger, par exemple pour la construction d'un sous-marin, et pourrait-on dire que c'est à égalité? Les montants ne sont pas comparables, et je ne vois pas comment on pourrait réduire ces 75 ¢.

**L'hon. David McGuinty:** Nous y reviendrons dans la prochaine heure.

**Jeff Kibble:** Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Diriez-vous que la SID et ses 10 capacités s'inscrivent dans le domaine cinétique conventionnel et dans ce que l'on a l'habitude d'appeler le domaine militaire? Il ne semble pas qu'elles soient axées — si vous me suivez — sur les menaces précinétiques que le CPSNR a recensées à la frontière entre le civil et le militaire. Je suis sûr que vous en êtes bien conscient.

**L'hon. David McGuinty:** Au contraire, monsieur Kibble, ces dix capacités souveraines ont été définies à partir de discussions et de consultations menées auprès de 2 000 entreprises canadiennes, ainsi que d'une évaluation portant sur 17 autres pays partageant les mêmes valeurs.

**Jeff Kibble:** Vous confirmez donc que la SID est conçue pour faire face aux menaces précinétiques comme, disons, le commerce coercitif, l'ingérence étrangère ou l'arsenalisation des chaînes d'approvisionnement...

**L'hon. David McGuinty:** Tout à fait. Elle est conçue pour les deux.

**Jeff Kibble:** Pourriez-vous nous donner quelques exemples concrets tirés de la SID? Je ne vois rien de tel. Je vois juste une liste d'achats.

**L'hon. David McGuinty:** Il est question ici de technologies quantiques, de systèmes numériques, d'IA, de cryptographie, d'ingérence étrangère, de...

**Jeff Kibble:** Il y est effectivement question d'ingérence étrangère. J'ai hâte de voir. Merci.

**L'hon. David McGuinty:** Il existe toute une série de domaines dans lesquels nous excellons. Nous ne les avons pas choisis au hasard. Ils ont été sélectionnés en fonction des principales capacités du Canada.

**Jeff Kibble:** Monsieur le ministre, quand je vais à l'épicerie, j'ai le choix entre deux méthodes. Soit j'y vais avec une liste établie en fonction des repas que je prévois et de ce qu'il y a dans mon réfrigérateur, soit je prends le risque de me laisser guider par mon appétit. La première méthode permet de nourrir une famille. L'autre coûte très cher et fait exploser le budget.

Diriez-vous que la SID, dans sa forme actuelle, ressemble plus à un cadre d'approvisionnement qu'à une stratégie, et qu'il s'agit d'une liste d'achats sans inventaire complet des menaces? Comment combler ces lacunes en matière de capacités?

• (1730)

**L'hon. David McGuinty:** Je vais être honnête avec vous, monsieur Kibble. Je n'ai pas compris votre question.

**Jeff Kibble:** Je vois plutôt cela comme...

**Le président:** Vous devrez la comprendre plus tard. Je suis désolé.

**L'hon. David McGuinty:** Je suis désolé. J'aimerais bien.

**Le président:** C'est au tour de M. Earle.

Vous avez la parole, monsieur.

**Philip Earle (Labrador, Lib.):** Merci d'être parmi nous, monsieur le ministre.

Merci à toute votre équipe d'être ici.

À la lecture de la Stratégie industrielle de défense, je comprends qu'on veut renforcer la production nationale et acheter localement au Canada. On portera à 70 % la part des achats effectués auprès d'entreprises canadiennes. On prévoit la création de 125 000 emplois de qualité dans le secteur de la défense au Canada. On va également exporter une partie de ce qui est créé et construit ici.

Pour reprendre une question standard, quelle est l'importance de cette stratégie industrielle de défense pour notre pays aujourd'hui?

**L'hon. David McGuinty:** Il est plus que temps, monsieur Earle. C'est désormais une nécessité. C'est essentiel pour notre avenir. C'est pourquoi nous avons énormément travaillé en amont pour définir ce à quoi elle pourrait ressembler, en nous appuyant sur des expériences comparables. D'autres pays l'ont fait. D'autres pays sont en train de mettre à jour leurs propres stratégies industrielles. C'est donc ce que nous avons fait.

C'est pourquoi nous avons adopté un cadre « construire-collaborer-acheter ». Nous fabriquons nous-mêmes ce que nous pouvons, et nous nous associons à des pays partageant les mêmes valeurs quand c'est nécessaire. Ce n'est qu'après avoir fabriqué ou conclu un partenariat que nous nous approvisionnons auprès d'un tiers. Nous faisons désormais très attention auprès de qui nous nous approvisionnons, et nous précisons auprès de qui nous préférons nous approvisionner.

Par exemple, nous avons acquis, en partenariat avec les Australiens, un système de radar transhorizon très coûteux et d'une grande importance. La première phase est en cours de mise en œuvre. La deuxième est en cours de négociation. Nous avons été très prudents

et, si j'ose dire, plutôt conservateurs, avec un petit c, à l'égard de certains objectifs, comme la création de 125 000 emplois bien rémunérés, l'augmentation de 50 % des exportations dans le domaine de la défense et la hausse de 240 % des recettes de l'industrie canadienne de la défense.

Nous avons examiné la question sous toutes ses coutures. Nous avons effectué une analyse approfondie et exhaustive des principaux domaines d'expertise du Canada, notamment la construction navale — commencée il y a 18 ans —, l'aérospatiale, l'espace, les systèmes terrestres, les communications, les systèmes numériques et les munitions.

Nous venons d'investir 1,4 milliard de dollars dans des usines de nitrocellulose. Nous venons d'acheter des fusils à Colt, comme je l'ai dit tout à l'heure. Nous investissons dans la fabrication de douilles chez IMT. Nous investissons dans toutes sortes de domaines, notamment l'aérospatiale et le soutien logistique, la protection du personnel, ainsi que les systèmes sans pilote et autonomes. Nous avons dressé un plan qui nous permettra de progresser et de tirer parti des capacités canadiennes tout en encourageant davantage la recherche, le développement et la prise de risques.

**Philip Earle:** Dans votre exposé préliminaire, que j'ai beaucoup apprécié, vous avez évoqué l'importance des constructeurs, des innovateurs et du financement dans l'élaboration d'un secteur de la défense moderne. Quelle est l'importance de ces trois piliers, si je peux les désigner ainsi?

**L'hon. David McGuinty:** Ils sont absolument indispensables. Les Forces armées canadiennes, le ministère, le gouvernement, le premier ministre, et, je crois, nous tous sommes conscients qu'il faut veiller à consolider ce secteur. Nous ne partons pas de zéro. Nous avons 600 entreprises, 82 000 employés à temps plein et plus de 200 000 employés à temps partiel dans ce secteur. C'est sur cette base que nous nous appuyons. Il sera très important de favoriser l'expansion des entreprises existantes et la création de nouvelles entreprises. On en voit de plus en plus.

**Philip Earle:** Il me reste une minute.

J'écoute votre réponse, dont je vous remercie. Compte tenu du croisement ou de la superposition de ces trois piliers dans l'atteinte de nos objectifs, quelle importance accordez-vous à l'inclusion des Autochtones dans ce cadre particulier?

**L'hon. David McGuinty:** Elle est indispensable. On ne peut rien faire sans collaborer avec les Canadiens. Les Canadiens autochtones possèdent les capacités, le niveau de participation et l'engagement nécessaires — tout ce qu'il faut — pour notre souveraineté, notre présence et, notamment, notre présence dans l'Arctique. C'est essentiel. La Garde côtière a fait un travail remarquable depuis 10 ou 20 ans pour intéresser nos voisins autochtones et les faire participer à ce travail. Et nous continuerons de le faire.

• (1735)

**Philip Earle:** Merci, monsieur le ministre.

**Le président:** Bienvenue au Comité, monsieur Rowe. Vous avez cinq minutes, monsieur.

**Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC):** Merci.

C'est un plaisir de vous accueillir, monsieur le ministre. C'est une bonne chose que le ministre de la Défense soit ici aujourd'hui. Je dois dire que je suis très impressionné par la rapidité de vos réponses. J'espère que ce sera aussi le cas pour mes questions.

Dans ma circonscription de Terre-Neuve-et-Labrador, il y a beaucoup d'infrastructures. L'un des principaux enjeux en matière de construction navale et de fabrication d'autres équipements est de mettre ces infrastructures à profit. Nous avons des infrastructures d'une valeur de plusieurs milliards de dollars qui restent inutilisées. Je parle notamment des installations de Marystown Cow Head, de celles de Bull Arm et du port d'Argentia.

Connaissez-vous ces installations? En avez-vous déjà visité?

**L'hon. David McGuinty:** Je ne les ai pas encore visitées, mais j'en connais une, puisque vous et moi en avons déjà parlé.

**Des voix:** Oh, oh!

**Jonathan Rowe:** Exactement. Il est très important d'accéder à toutes ces installations, en particulier au port d'Argentia qui, comme vous le savez, est une ancienne base navale américaine qui a été fermée au milieu des années 1990. On y a même construit récemment une plateforme pétrolière, avec une piste d'atterrissage et tout le reste.

Par curiosité, avez-vous pu discuter avec des représentants de Kiewit, du port d'Argentia et du site de Bull Arm concernant d'éventuels contrats de construction?

**L'hon. David McGuinty:** Je crois avoir fait mieux. J'ai passé une heure et demie en tête-à-tête avec votre premier ministre. Nous avons discuté de la présence des Forces armées canadiennes et du MDN à Terre-Neuve-et-Labrador. Il se trouve que nous sommes le troisième employeur de la province.

Soit dit en passant, pour vous donner un exemple, nous employons 50 000 personnes en Ontario. Et, en Colombie-Britannique, nous employons plus de personnes que Lululemon.

En ce moment-même, nous collaborons étroitement avec le premier ministre pour évaluer très systématiquement nos besoins à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous vous serions très reconnaissants de nous faire part de vos conseils pour enrichir cette analyse.

**Jonathan Rowe:** Nous avons l'un des taux de chômage les plus élevés du pays, notamment parmi les gens de métiers. Il y a là d'énormes opportunités à saisir pour ce chantier.

Je me pose également des questions sur le Canada atlantique et la Nouvelle-Écosse. On a vu une rampe de lancement y être utilisée — à un coût astronomique, si vous voulez mon avis. Il y a également une rampe de lancement dans ma circonscription, à Saint-Laurent. Je me demande pourquoi le ministère de la Défense nationale n'a pas utilisé cette rampe de lancement, d'autant plus qu'il a investi 8,3 millions de dollars de fonds publics dans celle de ma circonscription.

Pourquoi n'a-t-on pas utilisé cette rampe de lancement gratuite au lieu d'investir plus de 200 millions de dollars dans un port spatial en Nouvelle-Écosse?

**L'hon. David McGuinty:** Nous avons pris une décision difficile à la suite d'une analyse approfondie et des conseils de nos fonctionnaires. Nous avons pris une décision mûrement réfléchie. Selon la SID, c'est l'une de nos principales priorités en matière de capacités souveraines, et nous avons décidé de nous lancer davantage dans le secteur spatial et dans les capacités de lancement spatial.

Nous l'avons fait en partie parce que le Canada possède une formidable tradition dans ce domaine. Nous l'avons également fait parce qu'il n'existe qu'une seule rampe de lancement dans toute l'Europe. Beaucoup de pays de l'Union européenne se sont adressés

au Canada pour nous faire savoir que, si nous construisions cette installation, ils viendraient. Ils utilisent actuellement les services de SpaceX aux États-Unis et souhaitent diversifier leurs partenaires.

**Jonathan Rowe:** Je n'arrive vraiment pas à comprendre — peut-être pourriez-vous m'y aider — pourquoi nous réinventons la roue en construisant deux ports spatiaux dans le Canada atlantique, juste en face, au lieu de miser davantage sur celui qui existe déjà dans ma circonscription de Terre-Neuve-et-Labrador.

**L'hon. David McGuinty:** Notre entente avec Maritime Launch, l'entreprise en question, prévoit la construction d'une rampe de lancement réservée au gouvernement du Canada dans un emplacement géographiquement stratégique à proximité de Canso, en Nouvelle-Écosse. Le fait est que nous nous lançons dans ce domaine, que nous allons faire les investissements nécessaires et que nous allons saisir cette opportunité mondiale colossale. Nous avons l'intention non seulement de le faire, mais aussi d'atteindre notre propre souveraineté en matière de satellites.

**Jonathan Rowe:** Nous ne nous contenterons pas de ce qu'il y a de mieux. Nous ferons deux fois mieux en construisant deux ports spatiaux.

Dans un autre ordre d'idées, vous avez parlé de drones aujourd'hui. Je crois que c'est malheureusement l'avenir de la guerre, avec le développement de l'IA et tout ce qui va avec. On le voit bien dans le détroit d'Ormuz et dans d'autres régions du monde. On voit aussi que la technologie des drones ne progresse pas seulement dans les airs. On parle aussi de drones marins.

J'ai été très surpris de vous entendre dire que le centre du groupe de réflexion serait situé ici, à Ottawa, plutôt qu'en Colombie-Britannique, dans les provinces de l'Atlantique ou à Terre-Neuve-et-Labrador, où on pourrait tester ces drones en milieu marin, dans les glaces, en présence de mammifères marins et au gré des courants océaniques.

• (1740)

**L'hon. David McGuinty:** Pour votre information, il y en a une petite partie ici, mais c'est surtout à Mirabel. Comme vous le savez, il y a une concentration de capacités dans cette zone.

Cela soulève la question des 30 millions de dollars que nous avons investis à Halifax par l'intermédiaire du centre COVE pour créer un site maritime spécialisé destiné à accueillir un pôle sécurisé dédié à l'innovation en matière de défense. C'est précisément pour étudier ce type de systèmes sous-marins autonomes, en collaboration avec Kraken et d'autres entreprises. Nous avons pris cette décision. Et nous avons investi des ressources.

Vous avez raison. Toute la question des armes autonomes s'inscrit dans le cadre de notre stratégie en matière d'IA. Nous examinons la question. Nous examinons ce qui se passe non seulement sous l'eau, mais aussi sur terre et dans les airs. On parle de l'ensemble des systèmes autonomes.

**Jonathan Rowe:** Est-ce que nous sommes capables de fabriquer des drones marins?

**Le président:** Merci de vos questions, monsieur Rowe. Elles sont excellentes, et je vous en suis reconnaissant, mais nous manquons de temps.

C'est à vous, madame Lapointe. Je vais probablement devoir vous interrompre, mais allez-y.

**Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.):** Monsieur le ministre, je suis toujours ravie de vous voir en comité, car cela me permet d'aborder la question des minéraux critiques, un sujet qui revêt une grande importance pour Sudbury et pour moi.

Le Comité a fait une étude sur le lien entre les minéraux critiques et la défense. Des témoins se sont succédés pour nous dire que, sans ces minéraux, il n'y a ni sûreté ni défense. La Stratégie industrielle de défense le rappelle effectivement.

Pourriez-vous nous expliquer comment les minéraux critiques sont pris en compte dans la planification de la défense, notamment en ce qui concerne les risques liés à l'approvisionnement et les besoins à long terme?

**L'hon. David McGuinty:** La très bonne nouvelle pour les Canadiens, c'est que le Canada a le potentiel de produire l'ensemble des 12 minéraux critiques nécessaires à la défense selon l'OTAN. C'est un grand luxe. Nous avons beaucoup de chance d'avoir ce type de ressources. Ce sera d'une grande importance pour nous. Nous pouvons nous positionner comme fournisseur de confiance, car nous avons le potentiel de produire l'ensemble des 12 minéraux. C'est le premier point.

Nous nous employons également, en ce moment-même, à déterminer comment consolider l'ensemble de la chaîne de valeur — par le traitement et le raffinage de ces minéraux pour qu'ils soient des intrants utilisables. C'est pourquoi, dans le budget de 2025, nous avons prévu 443 millions de dollars sur cinq ans pour — précisément, madame Lapointe — faire progresser les technologies de traitement des minéraux critiques, soutenir les investissements communs avec nos alliés et mettre en place un mécanisme de stockage non seulement pour nous-mêmes, mais aussi dans le cadre de nos obligations au sein de l'OTAN. Comme partenaire de l'OTAN, nous faisons également des réserves.

C'est un atout, ou du moins cela le deviendra. Avec le temps, cela prendra encore plus d'importance. C'est une priorité en matière de sécurité nationale et économique.

**Le président:** Merci, monsieur le ministre et madame Lapointe.

Monsieur, votre temps de parole est écoulé. Vous avez utilisé toute votre heure.

Je vais suspendre la séance un instant pour donner au ministre et aux autres le temps de se déplacer.

De nouveau, monsieur le ministre, merci d'avoir pris le temps de comparaître, comme vous le faites toujours.

**L'hon. David McGuinty:** Merci à vous, monsieur le président, ainsi qu'à tous les membres. Je vous suis reconnaissant.

**Le président:** Je vais suspendre la séance.

• (1740) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1750)

**Le président:** Nous reprenons les travaux.

Nous allons maintenant nous adresser aux fonctionnaires, mais avant de poursuivre, compte tenu du temps dont nous disposons et du fait que nous avons pris du retard, nous allons clore la réunion à 18 h 45. Cela convient-il à tout le monde? Très bien.

Passons à la première série de questions.

À vous la parole, monsieur Bezan.

**James Bezan:** Merci.

Encore une fois, merci de vous joindre à nous et d'être là, madame la sous-ministre Fox. Je voudrais aborder certaines questions qui ont été soulevées à propos de commandes en attente.

Une note circule actuellement au sujet des gilets tactiques de taille moyenne. Selon les discussions que j'ai eues avec certains de nos soldats, en particulier des femmes, il y a une pénurie de vestes. D'après une note dont j'ai pris connaissance, je crois comprendre que le problème ne sera pas résolu avant 2029, et que davantage de soldats devront essayer de se contenter des vestes de taille moyenne, même si elles sont trop petites.

Cela ne pose-t-il pas un problème de sécurité?

**Stephen Kelsey:** Tout à fait. Le travail d'adaptation anthropométrique a été réalisé. Nous avons les fonds nécessaires, mais nous n'avons pas réussi à obtenir de réponse de la part des fabricants. Ils font tout leur possible, mais il est tout à fait vrai et inacceptable que des personnes de tailles différentes soient contraintes d'utiliser du matériel qui n'est pas aussi bien adapté qu'il le devrait.

**James Bezan:** Pourquoi faut-il attendre trois ans pour acheter des gilets pare-balles et des vestes de protection pour les soldats?

**Stephen Kelsey:** Il faudra trois ans pour équiper l'ensemble des forces, mais pas nécessairement pour les effectifs en poste en Lettonie, si c'était là votre question.

**James Bezan:** Si un conflit de plus grande ampleur venait à se produire, nous n'aurions pas le matériel de sécurité nécessaire sur place. Nous devons nous assurer que les militaires portent des gilets pare-balles adaptés, qu'ils se sentent à l'aise et qu'ils sont en mesure de marcher.

**Stephen Kelsey:** Je suis d'accord.

**James Bezan:** Et qu'en est-il des gilets pare-balles adaptés à la morphologie féminine? Quand pensons-nous commencer à en recevoir?

**Stephen Kelsey:** Nous devons vous communiquer la réponse.

**Heather Sheehy:** Je n'ai pas les dates pour tous les éléments. Je me souviens que nous avons déjà de nouvelles couches de base, et si ma mémoire est bonne, elles sont en cours de livraison. Elles sont spécialement conçues pour les différents sexes; nous faisons donc avancer le programme, et c'est la première chose qui me vient à l'esprit à propos des produits à livrer. Je pense qu'ils sont en cours de livraison actuellement.

**James Bezan:** En 2022, les États-Unis ont annoncé qu'ils allaient augmenter la production d'obus de 155 millimètres au Canada, en faisant appel à la fois à General Dynamics Produits de défense et systèmes tactiques et à... Comment s'appelle l'autre entreprise qui fabrique les douilles? C'est IMT.

Les États-Unis ont annoncé leur projet en 2022 et, bien sûr, ils ont augmenté leur production pour venir en aide à l'Ukraine et pour renforcer les stocks américains. Ce sont des entreprises basées au Canada. Nous venons d'annoncer que nous allons augmenter notre production en 2026. Dans combien de temps verrons-nous cette augmentation de la production et pourrons-nous faire livrer ces obus au Canada?

**Christiane Fox (sous-ministre, ministère de la Défense nationale):** Merci beaucoup de votre question.

Les munitions constituent indéniablement une capacité essentielle que nous devons développer le plus rapidement possible. Elles font partie des dix domaines prioritaires de la Stratégie industrielle de défense. Nous essayons d'accélérer autant que possible le processus afin d'augmenter l'approvisionnement en munitions. Grâce à ces investissements, comme vous l'avez souligné dans votre question, nous travaillons avec l'industrie pour que ces munitions parviennent le plus rapidement possible à l'armée.

**Heather Sheehy:** Je dirais que la dernière mesure d'accélération que nous avons mise en place correspond au 1,4 milliard de dollars dont le ministre a parlé, et qui vise à renforcer la capacité industrielle au Canada afin de faire progresser notre approvisionnement en munitions. Des fonds ont été alloués à General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques ainsi qu'à la nitrocellulose. Il s'agit d'un investissement important, qui nous permettra d'accroître notre capacité nationale, mais il est certain qu'il reste encore beaucoup à faire.

**James Bezan:** Aux termes de la Stratégie industrielle de défense, le ministère de la Défense nationale est-il chargé de mener une enquête, de dresser un répertoire afin de recenser les entreprises du secteur de la défense, de voir celles qui ont une certaine capacité et celles qui sont sous-utilisées?

Je pense à l'usine de propegol que Magellan possède à Stony Mountain, au Manitoba, qui n'a plus beaucoup de commandes canadiennes depuis que nous avons cessé de construire les fusées CRV7. C'est l'un des plus grands sites de fabrication d'engins explosifs en Amérique du Nord, et peut-être même au sein de l'OTAN.

**Christiane Fox:** Tout à fait. Dans la Stratégie industrielle de défense, le partenariat avec l'industrie constitue l'un des piliers principaux, et nous devons progresser. Pour ce faire, nous devons définir clairement les capacités dont l'armée a besoin pour assurer notre souveraineté et cerner les occasions qui s'offrent au Canada, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Nous menons donc ces discussions avec l'industrie afin de mieux comprendre ce qu'elle est en mesure de produire, mais aussi pour donner de l'information sur nos besoins, ce qui permet d'y voir plus clair. Je dirais que cela ne se limite pas à l'industrie. Nous devons également nous associer au milieu universitaire et au secteur de la R-D, car il s'agit de faire en sorte que tous ces éléments s'agencent harmonieusement.

• (1755)

**James Bezan:** Nous bâtissons à un rythme sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est ce que le gouvernement aime bien prétendre. Or, nous n'avons constaté aucune augmentation significative de l'approvisionnement en matière de défense ou de la production dans le domaine de la défense au cours de la dernière décennie. Comment pouvons-nous nous assurer que ces projets sont réellement mis en œuvre? Le ministère de la Défense nationale est-il en train de passer des contrats?

Il a été dit que nous allions enfin recevoir 70 000 nouveaux fusils. Les Danois ont une longueur d'avance sur nous. Ils en ont commandé 50 000. Ils recevront leurs C8 avant nous.

Allons-nous enfin passer des contrats pour garantir que les Forces armées canadiennes possèdent l'équipement dont elles ont besoin?

**Christiane Fox:** Tout à fait. Il faut avoir une bonne idée des capacités de production actuelles au Canada. Il faut aussi explorer les possibilités dans le cadre d'une stratégie « construire-collaborer-acheter ». Si nous identifions un fournisseur capable de produire au

Canada, cela fait également partie de nos réflexions visant à garantir une augmentation de la productivité.

Nous avons actuellement des approvisionnements en cours aux termes de la Stratégie industrielle de défense. Il s'agit d'initiatives menées par le ministère de la Défense. Par ailleurs, nos organismes de développement régional mènent également des actions avec les petites et moyennes entreprises aux quatre coins du Canada.

**Le président:** Désolé. Je dois vous interrompre.

J'aurais dû préciser que la sous-ministre Christiane Fox est là pour remplacer le ministre pendant la deuxième partie de la période des questions.

Monsieur Bezan, vos six minutes sont écoulées.

Je donne la parole à Sherry Romanado.

**Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Par votre intermédiaire, je tiens à remercier les témoins d'être là.

Mon intervention porte sur deux points.

Nous avons eu un aperçu de la manière dont les PME parviennent à percer sur le marché. Nous en avons entendu parler un peu plus tôt. Dans ma circonscription, par exemple, nous avons organisé un séminaire de toute une journée avec des entreprises locales pour leur présenter la Stratégie industrielle de défense, leur expliquer ce que nous recherchons et leur montrer comment elles peuvent s'associer au Canada pour répondre à certains besoins. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Madame la sous-ministre, vous y avez fait allusion en parlant du milieu universitaire. L'un des aspects les plus passionnants de la stratégie réside dans le fait que nous allons créer ce que nous appelons un CSID, c'est-à-dire un carrefour sécurisé d'innovation pour la défense. Nous demandons aux PME, aux entreprises, aux chercheurs universitaires et aux Forces armées canadiennes de collaborer dans un lieu sécurisé afin de trouver des solutions à certains des problèmes que nous éprouvons, qu'il s'agisse de développer un produit ou de résoudre un problème. C'est la première fois que nous réunissons ces trois piliers pour mener à bien cette initiative.

Pourriez-vous donner des explications plus détaillées à ce sujet? C'est ainsi que certaines PME pourraient contribuer à la solution.

**Christiane Fox:** La collaboration avec les PME est absolument essentielle. Avant le lancement de la Stratégie industrielle de défense, nous avons mené de nombreuses consultations pour préciser comment chacun voulait s'engager et d'expliquer quelles compétences nous recherchions. Je dirais qu'il existe plusieurs façons de collaborer avec les PME d'un bout à l'autre du Canada.

La Banque de développement du Canada joue un rôle actif et les fonds qui lui sont versés pour financer les PME permettent de les aider à développer leurs idées et leurs produits. Nos organismes de développement régional peuvent cibler des PME particulières, ce qui nous permet d'assurer une bonne répartition sur l'ensemble du territoire. Nous en voyons des exemples avec PacificCan, qui investit dans l'Université de Colombie-Britannique et des PME afin de collaborer en physique quantique et dans d'autres domaines figurant parmi nos capacités.

Vous avez évoqué les CSID. C'est un excellent exemple. Le CSID maritime peut, par exemple, mettre en relation l'Université Dalhousie avec une petite entreprise spécialisée dans les capteurs, ce qui aidera notre marine et notre garde côtière à se développer.

Un dernier point. Il est important, lorsque nous discutons avec les grands acteurs du secteur de nos attentes concernant la chaîne d'approvisionnement canadienne, de veiller à ce que nos messages soient clairs: ils doivent faire participer les PME aux stratégies d'approvisionnement qu'ils proposent.

**Sherry Romanado:** C'est formidable.

La plupart des membres ici présents savent sans doute que le salon CANSEC se tiendra fin-mai à Ottawa. J'ai invité de nombreuses petites entreprises à s'y rendre et à échanger avec d'autres acteurs afin de voir si elles peuvent trouver des occasions de vendre leurs produits et de s'intégrer à ces chaînes d'approvisionnement. C'est une recommandation que nous avons souvent formulée.

Nous avons entendu tout à l'heure quelques questions concernant des articles évoqués par mon collègue. Il y a eu une certaine confusion au sujet d'un article qui parlait des AWACS et du remplacement des CF-18.

Pourriez-vous expliquer et vous assurer que tout le monde comprend bien que les AWACS ne remplacent en aucun cas les avions de chasse? Pourriez-vous faire en sorte que tout le monde sache à quoi s'en tenir sur ces deux projets?

● (1800)

**Christiane Fox:** À propos des avions de chasse, je confirme que la question est toujours à l'étude; le gouvernement va donc faire une évaluation et prendra des décisions.

Le système de détection et de commandement aéroporté appartient à la sixième génération. Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre planification future concernant les capacités militaires dont nous avons besoin. Nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions faire évoluer l'avion de détection et de contrôle aéroporté au cours des vingt prochaines années. Il existe des réflexions préliminaires sur les capacités et la participation de l'industrie afin de bien cerner ce que les différentes plateformes auront à offrir. Ce travail se poursuit. Il n'a rien à voir avec l'avion de chasse.

Merci.

**Sherry Romanado:** Certains se sont demandé si nous avions réellement constaté des résultats concrets, comme l'a dit mon collègue. Le projet d'acquisition de sous-marins met clairement en lumière notre capacité à agir rapidement et à nous doter de l'équipement voulu.

Quel que soit le produit que nous choisirons pour nous assurer que la Marine dispose de ce dont elle a besoin, pourriez-vous nous expliquer en quoi cela aidera les entreprises locales et les moteurs de l'économie au Canada?

**Christiane Fox:** Tout à fait. Je peux commencer, puis ma collègue Heather Sheehy voudra peut-être intervenir.

Réduire le bassin des fournisseurs à deux finalistes nous a permis de nous concentrer pleinement sur la principale exigence à propos des sous-marins de la Marine, celle des capacités, et de nous assurer que les deux plateformes pouvaient répondre aux besoins.

En outre, il nous est ainsi possible de garantir un contenu canadien et la participation de fournisseurs canadiens, lorsque nous éva-

luons les mérites et les avantages des propositions. Cet avantage économique pèse lourd dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement et de l'activité au Canada. Nous avons pu proposer un processus différent pour aller plus vite, ce qui nous a permis d'en arriver à un stade où nous examinons les offres, évaluons les avantages pour le Canada et profitons au mieux des discussions.

Madame Sheehy, avez-vous autre chose à ajouter?

**Heather Sheehy:** Outre l'achat des sous-marins — et nous avons dit très clairement que nous tenions à retirer de cet achat des retombées économiques au Canada —, n'oublions pas le soutien en service et la maintenance. Nous avons clairement précisé que nous voulons que cette capacité se trouve au Canada. Cela cadre fort bien avec la Stratégie industrielle de défense, qui identifie le soutien en service et la maintenance comme une capacité souveraine. En plus de l'achat lui-même, nous faisons également attention à cet élément dans l'intérêt du Canada.

**Le président:** Merci à vous deux.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Madame Fox, si vous le voulez bien, parlons maintenant du volet exportation qui est mentionné dans la Stratégie industrielle de défense du Canada.

Un des objectifs est d'augmenter de 50 % les exportations militaires du Canada. Présentement, on sait que près de 69 % des exportations vont vers les États-Unis. C'est notre principal partenaire. C'est même gigantesque. Le Canada est même le seul pays qui a le statut de fournisseur national aux États-Unis. Par conséquent, le Canada accorde automatiquement les licences d'exportation vers les États-Unis.

Nous en avons discuté récemment; il y a eu un projet de loi qui avait probablement de trop nombreuses faiblesses, mais l'intention était quand même de pointer du doigt un certain manque de contrôle et de suivi quant aux considérations humanitaires, qui permettait d'autoriser l'exportation d'armes vers plusieurs pays, sans avoir la possibilité de savoir exactement où elles allaient, et sans avoir le moindre contrôle à cause du contrôle américain en la matière.

Est-ce qu'il y a une stratégie pour trouver une façon de concilier ça avec des objectifs de paix, et pour faire que ces armes ne tombent pas entre les mains d'adversaires manifestes ou de pays et de régimes condamnés officiellement par le Canada?

● (1805)

**Christiane Fox:** C'est une très bonne question. Merci.

Nous travaillons de près avec Affaires mondiales Canada afin de nous assurer que nous avons un système d'exportation d'armes qui tient compte de nos objectifs d'exportation, mais aussi de l'importance des objectifs de paix, comme vous l'avez noté. Il y a du travail qui va devoir être fait avec nos collègues. Nous offrons nos conseils, mais les décisions relèvent quand même du ministère des Affaires étrangères.

Toutefois, je pense qu'il est nécessaire pour notre souveraineté de diversifier nos exportations. En tant que membre de l'OTAN, nous avons des partenaires parmi les pays arctiques, avec lesquels nous avons une occasion de diversifier nos exportations.

Donc, c'est quelque chose que nous regardons de près. Nous devons vraiment mettre l'accent sur le travail de nos attachés de défense et le travail des conseillers en matière de commerce international. Nous travaillons de près pour peaufiner la réponse à ces défis et pour nous assurer d'avoir une diversification des exportations. C'est l'objectif.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** J'ai quand même envie de vous demander comment on peut le savoir. Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement? Quel mécanisme pourrait-on mettre en place pour améliorer le suivi? Ça n'a pas l'air facile de savoir où une arme aboutit.

**Christiane Fox:** Je ne suis pas une experte dans ce domaine. Nos collègues d'Affaires mondiales Canada seraient probablement mieux placés pour répondre à ces questions.

Cela dit, nous avons des mesures en place pour évaluer nos partenaires et leur conduite sur la scène internationale, ce qui nous permet d'avoir un certain niveau de confort.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** À moins que quelqu'un d'autre ici maîtrise un peu le dossier, ce sera effectivement à vérifier.

J'ai un autre exemple. En 2022, l'Arabie saoudite était la destination de 18,6 % des exportations d'armes. On sait que ce n'est pas un pays qui est respectueux des droits de la personne, c'est clair. Or on parle d'augmenter les exportations. Est-ce qu'il n'y a pas là un danger?

**Christiane Fox:** Comme je l'ai mentionné, il s'agit aussi d'augmenter nos exportations et de travailler avec des partenaires comme les pays de l'Arctique et les pays de l'OTAN, et de nouveaux partenaires de l'Indo-Pacifique.

Nous avons quand même la responsabilité de nous assurer que le système d'exportation des armes est solide et fiable. Nous allons continuer à faire ce travail, et nous allons étudier les occasions d'exporter des armes au cas par cas.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Quand on lit la Stratégie industrielle de défense du Canada, on constate que le gouvernement a plusieurs objectifs. On parle notamment « d'augmenter l'état de service de la flotte maritime à 75 %, de la flotte terrestre à 80 % et de la flotte aérospatiale à 85 % ». Selon un rapport du ministère de la Défense nationale, en 2023, 55 % des avions, 54 % des navires et 46 % de l'équipement de l'armée de terre étaient inutilisables. C'était il y a 3 ans, et non 10.

L'objectif est pour le moins ambitieux. Est-ce qu'il y a un échéancier?

**Christiane Fox:** Nous espérons atteindre les objectifs de 75 %, de 80 % et de 85 % dans les dix prochaines années. Nous allons mesurer les augmentations au cours des dix prochaines années.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Un audit interne du ministère de la Défense nationale mené en décembre 2025 a conclu que même des projets peu complexes, donc assez simples à faire, ont pris en moyenne 10 ans, de l'élaboration de leur définition à leur réalisation.

Là, vous dites que l'objectif est d'augmenter radicalement les pourcentages en 10 ans. Or, sachant qu'un projet simple peut prendre 10 ans, comment est-ce qu'on peut améliorer rapidement l'état de service des équipements dans de tels délais?

**Christiane Fox:** Dépendamment du service, la stratégie va changer. Je pense que l'objectif de la Stratégie industrielle de défense du Canada est d'abord de faciliter et d'accélérer l'approvisionnement, et, ensuite, d'évaluer les capacités dont on a besoin au Canada, comme le service et l'appui. Au-delà de ça, il s'agit de s'assurer de respecter les échéanciers établis dans la Stratégie.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** On sait qu'il y a eu des constats de pénurie de personnel, et de problèmes de données et de gestion de projets inefficace. Ce n'est pas moi qui invente ça, c'est ce qui avait été démontré à ce moment-là.

Vous dites que la Stratégie est là pour améliorer les choses, mais, selon vous, quelle est la principale cause du taux de disponibilité actuel du matériel? Est-ce que c'est une question d'argent, de bureaucratie, de manque de main-d'œuvre spécialisée, de dépendance à des fournisseurs étrangers? Quelle est la cause? Quelle est la priorité de la Stratégie?

Si jamais vous me dites que c'est un peu « toutes ces raisons », dites-moi quelle est la priorité.

• (1810)

**Christiane Fox:** Il faut noter qu'il y a eu un sous-investissement pendant une longue période, ce qui nous a menés là où nous en sommes en ce moment.

Là, nous avons les investissements, et nous devons maintenant nous assurer d'avoir suffisamment de capacité sur le plan de la main-d'œuvre. Dans certaines circonstances, il y aura peut-être une période de transition pour développer la main-d'œuvre canadienne pendant que nous rebâtissons notre industrie.

Je dirais que la main-d'œuvre et l'approvisionnement sont essentiels à notre succès.

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame la sous-ministre.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

**Cheryl Gallant:** Merci.

Je souhaite obtenir une réponse à ma question sur la décision rendue le 1<sup>er</sup> avril par le Conseil du Trésor, selon laquelle l'indemnité de soutien aux agents spéciaux comme ceux du Régiment d'opérations spéciales du Canada, soit le ROSC, n'est pas protégée. Si un agent se blesse en s'entraînant pour un niveau supérieur, son droit revient au niveau de celui de la catégorie pour laquelle il se qualifie toujours ou elle prend fin complètement, au lieu d'être bloquée au niveau un.

**Lieutenant-général Erick Simoneau (chef du personnel militaire, commandant du Commandement du personnel militaire, ministère de la Défense):** Monsieur le président, je vais répondre à cette question.

Cette indemnité précise est appelée « indemnité d'environnement », et le problème des indemnités mensuelles, c'est que, quand les membres ne sont pas en service dans cet environnement... Nous avons la même chose pour la Marine avec les indemnités de service en mer et de service en campagne.

Il s'agit ici de l'indemnité du ROSC. S'ils sont blessés et ne sont pas appelés en opération pendant plus de 30 jours, les agents perdent cette indemnité. Cela fait problème. Nous avons réglé la difficulté dans le cas des indemnités de service en mer et de service en campagne, en la calculant pour chaque jour. Quand l'agent est en opération, il la touche. Dans le cas contraire, il ne la reçoit pas. C'est donc équitable. C'est basé sur une activité concrète qui mérite rémunération.

Dans le cas précis des forces spéciales et de la recherche et sauvetage, nous envisageons d'intégrer ces indemnités au salaire, comme nous l'avons fait pour les pilotes. Par exemple, les pilotes des Forces armées canadiennes ne reçoivent pas l'indemnité du personnel navigant parce qu'elle est intégrée à leur salaire. Qu'ils soient blessés ou non, ils la conservent. Selon moi, cela vise à assurer qu'ils sont payés correctement, et à les mettre au niveau de l'industrie. Nous travaillons à réaliser cela en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, pour la majoration tant des forces spéciales que du personnel de recherche et sauvetage.

**Cheryl Gallant:** C'est fantastique. Cette rémunération ouvre donc droit à pension, également.

**Lgén Erick Simoneau:** Effectivement, madame.

**Cheryl Gallant:** À propos du lien à la chaîne d'approvisionnement pour les drones canadiens, les entreprises canadiennes ne peuvent pas figurer sur la liste des systèmes aériens sans pilote du département américain de la Défense. Elles ne peuvent donc pas se faire reconnaître comme fabricants de drones cybersécurisés. Cela complique leur accès au marché américain de la défense et aux contrats du ministère de la Défense au Canada.

Y aura-t-il une version canadienne des entreprises de drones agréées, un dispositif canadien agréé par le CST?

**Wendy Hadwen (sous-ministre adjointe, Politiques-Industrie, ministère de la Défense nationale):** Merci.

C'est l'objectif. Nous sommes conscients — et cela est ressorti au cours de l'élaboration de la Stratégie industrielle de défense — que les habilitations de sécurité et le programme de sécurité des contrats exigent que nous soyons plus proactifs dans le déblocage de l'habilitation des entreprises et des opérateurs, leur permettant d'accéder au marché international.

**Cheryl Gallant:** J'ai des PME dans ma circonscription qui veulent vendre à l'étranger. Elles m'ont dit que, pour vendre en Europe, elles doivent fournir au moins un appareil, souvent deux, dont un est destiné à être détruit. Pour une PME, cela peut représenter au moins des dizaines de milliers, plus probablement des centaines de milliers voire des millions de dollars. Elles ne peuvent pas assumer ces coûts.

Existe-t-il une exemption spéciale pour les produits militaires ou de défense canadiens afin que ces PME puissent aussi pénétrer le marché européen?

**Christiane Fox:** Merci d'avoir posé la question. Je ne savais pas que c'était une exigence pour accéder au marché européen. Nous pouvons tout à fait examiner la question. Le Canada adhère maintenant à l'accord SAFE, seul pays non européen à y participer. Cet accord facilite l'accès aux marchés d'approvisionnement. Peut-être par ce biais ou d'autres, nous pourrions étudier comment faciliter les choses.

Une partie de la solution est aussi que le gouvernement du Canada achète ces drones fabriqués chez nous, car une confiance

dans le système se crée lorsque le gouvernement canadien ou les Forces armées en font l'acquisition. Vous avez soulevé un très bon point. Je vais étudier la question et mettre le Comité au courant.

• (1815)

**Cheryl Gallant:** Il nous a été dit que les PME participeraient aux grands contrats de défense, mais certains de ces contrats sont déjà en cours. Ce que les PME me disent, c'est que, si elles travaillent comme sous-traitant d'un entrepreneur principal, celui-ci exigera une ristourne d'une manière ou d'une autre. Quelles mesures prenez-vous pour empêcher cette pratique?

Comment faire en sorte que ces PME travaillent directement en lien avec la Stratégie industrielle de défense et les services d'approvisionnement plutôt que d'avoir à passer par un entrepreneur principal qui impose cette exigence?

**Christiane Fox:** Il y a deux choses. Il peut arriver que nous faisons affaire avec un fournisseur majeur et ayons aussi un certain nombre de contrats pour réaliser ce que nous voulons faire en ayant recours à ce fournisseur majeur. C'est une possibilité. L'autre, c'est que le gouvernement du Canada affirme clairement, lorsqu'il négocie avec les entrepreneurs principaux, qu'il exclut toute ristourne et qu'il fasse respecter cette contrainte.

Il y a deux façons de s'y prendre, et nous avons la responsabilité de continuer à dialoguer avec les PME pour qu'il y ait un contact direct et pour les faire participer aux discussions et au développement des capacités.

J'ai été très rassurée, lors de nos journées sur les perspectives militaires. Il y avait beaucoup de PME présentes, ce qui n'aurait pas été le cas il y a quelques années. Il s'agit d'investir dans la relation, et ces deux exemples de mécanismes sont des moyens que nous pourrions utiliser.

**Le président:** Monsieur Danko, c'est à vous. Cinq minutes.

**John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci d'être parmi nous cet après-midi.

Je suis bien conscient que nous discutons de la Stratégie industrielle de défense dans le contexte d'une guerre commerciale lancée contre le Canada par l'administration Trump. Il est question de notre souveraineté en matière de capacités de défense, mais aussi au plan économique.

Je représente Hamilton. Ma région a toujours été le cœur de la capacité industrielle du Canada, que ce soit dans la sidérurgie, la construction navale, la fabrication de pointe ou toutes les industries connexes. Il existe d'importantes capacités industrielles au Canada, mais pas nécessairement dans le secteur de la défense. Il y a plein de choses très spécialisées que nous pourrions faire pour la défense. Actuellement, nous ne fabriquons pas forcément de produits spécialisés pour ce secteur.

Comment pouvons-nous exploiter l'expertise industrielle et les capacités qui sont les nôtres au Canada pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement, assurer que nous achetons des produits canadiens et renforcer ces industries afin d'exporter vers les marchés mondiaux?

**Christiane Fox:** Merci beaucoup de votre question.

Dans l'application de la Stratégie industrielle de défense et le déploiement des investissements en matière de défense, il s'agit vraiment de redistribuer l'activité économique dans l'ensemble du Canada.

Les secteurs de la sidérurgie et de l'automobile ont, comme vous le savez fort bien, ressenti les impacts des droits de douane et de l'évolution de nos relations avec nos partenaires traditionnels. Nous avons cerné nos capacités clés. Nous avons pris en compte les forces industrielles de notre pays — comme l'industrie sidérurgique ou la biotechnologie — pour essayer de les associer à certaines des capacités dont nous avons besoin. Pour Algoma Steel, fabriquer un certain type d'acier pour un véhicule est très différent de la production d'acier pour un destroyer de la classe River. Nous devons harmoniser les investissements réalisés dans la construction navale nationale avec les capacités dont nous disposons.

Cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais c'est clairement la voie que nous suivons: tenter de reconnecter le travail effectué partout au Canada avec les investissements en défense que fait le gouvernement actuellement.

**John-Paul Danko:** Merci. C'est une excellente nouvelle pour le Canada et les Canadiens, surtout pour ceux qui vivent dans les centres industriels.

Si j'en ai l'occasion, je voudrais parler de la main-d'œuvre et des métiers spécialisés, mais d'abord, je veux approfondir la réponse que vous avez donnée au sujet de la capacité industrielle. Beaucoup d'éléments nécessaires à la défense relèvent de la technologie de pointe. Il faut utiliser de la propriété intellectuelle. Nous renforçons ces capacités industrielles. Ce sont des modes de production très spécialisés, des équipements très spécialisés et des matériaux très spécialisés.

Dans un monde de plus en plus avancé, quelle importance accordez-vous au maintien de la propriété intellectuelle chez nous?

• (1820)

**Christiane Fox:** Merci de la question.

Je vais céder la parole à Heather Sheehy, qui voudra peut-être ajouter un mot, mais je dirais d'abord qu'il faudra vraiment trouver un équilibre. Certains éléments de PI — la propriété intellectuelle — seront extrêmement importants pour notre souveraineté et nos capacités militaires. Nous devons aussi être conscients de ceci: si une entreprise veut exporter, elle doit vendre à différents clients. Pour cela, elle pourrait devoir conserver une partie de sa PI afin de vendre son produit à l'étranger.

Il faudra trouver un point d'équilibre. Ce sera un facteur à considérer dans les différents contrats et approvisionnements. Il est important que, dans certains domaines, la propriété intellectuelle reste au Canada.

**John-Paul Danko:** Ma dernière question porte sur les métiers spécialisés.

Le gouvernement vient de lancer un investissement de 6 milliards de dollars pour recruter et former la prochaine génération de travailleurs spécialisés. Si nous investissons dans la défense autant que nous le disons, nous aurons besoin de dizaines de milliers de travailleurs expressément dans ces secteurs.

Selon la Stratégie industrielle de défense, comment allons-nous former cette prochaine génération de travailleurs pour atteindre nos objectifs?

**Christiane Fox:** Deux réponses.

D'abord, il y a tous les travaux d'infrastructure et de construction en cours, particulièrement dans le Nord. Nous aurons besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour ces travaux. Actuellement, nous traçons la carte de tous les projets d'infrastructure au Canada, particulièrement dans le Nord, et identifions les compétences nécessaires pour les mener à bien, comme des soudeurs, etc.

Ensuite, il y a les compétences spécialisées pour le développement des capacités satellitaires et la recherche quantique. Si nous considérons l'ensemble de nos efforts, nous aurons besoin, comme vous l'avez dit, d'une main-d'œuvre qualifiée, que ce soit pour la construction d'infrastructures, le logement militaire ou d'autres secteurs de compétence.

Nous devons travailler en partenariat avec d'autres. Je ne crois pas que nous puissions y arriver seuls. Nous devons collaborer avec les organisations autochtones, les syndicats, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, et nous devons accélérer les choses et réfléchir à des moyens créatifs pour y parvenir. Les investissements comptent. Les programmes d'apprentissage et le développement du talent que nous avons comptent. Ce ne sera pas une tâche facile, mais il faut s'y atteler sérieusement.

Merci.

**Le président:** Merci, madame la sous-ministre.

Monsieur Savard-Tremblay, de retour à vous. Deux minutes et demie.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Merci.

Madame Fox, un autre objectif de la Stratégie est « d'augmenter de 85 % les investissements du gouvernement dans la R-D liés à la défense ». On sait que le Québec est un chef de file dans plusieurs domaines, notamment dans le secteur aérospatial et en intelligence artificielle.

Est-ce qu'on peut avoir l'assurance que les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises du Québec, auront leur juste part dans cette nouvelle phase d'expansion de la défense?

**Christiane Fox:** Oui. Des investissements ont déjà été faits dans certaines compagnies, notamment Héroux Devtek, par l'entremise de programmes. Nous devons continuer à faire ça.

Effectivement, le gouvernement a annoncé des investissements dans le Conseil national de recherches du Canada et dans nos instituts, mais je pense que nous allons devoir étudier comment établir des partenariats avec l'Université de Sherbrooke et d'autres pour accomplir les objectifs que nous avons besoin d'accomplir.

Toutefois, il y a déjà une liste de compagnies et d'institutions du Québec qui sont visées par les investissements initiaux.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Est-ce que les partenariats avec les universités font partie du plan? Vous avez dit que vous pensiez que vous devriez faire ça.

**Christiane Fox:** Il y a déjà des partenariats qui vont de l'avant. Toutefois, nous sommes en conversation avec des institutions de partout au pays pour en faire plus.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Est-ce qu'il est possible de s'assurer, par exemple, que les technologies développées avec des fonds publics peuvent demeurer sous contrôle canadien ou québécois?

**Christiane Fox:** Dans certaines circonstances, oui. Comme je l'ai noté, quand il est question d'exportations, des fois, ça peut être plus complexe, parce que nous voulons aussi permettre aux entreprises d'exporter.

Toutefois, je pense qu'il y a des occasions. Par exemple, on peut se servir des satellites pour voir comment on peut faire la prévention des feux de forêt, mais aussi pour des investissements et des applications militaires.

Donc, je pense qu'il y a des occasions pour le Québec, pour l'industrie et pour le gouvernement.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Si on parle de secteurs stratégiques, comme l'intelligence artificielle, les drones ou le secteur aérospatial, on ne veut pas nécessairement que d'autres mettent la main dessus.

**Christiane Fox:** Je pense qu'il y a des secteurs dans lesquels nous allons vouloir garder un certain contrôle sur ce qui est créé. Je pense qu'il va être très important que nous soyons clairs dans nos demandes à l'industrie, aux universités et aux centres de recherche.

• (1825)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Kibble, vous avez cinq minutes.

**Jeff Kibble:** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Fox.

J'ai parcouru la Stratégie industrielle de défense sans y déceler la moindre mention des moyens de repousser les menaces non cinétiques, notamment le commerce coercitif, l'ingérence étrangère et l'instrumentalisation des chaînes d'approvisionnement. Je constate que le *Rapport de l'état de l'industrie de la défense au Canada* ne mentionne même pas l'acier et l'aluminium parmi les facteurs à prendre en compte.

Pourriez-vous m'aider à comprendre comment la stratégie traite, par exemple, du commerce coercitif?

**Christiane Fox:** Le cyberspace fait indéniablement partie des capacités dont nous sommes dotés — ce que fait le CST, le Centre de la sécurité des télécommunications, au Canada et ce dont nous avons besoin en matière de développement. Cela inclut la sécurité quantique, l'infonuagique et l'intelligence artificielle. Ces éléments sont répertoriés parmi les systèmes numériques.

**Jeff Kibble:** Je ne parle pas de systèmes numériques, mais de la stratégie à adopter face au commerce coercitif, à l'ingérence étrangère et à l'instrumentalisation des chaînes d'approvisionnement. Ce n'est pas une question de technologie, mais de stratégie. Comme je l'ai dit, le *Rapport de l'état de l'industrie de la défense au Canada* n'aborde même pas les facteurs que sont l'acier et l'aluminium.

**Wendy Hadwen:** Nous avons recueilli de nombreux points de vue au cours de l'élaboration de la stratégie, afin de nous assurer de préserver nos avantages économiques face à des adversaires qui pourraient chercher à les compromettre ou à en tirer profit. Ces investissements s'accompagnent de la ferme intention de les protéger par des mesures de cybersécurité et...

**Jeff Kibble:** Merci. Je me réjouis de cette volonté, mais je n'en trouve pas trace dans la stratégie.

Ma question s'adresse maintenant au général Simoneau. Le ministère a validé l'évaluation datée du 27 janvier rédigée par le lieutenant-colonel Kieley, commandant de l'école des recrues. Considérez-vous ces conclusions comme reflétant la position officielle de

l'ELRFC, c'est-à-dire l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes pour la période en cause?

**Lgén Erick Simoneau:** Replaçons d'abord ce rapport dans son contexte. Il s'agit d'un rapport très technique qui illustre ce qu'est une organisation qui apprend: des collaborateurs observent, transmettent leurs observations à leurs supérieurs, et le quartier général a le temps nécessaire pour analyser ces informations et proposer des plans d'action visant à remédier à...

**Jeff Kibble:** Acceptez-vous le rapport, dans ce cas?

**Lgén Erick Simoneau:** J'approuve l'ensemble des dix recommandations énumérées à la fin du rapport. Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui que huit de ces recommandations ont déjà été mises en œuvre.

**Jeff Kibble:** Merci.

Dans le *Globe and Mail*, en 2025, le ministre a annoncé un objectif de recrutement de 12 000 à 15 000 personnes par an. Plus tôt cette année, il a été annoncé que l'objectif avait été ramené à environ 6 900, puis il a été précisé que, pour cette année, il y avait eu 7 300 inscriptions. Il ne s'agit pas de candidatures retenues, mais d'inscriptions.

Le rapport de Kieley nous apprend que près de 25 % des candidats échouent aux tests; nous sommes donc clairement loin d'atteindre nos objectifs, malgré les annonces optimistes à ce sujet. Quels sont les chiffres de recrutement nécessaires pour constituer des effectifs formés et efficaces dans les Forces canadiennes? Quelle voie fallait-il suivre? De combien avons-nous besoin cette année, l'année prochaine et l'année suivante, non pas de recrues, mais d'éléments qui vont réellement aller jusqu'au bout et réussir?

**Lgén Erick Simoneau:** D'abord ceci: nous avons abaissé quelques obstacles qui freinaient l'accès, mais nous n'avons pas compromis les normes. Par conséquent, comme nous accueillons un plus grand nombre de demandeurs, nous formons davantage de personnes. Il est toutefois normal que le taux de réussite au niveau de la formation de base soit en baisse, passant de 85 %, selon le rapport, à 77 %. C'est ce que vous...

**Jeff Kibble:** Vous avez dit que vous formiez davantage de personnel, mais en respectant les normes. Quels sont les chiffres concrets dont vous avez besoin, disons pour cette année, l'année prochaine et les années suivantes, pour vous doter à terme d'une force bien formée efficace? Quel est le chemin à suivre pour y parvenir, quels sont les chiffres réels? Le savons-nous?

**Lgén Erick Simoneau:** L'objectif en matière d'effectifs opérationnels bien formés, tel que fixé par la cheffe d'état-major de la défense, est de 71 500 membres dans les forces régulières d'ici 2029. Nous sommes en bonne voie: nous en comptons un peu moins de 68 000 à l'heure actuelle, et il nous reste deux ans pour atteindre les 71 500. Si nous continuons à augmenter nos effectifs au rythme de 5 000 personnes, comme nous l'avons fait ces deux dernières années, nous atteindrons ce chiffre, conformément aux directives de la cheffe d'état-major de la défense.

**Jeff Kibble:** Pour l'année prochaine, l'objectif est fixé à 8 200 candidats. Cela représente une augmentation de 12 % par rapport à cette année. Selon la vérificatrice générale, l'école fonctionne déjà à 80 % de sa capacité et il y a une pénurie d'instructeurs, d'équipements essentiels et même d'uniformes.

Comment une école dont la capacité est limitée peut-elle absorber une augmentation de 12 % du nombre d'élèves, puis une augmentation encore plus importante l'année suivante?

**Lgén Erick Simoneau:** Il y a trois points à signaler à ce propos.

Tout d'abord, nous augmentons la capacité d'accueil, tant à Saint-Jean qu'à Borden. J'ai reçu aujourd'hui une photo montrant 420 lits en cours d'installation dans un camp. Ils seront prêts pour cet été. Cela va nous permettre d'augmenter notre capacité d'accueil.

Quant aux instructeurs, il s'agit de la priorité absolue des Forces armées canadiennes. Dans ces écoles, les effectifs sont déjà au complet et le resteront.

• (1830)

**Jeff Kibble:** Rapidement, si je peux, en huit secondes...

**Le président:** Merci, monsieur Kibble. Vous n'êtes pas assez rapide. Je suis désolé.

Madame Idlout, vous avez la parole. Cinq minutes.

**Lori Idlout:** *Qujannamiik, Iksivautaq.* Merci, monsieur le président.

Je tiens à dire d'abord à quel point je suis impressionnée de voir que les fonctionnaires du gouvernement du Canada, les dirigeants, sont tous des femmes. N'est-ce pas incroyable? C'est vraiment formidable.

J'ai une double question à poser sur la mise en œuvre de la Stratégie industrielle de défense. D'abord, comment le gouvernement du Canada collaborera-t-il avec les territoires et les partenaires autochtones pour atteindre les objectifs de la stratégie? Vous avez déjà répondu en partie, ce que j'apprécie beaucoup, mais pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Deuxièmement, comment la stratégie industrielle du Canada soutiendra-t-elle la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine de la défense au Canada?

Je demanderai simplement au président de surveiller votre temps de parole et de vous interrompre lorsque mon temps de parole sera écoulé.

Merci.

**Christiane Fox:** Très bien. Je vais commencer, quitte à ce que mes collègues ajoutent quelque chose.

Pour répondre à votre première question sur notre collaboration avec les territoires et les organismes autochtones du Nord, je dirai tout d'abord que nous avons mis en place des tables rondes afin de pouvoir discuter de toutes ces questions de manière plus précise, territoire par territoire. Nous avons mené de nombreuses consultations à la faveur du partenariat entre les Inuits et la Couronne. Nous avons une table ronde spéciale consacrée à la défense et à la sûreté pour discuter de certaines questions. Il existe des capacités militaires particulières que nous devons partager avec nos partenaires de l'Arctique et d'Inuit Nunangat, mais nous devons également les écouter pour connaître leurs priorités et voir dans quels domaines nous pourrions collaborer.

Nous réalisons d'importants investissements dans le Nord, notamment dans des infrastructures majeures, mais ces infrastructures auront besoin d'électricité et d'un accès Internet à large bande passante. Comment pouvons-nous concilier les besoins des collectivités et ceux de l'armée afin de mener à bien ces investissements? Nous avons eu plusieurs discussions qui vont du reste se poursuivre. Nous essayons notamment d'être plus transparents au sujet de nos projets et de recueillir des commentaires à un stade précoce.

Sur des questions clés telles que la main-d'œuvre, dont votre collègue a parlé, nous voulons nous assurer de pouvoir collaborer avec les communautés locales au sujet des débouchés aussi bien que de la sécurité dans le contexte des communautés qui se trouveront à proximité d'un centre opérationnel. Comment pouvons-nous prendre en compte certaines de ces considérations? Nous poursuivrons ce dialogue.

Nous rencontrons également des organisations qui s'occupent de revendications territoriales et certaines instances décisionnelles en matière d'environnement au sujet de projets qui viendront bientôt chez eux. Il s'agira d'un dialogue constant. Dans le cadre d'une sorte de tournée à travers le pays, nous avons tenu notre première réunion fédérale-provinciale-territoriale afin de discuter des priorités de chacun, et les territoires ont également pris part à ces échanges.

À propos de votre deuxième point, je pense qu'il s'agit là d'une véritable occasion pour le Canada de réfléchir sérieusement à la R-D, à la technologie et l'innovation, non seulement dans le contexte de la défense, mais aussi dans celui des applications à double usage. Pensons aux experts en informatique quantique que nous avons au Canada, aux centres d'IA, aux capacités en matière de drones qui, comme on le voit, vont prendre de plus en plus d'importance dans l'avenir des capacités militaires, comment pouvons-nous investir et comment pouvons-nous établir des partenariats?

Autrefois, il y avait peut-être beaucoup d'activités menées à Recherche et développement pour la défense Canada, parallèlement à d'autres qui se faisaient ailleurs, dans un établissement distinct. Avoir la possibilité de réunir diverses personnes pour mener ces recherches, en partie dans un espace sûr et un lieu sécurisé, et en partie grâce à cette technologie à double usage... La Stratégie industrielle de défense nous permet de bénéficier des investissements financiers nécessaires pour soutenir cette activité dans notre pays, et je pense que nous devons définir clairement quelles possibilités de R-D sont liées à certaines de ces capacités souveraines qui ont été identifiées dans la Stratégie industrielle de défense. Ce sont là quelques-unes des discussions que nous menons actuellement avec les établissements de recherche.

Madame Hadwen, auriez-vous quelque chose à ajouter?

**Wendy Hadwen:** Merci beaucoup.

Si vous me le permettez, je voudrais également souligner que la Stratégie industrielle de défense nous place dans une nouvelle position qui nous permet de mettre à disposition des champs de tir, des zones d'entraînement et des environnements opérationnels afin de tester et d'évaluer les produits de l'industrie canadienne. Certaines de ces initiatives sont déjà officialisées, tandis que d'autres doivent encore se concrétiser. Nous envisageons des journées de l'industrie, où nous aurions un site où notre présence militaire est importante et où des entreprises industrielles seraient également présentes.

Plus précisément encore, les Forces armées canadiennes déploient d'importants efforts pour être présentes aux salons professionnels au Canada, ou aux salons de l'industrie. Il a été question de CANSEC, mais honnêtement, il semble y avoir une activité chaque semaine dans une région différente du pays, et c'est une bonne chose. Plus l'industrie et les Forces armées canadiennes ont l'occasion de se rencontrer... Ce renforcement des relations est un élément clé dans la recherche d'un avantage concurrentiel.

• (1835)

**Le président:** Merci pour vos questions et vos réponses.

Monsieur Bezan, à vous.

Je suis très attentif à l'heure. Il nous reste environ 10 minutes. Je vous réserve cinq minutes pour vos questions.

Prenez cinq minutes, et ensuite nous verrons bien ce qui se passera.

**James Bezan:** Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir sur des propos que le général Simoneau vient de tenir.

Il existe une note de service émanant de l'École de leadership et de formation des recrues des Forces canadiennes. L'une des recommandations se rapporte à l'assouplissement des critères des tests d'aptitude. On y indique qu'il faudrait réintroduire une forme de test d'aptitude au cours du recrutement. On précise que cela aura probablement des répercussions en aval sur la formation.

D'après des témoignages anecdotiques que j'ai entendus de la part de personnes vivant dans des endroits comme Gagetown, les recrues qui se présentent ne répondent plus aux mêmes normes de qualité qu'autrefois. Nous constatons que de plus en plus de personnes sont réformées pour des raisons de santé mentale ou d'autres problèmes physiques en raison de l'abaissement des critères. Compte tenu de ce rapport qui vient d'être publié et qui est assez préoccupant, nous voulons nous assurer de continuer à recruter la crème de la crème, de former les recrues et de constituer une armée forte.

On nous rapporte qu'un peloton aurait affiché un taux d'échec supérieur à 50 %. On nous fait part de cas de racisme et de misogynie, des comportements que nous nous efforçons d'éradiquer dans la culture des Forces armées canadiennes afin de tourner la page sur les problèmes que nous avons connus par le passé. On dirait bien qu'on est en train de faire marche arrière.

J'ai donné mon préavis d'une motion le vendredi 1<sup>er</sup> mai. Je propose:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de la défense nationale mène une étude échelonnée sur six réunions concernant les programmes de recrutement et d'instruction des Forces armées canadiennes, plus précisément les changements énoncés dans le document du 27 janvier 2026 intitulé « Initial Observations – Impact of Changes to CAF Recruiting Policies at Basic Training Over 2025 » [Observations initiales – Impact des changements aux politiques de recrutement des FAC pour l'instruction de base au cours de 2025]; que le Comité invite le ministre de la Défense nationale, la cheffe d'état-major de la défense, le commandant de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, le chef du personnel militaire et d'autres témoins experts; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

**Le président:** La motion est proposée et peut être débattue.

Monsieur Malette, à vous.

**Chris Malette:** Merci, monsieur le président.

Je propose un amendement à la motion. Il s'agit de la modifier comme suit: a) en remplaçant le mot « six » par le mot « quatre »; b) en remplaçant les mots après « Forces armées canadiennes » et avant « que le Comité invite » par: « étant donné que, cette année, les Forces armées canadiennes ont atteint le plus haut niveau de recrutement en 30 ans »; c) en remplaçant les mots après « que le Comité invite » et avant « d'autres experts » par: « les fonctionnaires pertinents du ministère de la Défense nationale »; et d) ajoutant après les mots « à la Chambre » les mots « et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande une réponse du gouvernement. »

J'ai des copies de l'amendement.

**Le président:** Les exemplaires sont en cours de distribution.

Le texte est-il disponible en anglais et en français?

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** C'est ce que j'allais vous demander, monsieur le président. Est-ce disponible dans les deux langues officielles?

[Traduction]

**Chris Malette:** Il est disponible dans les deux langues officielles.

**Le président:** D'accord. Nous allons nous charger de les distribuer.

Souhaitez-vous lire le texte effectif...?

**Chris Malette:** Comment la motion serait formulée?

**Le président:** Nous allons suspendre la motion initiale.

Nous passons maintenant à l'amendement. Nous allons en débattre...

**James Bezan:** Nous devrions étudier un amendement à la fois. C'est plutôt...

• (1840)

**Le président:** C'est pourquoi je demande au député de lire la motion modifiée.

**Chris Malette:** Très bien. Je vais lire la motion modifiée.

Elle dirait: « Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de la défense nationale mène une étude échelonnée sur quatre réunions concernant les programmes de recrutement et d'instruction des Forces armées canadiennes, étant donné que, cette année, les Forces armées canadiennes ont atteint le plus haut niveau de recrutement en 30 ans; que le Comité invite les fonctionnaires pertinents du ministère de la Défense nationale et d'autres témoins experts; que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre et que, conformément à l'article 109 du Règlement, demande une réponse du gouvernement. »

**Le président:** Monsieur Bezan, à vous.

**James Bezan:** Selon moi, l'alinéa b) modifie l'intention de la motion et devrait être déclaré irrecevable.

Dans la motion initiale, il fait expressément mention du document intitulé « Initial Observations – Impact of Changes to CAF Recruiting Policies at Basic Training Over 2025 [Observations initiales – Impact des changements aux politiques de recrutement des FAC pour l'instruction de base au cours de 2025] ». En supprimant cette référence, on fait disparaître l'objet de l'étude. La modification qui ajoute un slogan libéral change l'intention de la motion.

**Le président:** Il s'agit manifestement de recrutement. L'amendement a été présenté et je souhaite un débat plus approfondi. Je trouve que la décision demandée concernant l'intention serait... Je crois que l'intention demeure, même si l'amendement est apporté, car il demande toujours d'examiner les programmes de recrutement et de formation. Cela est encore en place, que je sache.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le président, j'aimerais intervenir.

[Traduction]

**Le président:** M. Savard-Tremblay souhaite intervenir, puis M. Kibble.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Je ne le demande pas pour maintenant, car je vais finir par réussir à décrypter le texte. Toutefois, quand je le reçois comme ça, c'est extrêmement compliqué.

À l'avenir, est-ce qu'il serait possible d'avoir une version incluant le nouveau libellé et le suivi des modifications de l'ancienne version? Ce serait beaucoup plus simple à comprendre. Je dis ça parce que là, c'est un casse-tête.

[Traduction]

**Le président:** La version française ne comprend-elle par le suivi des modifications?

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Nous avons juste les modifications. C'est à nous de prendre le temps de les transposer dans l'ancienne motion. C'est la même chose en anglais.

[Traduction]

**Le président:** On nous a demandé d'illustrer les modifications apportées à la motion dans les deux langues.

Est-ce disponible, monsieur Malette?

**Chris Malette:** Je ne les ai pas à disposition. Je peux demander au personnel. Un instant, s'il vous plaît...

**Le président:** M. Kibble est le prochain, mais je crois que nous sommes maintenant...

**Chris Malette:** Monsieur le président, si nous pouvions suspendre une minute, je pourrai obtenir le nécessaire.

**James Bezan:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Je vais entendre le recours au Règlement.

J'allais suspendre un instant, mais allez-y.

**James Bezan:** À propos de la procédure, pendant qu'ils s'occupent de la question, nous pourrions parcourir les points a), b), c) et d) un à un. Ce serait plus clair que si on s'en tenait à un seul gros amendement.

**Le président:** L'amendement est tel que le député l'a lu. C'est l'amendement précédé par... Il se rapporte à toute la motion. Je vais donc suspendre la séance un instant.

Toutes mes excuses aux témoins, qui peuvent se retirer. Merci beaucoup de votre témoignage.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le président, j'aimerais avoir la parole.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Savard-Tremblay, à vous.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Dans une minute, c'est la fin de la réunion.

**Le président:** Oui.

[Traduction]

Monsieur Savard-Tremblay...

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Nous étions censés finir la réunion à 18 h 30. J'ai déjà légèrement repoussé mon prochain engagement.

[Traduction]

**Sherry Romanado:** Nous pourrions peut-être faire circuler le texte et obtenir le suivi des modifications.

• (1845)

**Le président:** Si j'ai bien compris, si je suspends les travaux, nous étudierons votre amendement à la prochaine réunion.

Le Comité accepte-t-il?

**Sherry Romanado:** Nous diffuserons les deux versions avec suivi des modifications pour permettre la discussion et la poursuite des travaux.

**Le président:** Suspendons les travaux et étudions la question dès le début de la prochaine réunion.

[La séance est suspendue à 18 h 45, le mercredi 6 mai.]

[La séance reprend à 11 h 03, le lundi 25 mai.]

• (46700)

**Le président:** La séance est ouverte.

Bienvenue à la reprise de la 36<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes, suspendue le mercredi 6 mai.

Lorsque nous avons suspendu les travaux, le Comité étudiait un amendement proposé par M. Malette à la motion de M. Bezan. Vous avez tous reçu le texte de la motion et de l'amendement. Nous avons procédé de la sorte pour faciliter les délibérations.

Monsieur Kibble, c'est votre tour. Nous poursuivons.

**Jeff Kibble:** Je renonce à mon droit de parole.

**Le président:** M. Kibble laisse passer son tour.

Oui, monsieur Bezan.

**James Bezan:** Je vais parler de l'amendement présenté par M. Malette. Je propose un sous-amendement à cet amendement en supprimant le point b), qui demande de remplacer les mots après « Forces armées canadiennes » et avant « que le Comité invite » par: « étant donné que, cette année, les Forces armées canadiennes ont atteint le plus haut niveau de recrutement en 30 ans ».

Je souhaite supprimer ce passage. Si ce point est supprimé, je pense que nous pourrions obtenir le consentement pour accepter les autres modifications. Cela préservera l'objectif de la motion, qui est l'étude du rapport de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes remis au chef du personnel militaire sur les difficultés éprouvées dans la formation de base. Il s'agit de la formation de base, pas uniquement du recrutement.

**Le président:** Merci.

Le sous-amendement a été publié.

Madame Romanado, la parole est à vous.

**Sherry Romanado:** Merci, monsieur le président.

Je veux m'assurer d'avoir bien compris. Le sous-amendement vise à supprimer le point b). Comme nous n'en avons pas de version écrite, pouvez-vous répéter, pour que le Comité comprenne bien, ce que M. Bezan a dit?

**James Bezan:** Nous avons un document de travail fourni par le greffier.

● (46705)

**Le président:** Oui, un document de travail a été diffusé.

**James Bezan:** L'amendement proposé comporte les points a), b), c) et d). Je propose de supprimer le b).

**Le président:** Supprimez-vous aussi le c)?

**James Bezan:** Non, nous le conservons.

**Le président:** Vous conservez donc le point c). D'accord.

**James Bezan:** Seulement le point b) est supprimé. Les autres modifications me conviennent.

**Le président:** Madame Romanado, à vous la parole.

**Sherry Romanado:** Donc, la proposition veut que, après la suppression du point b), on revienne en substance à la motion initiale telle quelle?

**James Bezan:** Non. L'amendement réduit le nombre de réunions à quatre. Il prévoit toujours l'invitation d'autres témoins et demande une réponse du gouvernement. Tout cela demeure. Le sous-amendement supprime seulement les mots « étant donné que, cette année, les Forces armées canadiennes ont atteint le plus haut niveau de recrutement en 30 ans » et conserve le titre du rapport que nous voulons étudier.

**Le président:** Monsieur Malette, à vous.

**Chris Malette:** Je comprends, d'un point de vue politique, quelle pourrait être le but visé, mais remet-on en question la validité de l'énoncé « étant donné que, cette année, les Forces armées canadiennes ont atteint le plus haut niveau de recrutement en 30 ans », ou estime-t-on qu'il est superflu dans la motion? Est-ce l'idée?

**James Bezan:** Premièrement, cet élément supprime le but de la motion initiale. Deuxièmement, s'il s'agit d'un record sur 30 ans, c'est parce qu'on ne recueille des données sur le recrutement que depuis 30 ans. En réalité, ce chiffre ne dit rien. Si on remontait à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre de Corée, on pourrait vraiment évaluer les chiffres du recrutement. L'indicateur donné ici ne vaut que pour les trois dernières décennies.

**Chris Malette:** Merci.

**Le président:** Madame Romanado, la parole est à vous.

**Sherry Romanado:** Comme nous n'avons pas le sous-amendement par écrit, je veux m'assurer de l'avoir bien compris. Je crois que nous conservons les points a), c) et d) de l'amendement, mais que, en supprimant b), nous revenons à la motion initiale, qui dit: « plus précisément les changements énoncés dans le document du 27 janvier 2026 intitulé « Initial Observations – Impact of Changes to CAF Recruiting Policies at Basic Training Over 2025 [Observations initiales – Impact des changements aux politiques de recrutement des FAC pour l'instruction de base au cours de 2025] ». Est-ce exact?

**James Bezan:** C'est exact. C'est l'objet de la motion. Il s'agit de la formation de base, pas du recrutement.

Même si le président a jugé ma proposition irrecevable, elle porte sur la formation de base à Saint-Jean, et non sur le record de recrutement sur 30 ans évoqué par M. Malette.

**Le président:** D'autres participations au débat?

**Un député:** Mettons la motion aux voix.

**Le président:** Très bien. Le vote porte sur un sous-amendement proposé à l'amendement de M. Malette et visant à supprimer le point b).

Nous passons au vote.

(Le sous-amendement est rejeté par 6 voix contre 5. [Voir le Procès-verbal])

(L'amendement est adopté par 6 voix contre 5. [Voir le Procès-verbal])

(La motion amendée est adoptée avec dissidence.)

**Le président:** La motion ayant été adoptée, nous allons maintenant reprendre l'étude de l'impact de la Stratégie industrielle de défense, conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 23 février 2026.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride. Avant de poursuivre, j'invite les participants à consulter les consignes qui se trouvent sur la table. Ces précautions visent à prévenir les rétroactions acoustiques et à protéger la santé et la sécurité des interprètes.

Pour rappel, veuillez attendre que je vous désigne nommément avant de prendre la parole. Si vous souhaitez intervenir, levez la main ou utilisez la fonction « lever la main » sur Zoom. Le greffier et moi-même gérons l'ordre des interventions le mieux possible.

Quant à l'interprétation, veuillez utiliser votre oreillette et choisir le canal voulu. Je rappelle aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin d'interprétation, veuillez prendre un moment tout de suite pour préparer votre oreillette et choisir le bon canal. Cela permettra de profiter pleinement du temps alloué aux questions et réponses.

Tous les propos doivent être adressés à la présidence.

Je souhaite maintenant la bienvenue aux témoins: Robert Huebert, professeur à l'Université de Calgary, par vidéoconférence; Christian Leuprecht, professeur au Collège militaire royal du Canada; Richard Shimooka, agrégé supérieur de recherche à l'Institut Macdonald-Laurier, par vidéoconférence; et Heather Exner-Pirot, directrice de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement à l'Institut Macdonald-Laurier, par vidéoconférence.

Sur ce, je donne la parole à chaque témoin pour une déclaration liminaire de cinq minutes au maximum.

Monsieur Huebert, vous d'abord.

● (46710)

**Robert Huebert (professeur, University of Calgary, à titre personnel):** Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous remercie de cette occasion de parler d'un sujet d'une importance cruciale pour le Canada.

Nous sommes là pour parler, bien sûr, de la Stratégie industrielle de défense du Canada et j'entame mes remarques en évoquant ce que je considère comme l'une des principales difficultés, voire des principales imperfections, qui entachent nos efforts. Je me réjouis qu'on prenne enfin au sérieux l'élaboration d'une stratégie industrielle nationale de défense. Il faudrait remonter presque jusqu'à la Stratégie nationale de construction navale pour trouver un effort comparable, mais celui-ci est d'une ampleur nettement supérieure.

Ma plus grande critique porte sur l'hypothèse fondamentale de la stratégie. La stratégie a des piliers très solides et guide notre façon de penser la stratégie industrielle militaire canadienne, mais elle omet un des éléments les plus cruciaux que, selon moi, nous ne pouvons plus nous permettre de remettre à plus tard. Elle repose sur l'hypothèse que nous avons largement le temps de nous préparer [*difficultés techniques*].

Je soutiens que nombre des changements signalés dans l'introduction et la déclaration des trois ministres au début de la stratégie, évoquant l'évolution géopolitique, sont sous-estimés. En réalité, l'impact de la géopolitique est tel que le Canada doit réellement...

[*Français*]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

[*Traduction*]

**Le président:** Veuillez vous arrêter un instant, monsieur Huebert.

[*Français*]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Nous n'avons pas entendu une partie des propos de M. Huebert à cause des coupures de son. Serait-il possible de reprendre, disons, la dernière minute et demie de l'allocution d'ouverture du témoin?

[*Traduction*]

**Le président:** Nous avons brièvement perdu la connexion avec vous. Monsieur pouvez-vous recommencer?

**Robert Huebert:** D'entrée de jeu, sachez que je suis ravi d'avoir l'occasion de m'exprimer sur ce sujet d'une grande importance.

Nous nous sommes enfin dotés d'une stratégie industrielle et je m'en réjouis. Depuis la mise en oeuvre de la stratégie canadienne de construction navale, nous ne nous sommes plus penchés sur ce sujet très important.

Ma critique la plus sévère à l'égard de cette stratégie porte toutefois sur le postulat sur lequel elle repose, à savoir que l'environnement géopolitique nous donne amplement le temps de remplir les engagements que nous prenons dans cette stratégie. Je soutiens que nous n'avons pas le temps et qu'il est urgent d'agir face à ce que les trois ministres ont qualifié de changements géopolitiques, quand ils ont présenté la stratégie. Ces changements ont été si rapides et si dangereux que le Canada doit désormais réfléchir non seulement aux réformes à apporter à nos forces armées et à l'engagement financier que nous devons prendre pour leur permettre d'acquérir les capacités requises, mais aussi aux mesures à prendre pour y arriver, sachant que nous pourrions nous retrouver dans une situation de conflit bien plus vite que prévu et que toute stratégie industrielle doit tenir compte de cette urgence.

Cela signifie que la stratégie comporte trois omissions fondamentales.

La première est la manière dont le Canada fournit à ses forces l'équipement nécessaire en cas de conflit. Nous aurions pu demander conseil à deux de nos amis. Nous aurions pu nous tourner vers les Ukrainiens qui ont certainement dû réfléchir à cette question depuis 2014. Nous aurions aussi pu demander à nos amis taïwanais comment ils se sont préparés, dans un délai très court, à s'engager dans un conflit prévisible ou non prévu.

La deuxième omission, qui est attribuable au secteur industriel, concerne l'élément intégré des États-Unis. Nous savons que nous avons élaboré cette stratégie en partie parce que les États-Unis sont de plus en plus déstabilisés depuis le début du deuxième mandat de l'administration Trump. Je pense que nous aurions prêté beaucoup plus d'attention à cela si, au lieu d'esquiver la question, nous avions été beaucoup plus directs et avions reconnu que, dans certains dossiers, nous ne pouvons pas nous dissocier des Américains. Nous aurions abordé la question avec une plus grande franchise.

La troisième lacune de cette stratégie, c'est l'absence totale de considération ou de discussion quant à la façon dont le Canada doit gérer l'interface politique entre nos stratégies industrielles et nos actions concrètes. Le remplacement des Sea King et la série de problèmes entourant le remplacement des F-18 ne sont que quelques exemples qui ont démontré à la plupart des observateurs que l'un des plus grands défis que nous devons relever pour nous doter d'une stratégie industrielle, c'est de comprendre comment se produit l'interaction politique, comment et quand elle a freiné le processus, et comment et quand elle l'a facilité.

Dans certains cas, notamment pour l'acquisition des C-17, nous avons constaté que le processus peut fonctionner. Cependant, rien dans cette stratégie ne nous dit dans quelles circonstances l'interaction politique est un facteur positif, ni quand elle est un facteur négatif, ni ce que nous pouvons faire pour nous assurer que dorénavant, nous concentrerons nos efforts uniquement sur les aspects positifs.

J'ai encore trois points à signaler qui doivent être pris en compte dans toute initiative pour mettre en oeuvre cette stratégie et en tirer parti.

Premièrement, nous devons être conscients de l'urgence d'agir et reconnaître qu'il ne s'agit pas seulement de rattraper le temps perdu, puisque dans les faits, la défense était au bas de la liste des priorités du gouvernement. Nous devons commencer à comprendre ce qui se passe en temps de guerre ou dans un environnement guerrier et comment cela influe sur notre façon d'élaborer une stratégie industrielle.

Deuxièmement, nous devons prendre très au sérieux les exemples et les expériences de nos amis et alliés et solliciter leurs conseils sur la façon de procéder. Notre stratégie de construction navale date de très longtemps, et nous manquons cruellement d'exemples dans ce domaine. Il est impératif que nous prêtions attention à ce que nos alliés et amis ont fait.

Troisièmement, nous devons examiner la question sous un angle nouveau. Même le rapport fait état de la nécessité d'accroître la capacité de mobilisation du milieu universitaire, de l'industrie et d'autres acteurs, mais la dure réalité, c'est que nous n'avons pas très bien réussi à le faire. Nous devons changer la dynamique de cet environnement.

• (46715)

Merci beaucoup.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Huebert.

Monsieur Leuprecht, vous disposez de cinq minutes.

• (46720)

[Français]

**Christian Leuprecht (professeur, Collège militaire royal du Canada et Université Queen's, à titre personnel):** Bonjour, je vous remercie de l'invitation. Je salue également mes collègues.

Je vais intervenir en anglais, mais vous pourrez poser vos questions dans la langue officielle de votre choix.

[Traduction]

La souveraineté est un choix. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada possédait la quatrième armée en importance au monde. Aujourd'hui, les Forces armées canadiennes sont plus petites que la garde nationale de l'Alabama, le 30<sup>e</sup> État américain en importance.

La stratégie d'investissement dans la défense est une occasion d'investir dans le plus important instrument de politique du Canada, mais dans quel but? À la veille de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, l'ex-gouvernement de coalition social-démocrate de l'Allemagne, dirigé par le chancelier Olaf Scholz, a octroyé un investissement spécial ponctuel de 100 milliards d'euros à la Bundeswehr. À part l'acquisition de quelques nouveaux avions, cet argent a généré peu de capacités réelles, parce qu'une grande partie a été détournée vers des priorités politiques et n'a pas été dépensée expressément pour la défense.

Le même risque se pose avec la stratégie d'investissement dans la défense, ou SID. Il y est à peine question de conflit, de guerre et d'échelle. Autrement dit, le test décisif pour la SID consiste à transformer les dépenses de défense en capacités réelles. Un Canada plus fort au sein d'une OTAN plus forte doit respecter trois priorités, soit le plan d'investissement de La Haye et son engagement en matière de dissuasion et de défense, le plan d'investissement du Canada et l'engagement du Canada envers l'Ukraine.

De grosses sommes d'argent peuvent être trompeuses. En raison de l'inflation, alimentée par les chaînes d'approvisionnement, les composantes, la main-d'œuvre, les nouvelles capacités de production et la demande, une augmentation du budget de la défense permet d'acheter aujourd'hui à peu près les mêmes quantités qu'auparavant, voire moins. Les anciens systèmes attendus depuis longtemps coûtent beaucoup plus cher que prévu. Le Canada est déjà désavantagé par rapport à des pays comme l'Allemagne, qui ont déjà commencé à investir il y a quelques années.

Dans ce contexte, il est d'autant plus important que le gouvernement s'assure que chaque dollar compte, surtout pour la défense. Bon nombre des capacités dont le Canada a besoin n'existent pas encore et doivent être mises au point. D'autres existent, mais les délais d'acquisition sont prohibitifs, tandis que d'autres capacités existent en théorie, mais en pratique, elles ne sont pas disponibles à l'achat pour le Canada.

C'est la logique qui doit guider la stratégie d'investissement dans la défense: le Canada doit s'engager à privilégier l'acquisition au bénéfice de la défense et non de l'industrie. Il doit cesser de parler du lieu de production de l'équipement et réfléchir plutôt aux besoins en matière de défense et trouver des possibilités de collaborer avec des partenaires militaires sur l'interopérabilité et la capacité industrielle.

À cette fin, la SID doit prioriser les capacités, l'interopérabilité et la coordination avec les alliés, car les coûts de transaction entre alliés sont tels qu'il faut actuellement deux soldats alliés pour pro-

duire le même effet qu'un seul soldat américain; la stratégie doit aussi mettre l'accent sur la dissuasion, car il est déjà trop tard pour miser uniquement sur la défense. Pendant que les Forces armées canadiennes reconstruisent leurs capacités, la priorité doit être de combler l'écart grâce à des capacités capables de faire changer d'avis l'adversaire. La dissuasion est moins une question de chiffres que de crédibilité. Pour que la stratégie soit un succès, les adversaires du Canada doivent la percevoir comme le signe d'une détermination crédible à investir dans la stabilité, la fiabilité et la prospérité.

La SID doit aussi prioriser la réduction du déficit de dissuasion dans le cadre de l'OTAN 3.0 face à l'évolution de la posture des forces américaines: capacités et coordination avec les alliés de l'OTAN sur une base industrielle euro-canadienne afin de permettre aux États-Unis de réduire leur engagement vers la région indo-pacifique en accélérant la production d'avions militaires et de chars d'assaut. Où sont les contrats du Canada pour les aspects courants de la production de dispositifs militaires — les obus d'artillerie, les munitions guidées de précision, les drones?

La stratégie doit mettre l'accent sur les économies d'échelle. L'équipement fabriqué par les États alliés et partenaires coûte de deux à quatre fois plus cher par pièce que celui fabriqué par les Américains. De plus, il faut miser sur les relations canado-européennes pour faire contrepoids aux caprices de l'unilatéralisme américain. Cela devrait permettre de conclure une bonne entente: des investissements canadiens dans la défense, en collaboration avec les alliés européens, en échange d'investissements européens dans les secteurs canadiens de l'énergie, des mines et des infrastructures essentielles.

Le gouvernement n'a d'autre choix que de faire des compromis entre ses priorités politiques, financières, économiques et militaires. À titre d'exemple, les dépenses de défense ont tendance à être disproportionnellement plus importantes dans les provinces plus petites ou moins riches. En Nouvelle-Écosse, elles représentent environ 2 000 \$ par habitant. Pour optimiser et rationaliser les résultats, le gouvernement doit mettre sur pied une commission d'experts chargée de soupeser les différentes priorités afin de déterminer s'il est préférable d'acheter sur le marché ou d'acheter américain ou européen. Devons-nous collaborer avec nos alliés? Devons-nous construire au Canada et, le cas échéant, où? Par souci d'efficacité, d'efficacité et d'unité nationale, ces décisions doivent être dépolitisées. Cela aurait l'avantage supplémentaire de donner au gouvernement fédéral le pouvoir de contrôler les provinces dont la prodigalité budgétaire est tout à fait irresponsable.

• (46725)

Au prochain sommet d'Ankara, les États-Unis et leurs alliés s'attendent à ce que le Canada démontre, premièrement, qu'il a accompli de réels progrès dans ses engagements en matière de dépenses de défense; deuxièmement, qu'il ait des commandes, des contrats et des chaînes de livraison pour une industrie de défense capable de combler les véritables lacunes de production; et troisièmement, qu'il ajoute des systèmes autonomes à ses objectifs en matière de capacités. C'est en fonction de ces critères que la souveraineté canadienne sera bientôt mesurée. Si nous comparons la défense souveraine à un sprint de 100 mètres, les investissements actuels et la SID nous permettent tout juste de sortir des blocs de départ.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Leuprecht.

Monsieur Shimooka, c'est à vous. Vous avez cinq minutes.

**Richard Shimooka (agrégé supérieur de recherche, Macdonald-Laurier Institute, à titre personnel):** Merci, monsieur le président.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de m'exprimer à nouveau devant ce comité, en particulier sur un sujet qui revêt, à mon avis, une importance vitale pour notre pays.

La politique industrielle de défense connaît une renaissance au Canada et ailleurs dans le monde. Même si plusieurs tentatives ont été faites au fil des décennies pour élaborer une politique canadienne dans ce domaine, comme la stratégie d'approvisionnement en matière de défense de 2014, la dernière fois que nous avons observé un engouement semblable remonte aux années 1950.

La base industrielle de défense est l'un des éléments les plus complexes de l'élaboration de politiques. Elle englobe la stratégie militaire, la politique industrielle, les sciences et la technologie, l'éducation et le commerce extérieur, entre autres domaines. Compte tenu de la vaste portée de ce sujet, je vais céder mon temps de parole aux membres du Comité et les inviter à me poser des questions précises sur des sujets qui les intéressent. J'ai beaucoup écrit sur ce domaine au cours de la dernière décennie. Je peux citer un certain nombre d'ouvrages susceptibles de vous intéresser, notamment un récent rapport sur l'histoire et la structure de l'industrie canadienne de la défense, qui couvre certains de ces domaines.

Mon domaine d'étude personnel est l'analyse comparative de la stratégie militaire, des acquisitions et de la politique industrielle. Autrement dit, c'est le lien entre la façon dont nos alliés et partenaires formulent de quelles capacités militaires ils auront besoin et comment les mettre au point et de les acquérir. Aucun d'entre eux ne se vante d'avoir un système parfait, mais il vaut la peine d'analyser leurs réussites et leurs échecs au moment où le Canada envisage de se lancer dans ce domaine.

Je vous remercie. J'ai hâte de répondre à vos questions.

**Le président:** Je vous remercie.

Madame Exner-Pirot, vous avez la parole.

**Heather Exner-Pirot (directrice de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement, Institut Macdonald-Laurier):** Monsieur le président et distingués membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui.

J'ai trois observations à formuler au sujet de la stratégie industrielle de défense et des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques. Premièrement, le Canada a réalisé de grands progrès pour garantir la sécurité des minéraux critiques au cours de la dernière année, notamment grâce au travail de Ressources naturelles Canada et à des initiatives de coordination alliées comme l'Alliance du G7 pour la production de minéraux critiques. Deuxièmement, nous devons approfondir notre compréhension des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement, qui dépasse le simple contexte de l'exploitation minière. Troisièmement, l'engagement énoncé dans la Stratégie industrielle de défense visant l'établissement, au cours de ce trimestre, d'une stratégie pour accroître la production, la transformation, le stockage et l'approvisionnement en minéraux critiques pour la défense nous oblige à réfléchir de manière très stratégique aux mécanismes de création de marchés que le gouvernement doit utiliser pour renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Le Canada se trouve dans une position relativement solide sur la scène internationale. Nous sommes un important producteur de

nombreuses matières premières stratégiques. Nous possédons de vastes réserves inexploitées et sommes considérés à l'étranger comme un fournisseur stable et fiable. Cette fiabilité importe davantage aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Ce qui a changé, ce n'est pas seulement la demande en minéraux, mais l'environnement géopolitique connexe. Les minéraux critiques ne sont plus de simples matières premières. Ils constituent des instruments de stratégie industrielle, de sécurité nationale et de levier géopolitique.

Ces dernières années, les démocraties avancées ont pris de plus en plus conscience du degré de concentration de bon nombre de ces chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les secteurs de la transformation et du raffinage. Certains pays alliés peuvent posséder des réserves minérales tout en demeurant fortement dépendants de leurs concurrents stratégiques pour les étapes intermédiaires de la production qui transforment ces minerais en intrants industriels utilisables. Cela signifie que la résilience des chaînes d'approvisionnement ne peut pas se mesurer uniquement en fonction du nombre de mines.

Les vulnérabilités ressortent souvent en aval, au niveau du raffinage, de la séparation, des matériaux précurseurs, des technologies de traitement, de la logistique, des corridors de transport et des capacités de fabrication avancées. Le défi que doivent relever les pays occidentaux n'est pas simplement d'ordre géologique. Dans bien des cas, les ressources existent. Comme le reconnaît la Stratégie industrielle de défense, ou SID, le Canada est lui-même un producteur et possède d'abondantes réserves d'acier, d'aluminium et de 10 des 12 minéraux critiques inscrits à la liste de l'OTAN. Le défi consiste à déterminer si les producteurs orientés vers les marchés peuvent survivre assez longtemps pour bâtir de nouvelles chaînes d'approvisionnement dans des secteurs où des concurrents se sont appuyés durant des décennies sur la politique industrielle, le financement de l'État et leur capacité de transformation subventionnée pour établir leur domination.

Cela m'amène à parler de la stratégie industrielle de défense et de notre engagement à mettre en place une stratégie de stockage d'ici le deuxième trimestre 2026. Il s'agit là d'une initiative extrêmement importante, mais j'encourage le Comité à considérer les réserves stratégiques dans un contexte plus large et plus moderne que les stocks traditionnels de la Guerre froide.

Aujourd'hui, les stocks stratégiques sont bien plus que de simples réserves d'urgence. Ils peuvent aussi servir de mécanismes de stabilisation du marché, contribuant ainsi à soutenir la production alliée pendant les périodes de compression des prix ou de perturbation géopolitique. Dans l'ensemble de l'Occident, ils sont au cœur de discussions qui semblent orientées vers la prise de mesures trop strictes et la mise en place de structures peu élégantes qui faussent inutilement les marchés commerciaux. Nous ne vaincrons pas nos adversaires en copiant leurs stratégies, mais plutôt en misant sur nos propres forces. Il est important que nous maintenions des approches pilotées par l'industrie et facilitées par le gouvernement, plutôt que l'inverse.

Un principe important est celui d'un prix plancher fondé sur les coûts. Si les gouvernements veulent sérieusement maintenir la capacité de production nationale ou alliée de matériaux d'importance stratégique, ils peuvent, dans certaines circonstances, fixer un prix d'achat minimum fondé sur le coût du maintien de la production. Le but n'est pas d'éliminer la discipline de marché, mais d'empêcher l'effondrement d'industries d'importance stratégique en période de surproduction artificielle, l'établissement de prix abusifs ou les distorsions géopolitiques du marché.

Je recommande au gouvernement d'agir en tant qu'acheteur de dernier recours, et non de premier recours. Les producteurs devraient continuer d'accorder la priorité aux clients commerciaux dans la mesure du possible. Toutefois, quand la demande disparaît temporairement ou que les prix chutent en dessous des niveaux viables, les gouvernements peuvent apporter un soutien stratégique par le biais d'accords d'achat, de contrats à terme sur différence, de crédits d'impôt ou d'achats de réserves qui stabilisent les conditions d'investissement. Cela est important parce que tout investissement dans l'exploitation minière et la transformation est une décision à long terme. Les entreprises ne construiront pas d'installations de transformation de plusieurs milliards de dollars si elles croient que les prix risquent d'être réduits stratégiquement avant que leurs projets n'atteignent la rentabilité.

L'important, c'est que ces outils soient ciblés et rigoureux. Tous les minéraux ne nécessitent pas la même réponse stratégique. Certains peuvent justifier la constitution de stocks stratégiques parce qu'ils sont de faible volume, mais essentiels pour les technologies de défense. D'autres peuvent nécessiter un soutien en matière d'infrastructures de traitement, une réforme des procédures d'obtention des autorisations ou des achats coordonnés entre alliés. Certains marchés pourraient bénéficier d'initiatives de transparence des prix ou de mécanismes de financement commun avec des alliés. Autrement dit, ces minéraux ne devraient pas être traités comme un marché unique ou une catégorie unique.

• (46730)

J'espère que l'OTAN ou le G7 a mis sur pied un groupe de travail chargé d'examiner une série de minéraux ainsi que les goulets d'étranglement liés à leur production et leur transformation, et lui a confié la responsabilité de combler ces lacunes au moyen du mécanisme de stabilisation du marché le plus approprié. Pour des raisons évidentes, ce travail ne sera pas et ne devra pas être rendu public, mais je pense que le Comité voudra s'assurer qu'il est en cours.

Le dernier point sur lequel je tiens à insister est l'importance de la coordination entre alliés. Le Canada ne devrait pas chercher à reproduire chaque étape de chaque chaîne d'approvisionnement sur son territoire. Le coût serait prohibitif et l'exercice inefficace. Nous devons plutôt envisager une interdépendance résiliente entre alliés de confiance. Cela signifie qu'il faut coordonner les stocks, harmoniser nos stratégies de transformation, partager des renseignements sur les marchés et réduire les doublons entre les économies alliées. Je formulerai d'autres recommandations dans un document qui paraîtra le 4 juin sur la façon dont nous pourrions y parvenir avec nos alliés australiens.

Mon temps de parole est probablement écoulé, je vais donc m'arrêter ici.

Merci. Je répondrai volontiers à vos questions.

**Le président:** Je vous remercie, madame Exner-Pirot, de nous avoir accordé du temps et j'attends votre rapport avec impatience.

Nous allons maintenant lancer notre premier tour de questions.

Nous commencerons par Mme Cheryl Gallant.

Vous disposez de six minutes, madame.

**Cheryl Gallant:** Je vous remercie, monsieur le président. Je poserai toutes mes questions par votre intermédiaire.

Monsieur Huebert, je suis arrivée un peu en retard pour entendre votre allocution lors de la commémoration de la bataille de l'Atlantique qui a eu lieu récemment à Ottawa. Vous avez mentionné que le monde se trouvait à un moment décisif de l'histoire. Pourriez-vous me répéter ce que vous avez dit exactement et m'expliquer pourquoi vous avez dit cela?

**Robert Huebert:** Les indicateurs géopolitiques que nous observons depuis au moins 2008 nous ont montré que nous nous dirigeons vers un espace international au sein duquel le recours à la force entre grandes puissances devient une possibilité de plus en plus probable.

À cette commémoration de la bataille de l'Atlantique, j'ai dit que nous ne pouvons plus prétendre que la fin de l'histoire a écarté pour de bon la possibilité d'une guerre entre grandes puissances, incluant le Canada. C'est pourquoi le Canada doit cesser de penser qu'il lui suffit de se plier aux demandes de nos alliés, par exemple de consacrer 2 % du PIB à la défense... Cela ne suffit plus. Nous devons réfléchir à ce dont nous avons besoin pour que nos capacités militaires aient un effet dissuasif et être prêts à combattre si cette dissuasion échouait.

Dans le contexte géopolitique international, malheureusement, nous voyons que les orientations prises par les Chinois, les Russes et même les Américains accroissent considérablement la probabilité d'un conflit.

**Cheryl Gallant:** Le Canada doit-il se tenir sur le pied de guerre?

**Robert Huebert:** Je pense que nous devons l'envisager.

Les types de technologies et le fait que nous ayons pris un grand retard à cet égard... Si nous ne réfléchissons pas au rôle que nous jouerons en cas de guerre, à en juger par les échéanciers dont il est souvent question pour l'acquisition de certains équipements d'ici 2030 ou 2035, je crains que... Cette mentalité ne nous prépare pas à mettre en place les mesures de dissuasion les plus efficaces à l'endroit de nos adversaires et, si jamais ces efforts de dissuasion échouaient, à amorcer le virage. Nous ne pouvons pas y parvenir du jour au lendemain, ni avec les industries, ni avec les technologies. C'est pourquoi nous devons commencer à nous préparer à cela dès aujourd'hui.

• (46735)

**Cheryl Gallant:** À quoi ressemblerait le Canada sur le pied de guerre? En quoi la vie au Canada serait-elle différente? Quels changements remarquerions-nous?

**Robert Huebert:** Tout d'abord, nous devons nous engager dans une réflexion continue sur la manière dont nous défendons réellement le Canada. D'un point de vue sociétal, nous ne pouvons pas nous contenter d'atteindre notre objectif de 2 % et de passer ensuite à des dossiers nationaux, en pensant que nous n'avons plus besoin de revenir à ce contexte.

Nous devons provoquer une prise de conscience au sein de la société. Nous devons être conscients de la possibilité d'un véritable conflit entre grandes puissances, avec la même acuité que celle dont nous avons fait preuve à un moment donné face aux menaces pesant sur la sécurité environnementale. Je pense que les Canadiens ont véritablement commencé à mesurer le danger que représentent les changements climatiques, ce qui ne signifie pas pour autant que la menace a disparu ou que le problème est réglé. Nous devons sensibiliser la société.

Il y a ensuite l'élite politique. Les élus doivent comprendre que nous évoluons dans un environnement géopolitique différent. Cela doit être une considération de premier plan au quotidien dans presque tout ce que vous entreprenez dans ce contexte.

Nous devons également comprendre que nous avons laissé la plupart des capacités de nos forces s'atrophier. Nous devons comprendre qu'il y a urgence à agir, même si cela veut dire que nous ferons des erreurs.

Nous devons cesser de penser que, dès que nous réglons un problème, en remplaçant les avions de combat par exemple, ce n'est que le début. Nous devons réfléchir à la manière dont nous procéderons au remplacement lorsque nous subirons des pertes. Nous devons réfléchir à la manière dont nous remplacerons les pilotes en cas de pertes. Nous devons désormais intégrer cet élément à notre préparation.

**Cheryl Gallant:** Monsieur Leuprecht, nous sommes sur le point d'annoncer une décision concernant l'acquisition de sous-marins. Le gouvernement semble attendre de voir combien il peut obtenir de l'autre concurrent.

Est-ce ainsi que les marchés publics devraient être gérés? Devraient-ils être fondés sur les avantages industriels dont bénéficierait une région par rapport à une autre?

**Christian Leuprecht:** Madame Gallant, je pense avoir clairement indiqué dans mon intervention quelles devaient être les priorités dans ce pays. Je suis profondément préoccupé par ces retards incessants.

C'est une excellente occasion à saisir. Par exemple, l'une des deux options permettrait au Canada de faire partie de la plus grande flotte mondiale de sous-marins conventionnels. L'autre option ne nous offre pas cette possibilité. Elle propose des équipements ce que je qualifierais d'assez obsolètes, construits selon une technologie allemande d'une génération antérieure. Les Forces armées canadiennes ont aussi besoin de sous-marins; en fin de compte, ce sont des choix politiques que nous devons faire.

Le gouvernement doit prendre une décision et l'annoncer. Il doit cesser de revenir sur ses décisions une fois les avoir prises.

**Cheryl Gallant:** Cela s'appliquerait également aux F-35.

**Christian Leuprecht:** En ce qui concerne les domaines maritime, aérien et aérospatial, l'absence d'interopérabilité avec les États-Unis n'est pas une option pour la défense continentale ou la valeur ajoutée que nous offrons à l'alliance. Seulement un de ces avions est un chasseur de la cinquième génération qui nous offre cette possibilité.

**Cheryl Gallant:** Je vous remercie.

Monsieur Shimooka, avez-vous l'impression que le gouvernement essaie de pousser les États-Unis à annuler ou à suspendre la

commande de F-35, comme ils l'ont fait avec la Türkiye, pour éviter de le faire de sa propre initiative?

**Richard Shimooka:** Je ne le crois pas. L'achat continu d'appareils dans le cadre des commandes à long terme... Le programme d'avions d'attaque interarmées est structuré de façon à nous obliger à faire de nouvelles acquisitions année après année. Comme l'indiquent les rapports et les documents budgétaires américains, ces acquisitions ont lieu.

Je ne crois pas que ce soit nécessairement le cas. Comme je l'ai indiqué lors de ma dernière comparution devant le Comité, je pense que c'est un moyen de pression. Pour revenir à ce que disait M. Leuprecht, je ne crois pas qu'il y ait le moindre doute au sein de l'Aviation royale canadienne, comme l'a déclaré le commandant de l'Aviation il y a quelques mois, que c'est l'option dont elle a besoin. Le projet avance et ces plans semblent se concrétiser, mais la déclaration politique qui devrait sous-tendre cet exercice n'a pas encore été faite par le gouvernement.

● (46740)

**Le président:** Merci.

Je suis désolé, madame Gallant.

Monsieur Watchorn, c'est à vous pour six minutes.

[Français]

**Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

J'aimerais revenir un peu à la Stratégie industrielle de défense. La semaine passée, j'ai eu l'occasion d'accompagner le premier ministre à l'ouverture de la mine Matawinie de Nouveau Monde Graphite. Je vous dirais qu'il s'agit d'un exemple parfait de la façon dont la Stratégie peut être bénéfique à la société, à l'interaction avec les peuples autochtones et à la production minière.

La mine Matawinie de Nouveau Monde Graphite a commencé sa production la semaine passée. Ça fait un certain temps qu'on travaille au projet, auquel participent le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les communautés locales. Il y a une acceptabilité sociale de la mine et il y a eu une belle participation des communautés autochtones de Manawan dans les débuts du projet.

Dans le cadre de ce projet, une usine de transformation sera construite à Bécancour, et le gouvernement du Canada a prévu une réserve stratégique de 30 000 tonnes de graphite pour les applications commerciales ou militaires dont on pourrait avoir besoin à l'avenir.

Il y a un autre aspect que je trouve absolument fascinant en lien avec l'ouverture de la mine. La région de Manawan a été sérieusement touchée par les droits de douane sur le bois d'œuvre. Or j'ai été très encouragé de voir des jeunes qui provenaient du secteur du bois d'œuvre aller travailler pour la future mine. Ce sont des jeunes qui ont un emploi bien rémunéré. De plus, ça permet de garder la vitalité locale du secteur.

Madame Exner-Pirot, trouvez-vous que ce projet correspond aux objectifs de la Stratégie industrielle de défense?

Pouvez-vous donner un exemple ou deux de projets qui pourraient voir le jour dans les prochaines années?

[Traduction]

**Heather Exner-Pirot:** Pour les membres du Comité qui l'ignorent, le graphite figure parmi les minéraux critiques dans la liste de l'OTAN, et le Canada en possède une bonne réserve. Il est évident que nous devrions en augmenter la production. Je pense qu'il y a de bonnes raisons pour que le secteur public appuie cet effort, et nous avons pu mettre l'offre en place assez rapidement. Il existe évidemment d'autres usages pour le graphite, notamment dans les chaînes d'approvisionnement des batteries. En général, j'y suis favorable.

Il y a toujours un risque, donc nous devons toujours rester attentifs au risque que ces projets deviennent non rentables et se retrouvent seulement subventionnés. D'un autre côté, s'il n'y a pas assez de débouchés, et que personne n'utilise le produit, cela devient un gaspillage d'argent par rapport aux autres opportunités que nous aurions pu saisir. Je ne dis pas que c'est le cas dans cette situation précise, mais toute situation comporte ce risque, et nous devons donc nous assurer de disposer des cadres appropriés et d'une évaluation adéquate pour déterminer quels projets financer et où ils mènent.

L'exploitation minière est peut-être la partie facile pour le Canada. Le deuxième niveau, auquel nous devons, je pense, prêter plus d'attention, et qui est peut-être un peu plus complexe, concerne le raffinage initial et le traitement chimique de nombreux métaux. J'ai une petite liste, qui figurera dans mon rapport, des éléments où il me semble évident que le Canada devrait jouer un rôle ou s'assurer que nous soutenons nos alliés pour qu'ils en jouent un. Il s'agit de la séparation des terres rares, de la sphéroïdisation du graphite, de la récupération et du raffinage du gallium, du raffinage de l'antimoine, du raffinage du germanium haute pureté et de l'alliage du niobium. Je suis sûre que cette liste existe quelque part dans ce comité, au MDN ou à RNCan. J'espère que ces listes existent. Encore une fois, je peux comprendre pourquoi elles ne seraient pas rendues publiques.

Quand on parle de « minéraux critiques », je sais que nous ne parlons pas encore de sophistication. Quand on parle de la « liste des 12 minéraux de l'OTAN », là encore, ce n'est pas un niveau de sophistication. Quand nous commencerons à parler des phases spécifiques de traitement et de raffinage, et des usages finaux et utilisateurs finaux spécifiques, alors je saurai que nous aurons enfin atteint un tel niveau de sophistication que, si nous devions nous préparer à une situation de guerre, comme le dit M. Huebert, nous serions en mesure de fournir des matériaux à ces systèmes.

[Français]

**Tim Watchorn:** Merci beaucoup.

Je voudrais juste renchérir sur la mine de graphite: elle a déjà des contrats avec Panasonic et des compagnies italiennes en vue de faire des batteries et pour d'autres usages du graphite. Donc, je pense que c'est un excellent exemple qui démontre comment la stratégie peut fonctionner.

J'aime toujours parler des enjeux proches de ma circonscription. Manawan, ce n'est pas si loin de ma circonscription. C'est à peu près à deux heures de là, et nous avons la chance d'avoir Mirabel. Nous en avons déjà parlé à d'autres moments au Comité.

J'aimerais que M. Shimooka nous parle du pôle de fabrication de drones. Au début de la réunion, je pense que M. Huebert avait dit qu'il était important de contacter nos partenaires qui ont déjà des engagements militaires. Je sais pertinemment que les gens qui font

des propositions pour le pôle de drones à Mirabel ont des contacts directs avec les gens de l'Ukraine, et qu'ils utilisent leur expérience à bon escient pour produire des drones à la fine pointe de la technologie. Mirabel a également la chance d'avoir un espace aérien contrôlé, une tour de contrôle et une piste d'atterrissage vraiment sous-utilisée. Donc, le potentiel est là.

J'aimerais que M. Shimooka nous dise comment il trouve que les pôles qu'utilisent l'industrie, les milieux universitaires et les milieux gouvernementaux peuvent avoir un effet positif sur le développement des drones et de l'équipement de qualité.

• (46745)

[Traduction]

**Le président:** Ce sont d'excellentes questions, monsieur Watchorn.

**Tim Watchorn:** Est-ce que je parle trop?

**Le président:** Malheureusement, le temps est écoulé. Je vous demanderais de bien vouloir garder votre réponse pour plus tard, car nous passons à M. Savard-Tremblay.

C'est à vous pour six minutes.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble de nos témoins aujourd'hui de leur présence et de leurs exposés.

Monsieur Huebert, vous êtes passé au Comité permanent de l'industrie et de la technologie en novembre 2025. Vous disiez à l'époque que la Stratégie industrielle de défense du Canada était d'abord un processus politique. Or, au moment où vous avez témoigné, le document n'était pas encore disponible. Donc, ça demeurerait hypothétique.

Maintenant qu'il est disponible, est-ce que vous maintenez cette même mise en garde, ou plutôt ce même constat?

[Traduction]

**Robert Huebert:** Absolument. En parcourant le document et en examinant les cinq piliers, je vois qu'ils sont fournis de la manière dont ces documents ont toujours eu tendance à l'être. On y trouve de petites flèches unidirectionnelles pour ce qui est perçu comme des variables reliées, mais cela ne donne aucune orientation au gouvernement sur la façon d'aborder la question qui est au cœur de presque toutes nos décisions politiques majeures en matière d'acquisition.

La question qui me vient à l'esprit revient à quelques points soulevés par Christian Leuprecht et Richard Shimooka. Contrairement à nos alliés nordiques, qui ont pris la décision d'acheter le F-35 en relativement peu de temps, comment comprendre les facteurs, au Canada — notre politique industrielle ou autre — qui ont fait que la question du F-35 soit toujours en suspens? Comment avons-nous décidé, en substance, de diviser le remplacement des Sea King en deux directions différentes, alors que les critiques s'accroissent sur le choix fait pour la Marine plutôt que pour la Garde côtière? Que dit la politique? Comment nous aide-t-elle?

Je réfléchis à la dernière question concernant le centre de drones. Ma question, du point de vue de la politique industrielle, porte toujours sur la manière dont les Ukrainiens, depuis l'invasion de 2014, ont su mettre en oeuvre une technologie de combat sur le champ de bataille à savoir, l'utilisation de drones. Je me demande quelles ont été les stratégies politiques qui leur ont permis de se rassembler et de dire: « C'est quelque chose que nous devons examiner. Nous sommes en guerre. Nous devons obtenir les ressources nécessaires. » Tout à coup, ils remportent les victoires tactiques dont on parle dans la presse. Notre stratégie industrielle nous fournit-elle une quelconque orientation s'inspirant de la manière dont les Ukrainiens ont réussi à y parvenir?

Nous pouvons parler de Mirabel. Nous pouvons parler de l'unité des connexions. Toutefois, tout revient à la même question: comment faire cela en situation de guerre? Je ne crois pas que la stratégie nous donne la moindre indication, dans aucun de ses piliers, sur la façon de procéder ni sur le rôle des politiciens ou des élites politiques pour garantir que nous soyons capables de reproduire ce que les Ukrainiens ont accompli dans ce contexte.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Justement, vous parlez de rapidité, et ça fait écho aussi à un autre aspect de votre témoignage au Comité permanent de l'industrie et de la technologie en novembre dernier, où vous parliez notamment d'un achat rapide d'avions militaires C-17.

Contrastons avec l'exemple du remplacement des hélicoptères de la Marine royale canadienne. Vous disiez que c'est l'exemple de ce qu'est une très mauvaise façon de faire.

Vous parlez du document sur la Stratégie industrielle de défense, qui est assez récente.

Comment peut-on être arrivé à des résultats aussi différents qui viennent quand même d'une entité commune qui est le même État? Qu'est-ce qui explique ça, justement?

• (46750)

[Traduction]

**Robert Huebert:** Eh bien, c'est là le problème: nous ne disposons pas des connaissances nécessaires qui devraient découler d'une capacité critique à examiner les processus permanents et à comprendre ces politiques.

Je vais revenir à la stratégie canadienne de construction navale. Elle a été présentée comme un exemple de la manière de mener ce type d'acquisition. Il y avait un consensus général sur le fait qu'il s'agissait d'une approche bipartisanne pour résoudre le problème qui a toujours miné la construction navale canadienne pour la Marine et la Garde côtière: comment éviter de tout construire en même temps et de la manière la plus coûteuse, et plutôt étaler les travaux afin de conserver la technologie et d'éviter un cycle d'expansion et de récession?

Bien sûr, tout le monde admettait que c'était un bon processus. Cela semblait logique de répartir les travaux entre les deux côtes, mais nous avons eu un processus politique où un troisième centre de construction navale a été ajouté. Il n'y a pas eu de véritable réflexion sur la raison pour laquelle on s'est éloigné de ce que prévoyait la stratégie de construction navale.

Je soulignerai, bien sûr, que nous construisons maintenant pour la Garde côtière — comme nous aurions dû le faire depuis 1985,

quand nous avons annoncé — trois classes différentes de grands brise-glaces en même temps, dans quatre chantiers navals différents. Autrement dit, nous faisons tout ce que la stratégie de construction navale nous disait de ne pas faire. Je m'interroge sur les raisons pour lesquelles nous ne savons pas comment cela s'est produit, afin de ne pas simplement reproduire, en poursuivant la stratégie de défense industrielle, les facteurs politiques qui dictaient à la stratégie de construction navale de ne pas le faire alors que c'est ce que nous faisons. Pourquoi cela s'est-il produit? Voilà ma question.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Parfait.

Vous faites état de lacunes quand même assez importantes dans le processus. Or la stratégie industrielle promet d'augmenter l'état de service à 75 % pour la marine, à 80 % pour l'armée et à 85 % pour l'aviation. Donc, ce sont des objectifs extrêmement élevés. Avec les lacunes que vous mentionnez, est-ce que c'est réaliste, tout ça?

[Traduction]

**Robert Huebert:** Voici ce que je dirais. Nous revenons au fait que nous substituons des chiffres à ce que nous devrions vraiment demander, à savoir en quoi cela permet-il au Canada de dissuader et de combattre?

Nous raisonnons en termes de 2 % du PIB. Nous affirmons qu'il faut atteindre ce chiffre. C'est un nombre magique. Reconnaissons que nous avons copié nos alliés européens et utilisé des stratégies comptables très inventives pour nous assurer d'atteindre ce 2 %, mais cela ne répond pas à la question. Est-ce que ces 2 % ou l'effort que nous avons fait nous permettent de combattre efficacement?

Quand on parle de 70 % ou de 40 %, je me demande en quoi cela garantit que les hommes et les femmes des forces armées obtiennent l'équipement adéquat pour dissuader nos ennemis et, si cela vient à échouer, pour pouvoir combattre?

Les chiffres arrivent, car comment normaliser cela autrement? Comment l'exprimer dans un document? C'est toujours un défi que nous rencontrons. Je pense que c'est l'une des principales faiblesses. Cela mène à l'hypothèse sous-jacente de votre question, que je trouve si importante, à savoir comment faire en sorte que cette politique, malgré ses lacunes, soit un élément permanent de notre réponse à la possibilité d'un conflit?

Cela devient bien plus crucial qu'un simple document qui prétend tout dire, tout comme la stratégie de construction navale prétendait tout dire. Et pourtant, nous en sommes là de nouveau. Nous avons, une fois de plus, créé la tempête parfaite en voulant tout construire en même temps, ce qui veut dire que nous allons reproduire exactement ce que la stratégie de construction navale nous disait de ne pas faire — mais au moins, nous aurons les navires.

**Le président:** Monsieur Huebert, merci beaucoup. Le temps est écoulé. Je suis désolé.

Je passe à M. Anderson.

Vous avez cinq minutes, monsieur.

**Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC):** Merci beaucoup. Toutes mes questions passeront par vous.

Monsieur Huebert, tous les universitaires à qui nous avons parlé utilisent le mot « guerre ». Parfois, ils l'emploient dans un contexte pré-kinétique, parfois ils parlent de « zone grise ».

Pouvez-vous souligner l'urgence de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement?

• (46755)

**Robert Huebert:** L'urgence est là.

Nous avons fait comme si la soi-disant théorie de Fukuyama, qui affirmait qu'à la fin de l'histoire, le conflit et la guerre ne seraient plus utilisés comme moyens d'atteindre des objectifs, était dépassée. La réalité est que, depuis 2000, il est très facile de suivre comment nos adversaires et nous-mêmes avons utilisé la force pour atteindre des objectifs politiques. Nous évoluons aussi dans un contexte de rivalité entre grandes puissances. C'est le piège de Thucydide. Tout le monde adore Thucydide aujourd'hui.

La réalité est que nous observons un nombre croissant de succès où des États autoritaires arrivent à utiliser la force, ce qui les encourage davantage. La Russie a réussi à empêcher la Géorgie de rejoindre l'OTAN et l'Union européenne. La Russie a réussi au moins à freiner la progression d'un système plus démocratique en Ukraine. Les États-Unis ont réussi à changer la géopolitique du Venezuela. Il reste à voir ce qu'il en sera de l'Iran.

**Scott Anderson:** Monsieur Shimooka, pouvez-vous répondre très brièvement à la même question, s'il vous plaît?

**Richard Shimooka:** Cette semaine, nous avons de nouveau observé les efforts de la Russie vers les pays baltes, qui comprenaient apparemment l'utilisation de drones ukrainiens capturés. Je soulignerais l'utilisation continue de drones dans toute l'Europe contre des aéroports. Je regarderais la République populaire de Chine. Selon les dernières estimations du renseignement américain, elle multiplie par cinq sa capacité en missiles stratégiques. Cela a un impact direct sur le NORAD...

**Scott Anderson:** Vous dites donc qu'il y a effectivement une urgence.

**Richard Shimooka:** Il ne s'agit pas seulement d'une urgence. Nous aurions dû penser à la modernisation et au réarmement de nos forces armées depuis environ 2016 ou 2017. En fait, nous avons passé la dernière décennie à ne pas le faire.

**Scott Anderson:** Monsieur Huebert, l'administration américaine actuelle sera partie dans deux ans, mais les États-Unis ne disparaîtront pas dans deux ans. Le Canada est-il en train de s'engager, dès maintenant, dans une stratégie structurelle qui rendra très difficile pour la prochaine administration américaine de rétablir et restaurer ses relations avec le Canada?

**Robert Huebert:** Je ne pense pas que ce soit le cas.

Le point que vous avez soulevé est crucial et montre la difficulté à laquelle nous faisons face. La menace que fait peser l'administration Trump en termes d'insécurité économique... Ses menaces et sa rhétorique sont bien réelles. Les menaces que nous posent la Russie et la Chine sont à bien plus long terme. Nous devons aussi coopérer avec les Américains.

Je pense que c'est ce qui va se passer. Sur le plan politique, ce sera très difficile pour un gouvernement républicain ou démocrate qui succédera à Trump, mais la géopolitique signifie que nous devrons travailler ensemble si nous voulons avoir une chance réaliste de maintenir la dissuasion. Cela signifie réparer tous les dégâts cau-

sés par Trump vis-à-vis de l'OTAN — et du NORAD, d'ailleurs — et nous recentrer sur la véritable menace à long terme.

**Scott Anderson:** Merci.

Monsieur Shimooka, pourriez-vous répondre à la même question, s'il vous plaît?

**Richard Shimooka:** Il y aura des élections de mi-mandat, dans quelques mois, qui entraîneront un énorme blocage au sein du gouvernement américain. Les grands dossiers ne passeront probablement pas. Dans ce contexte, le Canada devra prendre davantage d'initiatives, non seulement auprès de ses alliés et partenaires en Asie ou en Europe, mais aussi à l'échelle nationale — par exemple, en ce qui concerne les systèmes de défense aérienne.

Vous avez pu constater l'attitude pernicieuse que l'administration Trump a eue envers nous au cours des deux dernières années. Je pense qu'elle sera remplacée par un gouvernement qui aura beaucoup de difficultés à faire adopter même une législation de base. Le Canada devra hausser ses dépenses de défense et renforcer ses capacités militaires. Cela peut contribuer de façon significative à soutenir le système de sécurité existant, qui est en grande difficulté.

**Scott Anderson:** Merci.

Monsieur Huebert, nous nous sommes récemment rendus au salon SAHA, à Istanbul. Il s'agit d'un salon commercial dédié au secteur militaire. Il semblait que nous y allions avec deux messages contradictoires. D'une part, nous disons au monde entier que nous aimerions qu'il achète des produits développés au Canada. D'autre part, nous lui disons que nous allons fabriquer nos propres équipements militaires. En fait, nous sommes allés à un salon commercial où nous avons dit: « Achetez notre matériel, mais nous n'achèterons pas le vôtre. »

S'agit-il d'une stratégie cohérente à adopter à l'étranger?

• (46800)

**Robert Huebert:** Non, ce n'est pas le cas, et c'est un thème sous-jacent auquel nous revenons régulièrement.

Il s'agit du volet industriel de ce dont nous parlons. Rappelez-vous que nous avons tenté d'élargir nos ventes à d'autres pays. Nous avons évoqué la vente des VBL à l'Arabie saoudite. Cela a évidemment suscité un important retour de bâton politique dans ce contexte.

Je rappellerai également au Comité que nous avons essayé de nous orienter vers les Européens dans le cadre de ce que nous faisons. Cela s'appelait la « troisième option » sous Pierre Trudeau. Grosso modo, nous avons obtenu les chars Leopard 1, mais c'était à peu près le seul avantage réel et majeur. La géopolitique des menaces que nous affrontons signifie que nous reviendrons inévitablement à la collaboration avec les Américains.

Pour revenir à votre première question — qui est, à mon avis, d'une importance cruciale —, une façon de penser au-delà de notre approche linéaire habituelle... Cela nous ramène aux observations de Richard Shimooka concernant les élections de mi-mandat. Que va-t-il arriver aux États-Unis en raison de la déstabilisation que Trump a suscitée? Nous savons que nos ennemis mèneront toutes les campagnes qu'ils pourront mener, que ce soit des cyberattaques « grises » ou autres, pour accentuer encore cette division. Que se passera-t-il si la société américaine en vient presque à la violence interne? Comment réagissons-nous? Encore une fois, comment notre politique industrielle nous prépare-t-elle à ce type de scénario? C'est un scénario peu probable, mais je pense que nous devons de plus en plus en être conscients, dans cette nouvelle géopolitique dont nous parlons...

**Le président:** Monsieur Huebert, merci beaucoup. Je suis désolé de vous interrompre.

Madame Lapointe, c'est à vous pour cinq minutes.

**Viviane Lapointe:** Merci, monsieur le président.

Madame Exner-Pirot, ce comité a mené une étude portant sur le lien entre la défense et les minéraux critiques. De nombreux experts sont venus témoigner et nous ont expliqué que la sécurité nationale ne se limite pas aux minéraux critiques dans le sol. Il s'agit aussi d'assurer notre souveraineté sur les chaînes de transformation et d'approvisionnement relatives à ces minéraux. J'ai trouvé très intéressant que vous ayez abordé cette question dans votre déclaration liminaire.

Pouvez-vous développer ce point? En ce faisant, pourriez-vous parler de la Stratégie industrielle de défense visant à bâtir sur les forces existantes du Canada et ce que cela signifie pour les régions qui ont déjà une expertise en exploitation minière, transformation et technologie industrielle avancée?

**Heather Exner-Pirot:** Le contexte évident est que la Chine a passé les deux dernières décennies à gagner des parts de marché et à monopoliser certains procédés, au point qu'il est très difficile de trouver un produit ou composant qui ne passe pas par la Chine. En cas de conflit avec la Chine, ce serait évidemment un énorme problème. Les Chinois ont déjà montré qu'ils sont prêts à instrumentaliser ou à imposer des restrictions à l'exportation pour nuire aux économies occidentales, et ils le feraient certainement pour freiner un développement industriel de défense s'ils le pouvaient.

Nous devons trouver des solutions pour produire ces produits nous-mêmes, étant donné que le marché libre n'est pas libre. Le marché libre ne suffit pas parce que les Chinois le manipulent activement.

Il faut maintenant réfléchir à la façon dont nous pouvons réagir à cela. Nous vivons dans une société fondée sur l'économie de marché et, d'une manière générale, sur le laisser-faire. Cependant, nous sommes dans une situation où, pour des raisons de sécurité nationale, nous devons avoir un approvisionnement suffisant de ces produits.

Côté canadien, nous extrayons la plupart des minéraux, comme je crois que nous l'avons tous établi. Ce n'est probablement pas l'extraction qui est le problème difficile à résoudre. Parmi les cinq phases menant jusqu'à un composant intégré dans un avion de chasse ou un char, ce sont les trois processus intermédiaires et leur mise en œuvre qui sont difficiles.

Les entreprises réaliseront des profits avec le cuivre, le zinc, le plomb et le fer, mais elles auront beaucoup de mal à tirer des bénéfices du gallium, par exemple, qui est un marché de niche très restreint où il est très difficile de rivaliser avec les Chinois. Au Canada, je dirais que nous avons 34 minéraux essentiels, et que nous n'allons pas faire le raffinage, la transformation et la fabrication avancée de ces alliages et minéraux avancés.

J'estime essentiel que nous collaborions avec nos alliés. Je parle de cinq phases, mais pour certains ce sera peut-être trois ou quatre, et pour d'autres six. Quoi que nous produisions et raffinions, nous devons être certains qu'il y a quelqu'un dans l'alliance qui peut prendre un produit et en faire un composant pour un système d'armes — si ce n'est pas nous. C'est la difficulté que cela pose. Normalement, c'est le marché qui coordonne ces choses, et nous disons que, dans cette situation, le marché ne fonctionne pas de façon optimale et que les gouvernements doivent donc intervenir.

C'est à peu près là où nous en sommes.

• (46805)

**Viviane Lapointe:** La semaine dernière, nous avons vu une annonce du premier ministre Li Qiang, de la Chine, qui décrivait un plan visant à créer une nouvelle réglementation pour protéger l'accès aux ressources du pays. C'est assurément un moyen de s'assurer qu'un pays facilite un développement et une utilisation appropriés de ses ressources minérales. Suggérez-vous que le Canada adopte une approche similaire pour protéger la sécurité de nos ressources minérales — bien sûr en collaboration avec des alliés de confiance?

**Heather Exner-Pirot:** Je dirais que cela dépend de la matière première et de sa source.

Cependant, en général, je suis très inquiète de voir que des pays ont tendance à imposer de nouvelles restrictions à l'exportation de marchandises. Nous sommes manifestement dans un environnement géopolitique fracturé, et les minéraux critiques sont devenus des leviers de pression. Ces dernières semaines, le Zimbabwe a imposé des restrictions à l'exportation sur certains produits. Aujourd'hui, la Guinée a imposé des restrictions à l'exportation de la bauxite, qui est un élément essentiel à l'aluminium. Tout va devenir plus cher, les coûts vont augmenter, et tout le monde sera plus vulnérable à cause de cette tendance.

C'est délicat, mais le Canada — surtout s'il agit en coordination avec l'Australie — dispose d'un pouvoir mondial considérable pour influencer les marchés mondiaux. Il pourrait être difficile pour le Canada d'y parvenir seul, mais nous pourrions coordonner nos efforts avec l'Australie et d'autres alliés de confiance pour nous assurer que nous n'imposons pas de coercition ou de restrictions à l'exportation et que les pays avec lesquels nous avons conclu des accords de libre-échange ont accès à nos matières premières et savent que nous sommes fiables, et que nous ne sommes pas une nation qui impose des restrictions sur tout ce que nous exportons.

**Le président:** C'était une excellente réponse.

Je suis désolé, madame Lapointe, mais je vais donner la parole à M. Savard-Tremblay pour deux minutes et demie.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Leuprecht, vous avez vous aussi témoigné devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie en novembre 2025. Vous disiez que la fonction publique fédérale, l'éco-système économique canadien, la recherche et l'innovation n'ont pas actuellement la structure nécessaire requise pour mettre en œuvre ce programme. Vous disiez aussi que les procédures et les politiques mises en place depuis 30 ans servaient à réduire la taille des Forces armées canadiennes et à freiner les dépenses. À ce moment-là, le document n'était pas encore public. Est-ce que vous maintenez votre verdict?

**Christian Leuprecht:** Il me semble qu'il n'y a pas vraiment de sentiment d'urgence. À la suite du célèbre discours du premier ministre à Davos, je me serais attendu à beaucoup plus d'action de façon beaucoup plus rapide.

Je comprends qu'il y a certainement des sensibilités politiques au sein du caucus du gouvernement. Cependant, prenez par exemple l'annonce du programme des chaires de recherche Impact+ Canada. Il n'y a presque aucune chaire de recherche qui s'occupe des questions de défense. Je pourrais vous donner une douzaine d'autres exemples montrant un manque d'alignement entre ce qui a été annoncé par le gouvernement et ce qu'on est en train de faire à l'échelle nationale.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Donc, vous êtes dans ce milieu-là, mais vous n'avez pas eu d'écho selon lequel, même si ça n'a pas encore été fait, ça s'en vient prochainement.

Est-ce que des contacts ont été faits avec les chaires de recherche?

[Traduction]

**Christian Leuprecht:** Comme on dit en anglais, l'espoir est la dernière chose qui meurt. La situation est désespérée, mais pas sans espoir.

[Français]

Effectivement, j'ai espoir que le gouvernement est en train de changer d'approche.

Le message de la part de nous quatre est qu'il faut qu'il agisse beaucoup plus rapidement. S'il ne le fait pas, nous allons très bientôt nous retrouver dans une situation où nous allons fortement regretter de ne pas nous être ajustés, car ça aura été aux dépens de notre souveraineté politique et économique. Nous pouvons déjà observer au quotidien les conséquences de ne pas avoir maintenu les instruments du pouvoir de l'État pour sauvegarder notre souveraineté.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Dans le document, on parle de 85 % d'augmentation des dépenses fédérales en recherche-développement en défense. Vous dites que, jusqu'à maintenant, très peu de chaires de recherche ont été contactées. Il y a quand même des chances qu'il y ait peut-être d'autres laboratoires ou d'autres instituts de recherche que ce qui existe dans le milieu universitaire. Il faut quand même l'avouer. Cependant, vous ne sentez pas du tout que ces investissements vont mener à une augmentation des capacités.

**Christian Leuprecht:** La plupart des investissements, il me semble, viennent du gouvernement, donc du ministère de la Défense nationale. Je pense, par exemple, aux fonds du programme MINDS. Je crois qu'il y a beaucoup plus de collaboration potentielle à faire. Il s'agit d'aligner l'ensemble du système de recherche et du système industriel avec non seulement les objectifs nationaux,

mais aussi ceux de nos alliés. Il s'agit de défendre notre démocratie et la vie, la sécurité et la prospérité, au lieu de défendre des intérêts particuliers qui plaisent à des professeurs, à des chercheurs ou à des groupes de lobbyistes.

• (46810)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Leuprecht.

Monsieur Kibble, c'est à vous.

**Jeff Kibble:** Merci, monsieur le président. Mes questions vous sont adressées par votre intermédiaire.

Monsieur Shimooka, vous avez beaucoup écrit sur le fossé entre les dépenses de défense et les capacités réelles. Le gouvernement a annoncé en mars que le Canada avait atteint l'objectif de 2 % de l'OTAN pour la première fois depuis des décennies — en partie grâce à une injection de 9,3 milliards de dollars provenant du budget supplémentaire des dépenses (A), et en partie à cause du transfert de la Garde côtière non armée au ministère de la Défense nationale.

L'OTAN a rapporté que le Canada en est à 2,01 %. Cependant, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, la référence mondiale en matière de rapports indépendants sur les dépenses militaires, indique que le Canada en est seulement à 1,6 %.

Selon vous, quelle part de ces 2 % supposés reflète de nouvelles capacités réelles par rapport à une requalification des dépenses déjà existantes?

**Richard Shimooka:** C'est une bonne question.

Je sais qu'une part importante de cette hausse est liée aux infrastructures dont nous avons désespérément besoin. Une très grande partie des bases ou casernes fondamentales des Forces canadiennes — qui sont des éléments essentiels assurant que les Forces peuvent fonctionner au quotidien — nécessitent des dépenses. Cela a été mis en lumière vers la fin de la période de rapport.

Il n'y a pas beaucoup d'autres éléments... Je dirais que la décision qui pourrait être prise cette année au sujet du programme canadien de sous-marins de patrouille augmentera les dépenses. La découpe de l'acier du destroyer de classe River — qui, je le rappelle, est planifiée depuis longtemps — les augmentera cette année, mais pour la période précédente, je ne vois pas grand-chose d'autre.

**Jeff Kibble:** C'est juste.

Le MDN a déclaré à *Newsweek*, en août dernier, qu'il « recueille des données sur les dépenses admissibles liées à la défense effectuées par [d'autres ministères] ». Il transmet les totaux consolidés à l'OTAN. Le MDN est donc l'intégrateur et le rapporteur, sans vérification indépendante extérieure de ce qui est pris en compte.

Est-ce un problème pour la crédibilité du Canada auprès de ses alliés? Il est certain que les pays de l'OTAN et les États-Unis lisent le rapport du SIPRI, par exemple.

**Richard Shimooka:** Pour revenir au point soulevé précédemment par M. Huebert, la réalité est que certains de ces indicateurs ont moins d'importance à leurs yeux que ce que vous apportez concrètement, pour ainsi dire, par vos capacités. Je l'ai déjà dit, et je le répète. À tout moment, les Forces armées canadiennes ne peuvent déployer qu'une dizaine de chasseurs actifs ou moins, deux frégates et demie, peut-être un sous-marin selon le mois, 2 200 soldats — qui sont en grande partie déployés en Lettonie pour l'instant — et notre flotte de transport.

Vous avez vu les commentaires que des responsables du ministère américain de la Défense ont faits la semaine dernière. Je pense qu'ils sont faits également en privé par nos alliés et partenaires internationaux pour souligner que nos capacités déployables à l'extérieur du pays sont très faibles.

**Jeff Kibble:** C'est juste.

Dans sa déclaration de 2025, le SIPRI a spécifiquement cité le Canada en disant que cela fausse la représentation de l'acquisition réelle de capacités militaires par les membres de l'OTAN et altère les évaluations de l'équilibre des forces. Selon vous, qu'est-ce que cela signifie pour notre crédibilité alors que, comme vous l'indiquez, nous n'apportons pas de capacités supplémentaires? Devons-nous nous en inquiéter selon l'interprétation de nos alliés?

**Richard Shimooka:** Oui, et la réalité, c'est que ce n'est peut-être pas une mauvaise interprétation; c'est plutôt que nous n'avons pas dépensé depuis plus de 20 ans. Notre capacité est si faible que nos systèmes... Pour prendre l'exemple des CF-18, ils auront presque 50 ans au moment de leur remplacement. Il faut des quantités démesurées de personnel, de ressources et de toutes sortes de composants pour les maintenir opérationnels.

Si l'on considère chacune des capacités de nos forces, c'est la réalité, sauf peut-être pour l'armée de terre. Même nos flottes de transport commencent à montrer des signes d'usure liés à des déploiements très intensifs. Par rapport à nos alliés, nous utilisons ce que nous avons à un rythme beaucoup plus soutenu et à une fréquence beaucoup plus élevée qu'eux. Nous déployons des forces expéditionnaires et, en conséquence, nous les épuisons, ce qui demande plus de ressources et de capacités pour les maintenir en fonction.

**Jeff Kibble:** Merci.

Monsieur Leuprecht, il y a sept jours, le sous-secrétaire à la Guerre, M. Colby, a mis en pause le Conseil mixte permanent de défense, que nous utilisons pour coordonner notre défense avec les États-Unis depuis les années 1940.

J'ai deux brèves questions à vous poser à ce sujet. Dans sa déclaration, M. Colby a évoqué des « écarts entre le discours et la réalité » directement liés au discours du premier ministre, à Davos. Les États-Unis s'intéressent-ils principalement au montant en dollars des dépenses de défense canadiennes et à la composition comptable de ce que nous déclarons, comme la classification de la Garde côtière, les prestations aux anciens combattants et les minéraux critiques, ou à ce que ces dépenses apportent en matière de défense continentale partagée? À votre avis, cela a-t-il influencé la décision de suspendre les travaux du Conseil mixte permanent de défense?

• (46815)

**Christian Leuprecht:** Cela traduit la volonté des États-Unis d'agir de manière unilatérale. C'est ce qu'ils font depuis 250 ans, notamment en matière de sécurité dans l'hémisphère. Nous pouvons nous associer aux États-Unis en réalisant les investissements nécessaires afin d'avoir un rôle politique et économique souverain dans

un partenariat d'égal à égal avec eux, ou nous pouvons laisser nos capacités s'atrophier, et les États-Unis agiront alors seuls. Cela se fera au détriment de notre souveraineté.

**Jeff Kibble:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Leuprecht.

Monsieur Kibble, merci à vous aussi.

Monsieur Malette, c'est à vous de prendre la parole pendant cinq minutes.

**Chris Malette:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Leuprecht, pour faire suite à votre remarque formulée plus tôt dans votre déclaration liminaire au sujet de la Garde nationale de l'Alabama, il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de me rendre à la base aérienne de Randolph, près de San Antonio. C'est une base aérienne immense, s'étendant sur des hectares de terrain, où il n'y avait rien d'autre que des avions militaires stationnés. C'est tout simplement spectaculaire. Certains membres du personnel de l'armée de l'air avec lesquels je me trouvais à ce moment-là ont fait remarquer que l'aire de stationnement où nous attendions qu'une navette vienne nous chercher...

Nous étions arrivés à bord d'un C-130 Hercule de classe H des Forces aériennes canadiennes, et nous nous sommes sentis un peu petits, si je puis dire, quand un C-5 Galaxy a fait son apparition. Il était piloté par la Garde nationale aérienne du Connecticut. Nous sommes montés dans le bus et avons discuté avec le personnel qui avait « emprunté l'avion » pour aller passer le week-end au Texas, à San Antonio. Ils ont mentionné qu'ils pouvaient faire cela le week-end. Notre personnel de l'armée de l'air les observait tous, puis regardait cet immense... J'ai dit au gars de la Garde nationale aérienne du Connecticut: « Au Canada, nous n'avons pas une armée de l'air d'une telle envergure. » Il m'a répondu: « En ce moment même, nous avons sous les yeux votre système national de santé, pratiquement garé sur cette piste. » Quoi qu'on en pense, je suppose qu'on peut considérer...

Ma question est la suivante: comment la SID peut-elle garantir que des régions comme la mienne, dans la baie de Quinte, qui disposent d'un secteur manufacturier solide et d'une main-d'œuvre qualifiée, puissent participer aux chaînes d'approvisionnement de la défense et tirer profit de ces investissements? Selon vous, comment cette stratégie pourrait-elle mieux intégrer les fabricants régionaux de taille moyenne dans les chaînes d'approvisionnement de la défense, plutôt que de concentrer les opportunités entre les mains des grands entrepreneurs principaux?

**Christian Leuprecht:** C'est une excellente question. Je pense que c'est une question que se posent de nombreux députés et de nombreux Canadiens, en particulier ceux qui n'ont pas la chance de vivre dans de grands centres urbains prospères, comme vous le savez. Étant originaire de Kingston, je connais bien cette région et je l'apprécie à sa juste valeur.

J'en tire deux enseignements. Le premier est que tout ce que nous faisons doit avoir une double utilité et un double effet, car nous devons montrer aux Canadiens que ces investissements leur apportent une valeur concrète afin de ne pas les perdre, et nous devons assurer la pérennité de ces initiatives, car l'environnement et la technologie évolueront, et nous avons besoin à la fois d'un volet défense et d'un volet civil.

Je voudrais revenir sur ma déclaration liminaire et sur mon idée de créer une commission d'experts chargée de concilier les priorités politiques, budgétaires, de défense et économiques entre les différentes régions du pays, surtout au vu de ce qui se passe dans certaines provinces. Les politiques budgétaires de trois provinces en particulier vont poser d'énormes problèmes au gouvernement fédéral. Pouvons-nous utiliser une partie de notre marge de manœuvre en matière d'investissements dans la défense pour obtenir des résultats positifs à somme globale positive pour l'ensemble du pays?

**Chris Malette:** Merci beaucoup, monsieur Leuprecht.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Exner-Pirot.

Dans quelle mesure les infrastructures locales résilientes, notamment les réseaux de transport, d'électricité et d'approvisionnement en carburant, sont-elles essentielles au maintien de la capacité opérationnelle des bases? Je cite toujours la BFC de Trenton, située dans ma circonscription, mais je m'interroge également sur d'autres régions, à la lumière de vos observations et commentaires concernant la Chine, par exemple, qui a toujours une longueur d'avance sur nous à cet égard.

• (46820)

**Heather Exner-Pirot:** C'est une excellente question. Je ne suis pas sûre de répondre comme vous vous y attendez.

Si l'on observe ce qui se passe en Ukraine et au Moyen-Orient, on constate qu'après les installations militaires, les cibles les plus importantes sont les infrastructures énergétiques. Il est évident que celles-ci sont essentielles à la société. Les perturber entraîne des conséquences économiques et civiles considérables. Ce sont donc des cibles de choix.

Je vais d'ailleurs donner une conférence au MDN, la semaine prochaine, sur les régions et les actifs essentiels à la production de minéraux et d'énergie, et pas seulement les mines et les bassins, mais aussi les installations de traitement. Certains de ces actifs constituent en quelque sorte des points de défaillance uniques, et nous devons envisager la protection de certains sites. Évidemment, ce n'est pas une question à laquelle nous avons dû réfléchir au Canada depuis 60 ans — si tant est que nous l'ayons jamais fait — mais c'est certainement une question à laquelle nous devons réfléchir aujourd'hui.

Pour aller droit au but, ces installations et infrastructures sont la cible de cyberattaques quotidiennes. Certaines de ces attaques prennent la forme de rançongiciels et de logiciels malveillants, tandis que d'autres sont orchestrées par des États. Les entreprises adoptent sans aucun doute des mesures proactives.

Le Commandement cyber adopte des mesures proactives, mais il est tout à fait clair qu'il s'agit là d'un nouveau front et que, pour le Canada en particulier, tout dommage causé à nos infrastructures minérales et énergétiques essentielles conférerait un avantage considérable à nos adversaires.

**Le président:** Un grand merci à vous deux.

Monsieur Bezan, la parole est à vous pour cinq minutes.

**James Bezan:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins d'être venus. C'est formidable de pouvoir compter sur ce type d'expertise au sein de ce comité.

Je vais essayer d'être concis, sachant que je ne dispose que de cinq minutes.

Cette question s'adresse à M. Leuprecht, à M. Huebert et à M. Shimooka.

Lorsque l'on examine la Stratégie industrielle de défense et que l'on évoque ce qui se passe dans d'autres pays, existe-t-il d'autres exemples que nous devrions suivre pour nous assurer de disposer d'une politique durable, capable de s'adapter à l'époque dans laquelle nous vivons?

Monsieur Leuprecht, vous pouvez commencer. Essayez simplement d'être aussi concis que possible.

**Christian Leuprecht:** Commençons par rétablir les capacités que nous avons supprimées, il y a 25 ans, au sein du ministère de la Défense nationale, afin de savoir réellement où se trouve tout ce dont nous disposons, l'ensemble des ressources, ainsi que toutes les capacités industrielles et technologiques du pays. Ce serait peut-être un bon point de départ. Que ce soit au MDN ou à ISDE, cela doit devenir une priorité.

**James Bezan:** Voulez-vous dire que tout devrait revenir sous la tutelle du MDN?

**Christian Leuprecht:** Non, mais quelqu'un doit être mandaté pour déterminer ce dont nous disposons réellement.

Compte tenu de ce qu'a souligné ma collègue, si nous devons accroître nos capacités rapidement, actuellement, nous serions en train de courir dans tous les sens pour essayer de savoir où tout se trouve. Nous ne disposons d'aucun inventaire national. Nous avons pris la décision politique de le supprimer. Cela faisait partie des nombreuses coupes budgétaires, et voici une occasion — je pense urgente — de savoir au moins ce que nous pouvons livrer.

**James Bezan:** D'accord.

C'est au tour de M. Huebert.

**Robert Huebert:** Pour rebondir sur ce qu'a dit Christian Leuprecht, nous devons revenir à une capacité indépendante d'analyse. Cela nous ramène au forum sur la sécurité et la défense, que le MDN a également supprimé à peu près à la même époque, car au-delà de ce que le MDN était en mesure de fournir pour savoir où nous en étions, c'est là que l'on crée la capacité de repérer les lacunes et de s'assurer que tout cela reste actualisé.

Je vais vous donner un exemple. Le seul processus externe dont dispose actuellement le gouvernement pour comprendre le secteur de la défense est le « Triple Helix », qui bénéficie d'une subvention d'une durée de trois ans, dans le cadre du programme MINDS du MDN. Réfléchissez-y. Au Canada, nous avons un seul groupe d'experts qui s'en occupe, et son mandat doit être renouvelé. Il a un an pour faire quelque chose de significatif, puis, lors de la troisième année, il prépare le renouvellement de son mandat. C'est tout.

Si vous souhaitez disposer de cette capacité à long terme, veuillez à faire appel à des experts externes susceptibles d'émettre des critiques à l'égard du gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur — pour reprendre les propos de mon collègue — afin que nous disposions de ces informations et puissions les examiner et dire: « C'est là que le bât blesse. »

**James Bezan:** Monsieur Shimooka.

**Richard Shimooka:** Si l'on considère le Canada lui-même, notre système d'élaboration des politiques laisse à désirer. Nous ne disposons pas d'un énoncé clair de nos objectifs en matière de sécurité nationale, de notre stratégie militaire, ni de nos besoins en matière de défense pour ce qui est de la base industrielle de défense. C'est pourquoi nous avons actuellement une stratégie industrielle de défense sans stratégie nationale de sécurité à jour, comme l'a déjà indiqué le premier ministre.

Si vous ne disposez pas du signal clair de demande qui stimule la production, comme l'a dit M. Leuprecht, par exemple en comprenant ce qui existe dans le domaine de la défense, vous ne comprenez pas les moyens d'atteindre les objectifs, et par conséquent, vous n'obtenez pas les résultats escomptés. Il est donc très difficile pour l'industrie de savoir ce que nous devons construire et quelles sont les exigences, et également pour les militaires de dire: « Voici ce que nous voulons faire. Qu'est-ce qui peut être confié à l'industrie? »

Cela se traduit par un processus d'élaboration de politiques très déficient, qui ne produit pas les résultats escomptés et qui ne permet pas la régénération continue de ce qui est nécessaire au sein de la base industrielle.

• (46825)

**James Bezan:** Passons à la partie suivante.

Nous discutons pour savoir s'il existait une feuille de route claire pour atteindre 3,5 %. Kevin Page, l'ancien directeur parlementaire du budget, a fait l'actualité ce week-end en évoquant le manque de transparence. Nous parlons des priorités. Nous pouvons parler du remplacement tant attendu des CF-18 et de l'achat des F-35. Nous pouvons parler du remplacement tant attendu des sous-marins de classe Victoria. Où est le reste de l'équipement?

On parle de puissance de feu et de capacités, mais pour l'instant, on dirait qu'on ne fait qu'alourdir la bureaucratie autour de projets comme BOREALIS et l'Agence de l'investissement pour la défense. Le concept même des RIT ne fait qu'alourdir la bureaucratie et augmenter la facture pour le contribuable.

Où est la transparence? Quelle direction devons-nous prendre dans le cadre de notre feuille de route pour répondre à nos priorités en matière de dissuasion, de sécurité continentale et de fiabilité en tant qu'allié?

Nous allons à nouveau commencer par M. Leuprecht.

**Christian Leuprecht:** Vous avez sans doute pris connaissance de mes déclarations dans les médias nationaux ces derniers jours. Il faut commencer par aligner nos politiques et nos processus. On pourrait donner tout l'argent du monde au MDN sans sortir de la situation actuelle. Nous devons recalibrer le calcul du risque. Nous ne pouvons pas laisser tous les risques politiques, financiers et de réputation reposer constamment sur les Forces armées canadiennes.

Nous pouvons avoir toute la responsabilité du monde. Je dirais même que nous en avons trop, compte tenu de l'environnement dans lequel nous essayons d'obtenir des résultats. Cela entrave sérieusement notre capacité à livrer.

**James Bezan:** Merci.

**Le président:** Merci.

Madame Idlout, c'est à vous de prendre la parole pendant cinq minutes.

**Lori Idlout:** *Qujannamiik, Iksivautaq.* Merci, monsieur le président.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention les témoignages que tous les témoins nous ont livrés.

Je vais poser une question à Heather Sheehy, mais, au préalable, je tiens simplement à dire à quel point je suis reconnaissante d'avoir pu participer, lors de mon séjour au Nunavut, à plusieurs réunions avec des organismes à but non lucratif — notamment l'association des municipalités du Nunavut, l'association des agents de développement économique du Nunavut et les organismes publics du Nunavut chargés du processus d'évaluation environnementale —, au cours desquelles le SCRS et les Forces armées canadiennes ont fourni des renseignements très utiles. Si je ne les avais pas entendu parler des excellents systèmes dont dispose le Canada, de la manière dont le Canada assure sa souveraineté et sa protection, je serais très perplexe en ce moment en écoutant ce que j'entends.

Heureusement, grâce aux informations qui nous ont été communiquées, j'ai pu affirmer en toute confiance à mes concitoyens du Nunavut que nous disposons, au sein des Forces armées canadiennes, d'un système si bien établi que je me sens en sûreté dans l'Arctique et au Canada. Nous devons préserver ce sentiment. Bien sûr, nous devons continuer à nous concentrer sur le renforcement de l'industrie de la défense et de notre économie et veiller à ce que les décisions que nous prenons reposent sur une réflexion éclairée.

Je suis favorable à un renforcement de la recherche dans le secteur de la défense. Ce que nous entendons ici est très instructif et je tiens simplement à saluer l'excellent travail accompli par le SCRS et les Forces armées canadiennes pour veiller à ce que nous restions un pays souverain ou, à tout le moins, pour assurer la sécurité de notre Arctique.

Madame Exner-Pirot, quand vous évoquiez l'une des lacunes du Canada, vous avez mentionné que l'une des mesures à prendre consistait à raffiner et à transformer les minerais sur le territoire canadien. Je serais curieuse de savoir si, selon vous, le Canada dispose des capacités nécessaires pour le faire.

• (46830)

**Heather Exner-Pirot:** C'est une excellente question.

Nous raffinons et traitons une quantité considérable de minerais et une grande partie de ces activités a vu le jour pendant la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale, quand nous avons établi ces capacités. Je pense au complexe de raffinage de Trail que Teck exploite en Colombie-Britannique, à celui de Vale à Sudbury, principalement axé sur le nickel, au processus de raffinage de l'aluminium mené par Rio Tinto au Québec, et à ce que fait Vale au Labrador. Nous disposons de plusieurs pôles de raffinage compétitifs et importants à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne le traitement de l'uranium, c'est évidemment là, à mon avis, que réside le seul risque d'échec. Certaines de nos installations de fabrication et de conversion en Ontario qui alimentent l'ensemble du continent... Nous disposons sans aucun doute des capacités de recherche et de production nécessaires.

Encore une fois, le problème, c'est que nous perdons de plus en plus de compétitivité économique face à la Chine. Elle dispose en effet d'une énergie et d'une main-d'œuvre moins coûteuses, de normes environnementales moins strictes et d'une économie d'échelle sur son propre territoire. Le Canada sera presque toujours contraint d'exporter ces produits. Nous ne sommes que 40 millions d'habitants et notre base industrielle est relativement modeste. La Chine peut se développer à un rythme avec lequel le Canada ne peut rivaliser. Nous ne pouvons être compétitifs qu'en collaboration avec les États-Unis.

Certes, nous pouvons et devons accélérer notre croissance, mais, dans certains cas, nous aurons besoin d'une électricité moins chère et de normes environnementales plus souples pour rester compétitifs sur les marchés mondiaux.

**Lori Idlout:** *Qujannamiik.*

Je ne sais pas trop à quel témoin je devrais poser la question suivante, mais je vais peut-être m'adresser à M. Shimooka à l'écran.

Avec le pôle d'innovation pour les drones qui va être créé et le développement des technologies connexes, nous devons veiller à la mise en place d'un écosystème national coordonné qui relie le gouvernement, l'industrie, le monde universitaire et, bien sûr, le secteur privé.

Pensez-vous que les technologies de pointe peuvent contribuer à renforcer les capacités des Forces armées canadiennes dans ce domaine clé?

**Richard Shimooka:** C'est tout à fait...

**Le président:** Merci beaucoup.

**Richard Shimooka:** Je suis désolé.

**Le président:** Je comprends.

Monsieur Savard-Tremblay.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Monsieur Shimooka, vous disiez que la stratégie industrielle en était une pour les dépenses de défense, plutôt qu'une vraie stratégie industrielle de défense. Vous disiez donc qu'une vraie stratégie devait partir des menaces, des besoins, des capacités nécessaires pour combattre. Présentement, est-ce que la stratégie identifie correctement ces composantes?

[Traduction]

**Richard Shimooka:** Je pense qu'elle le fait de manière assez détournée. L'existence d'une stratégie industrielle de défense avant même l'existence d'une stratégie de sécurité nationale en est la preuve. Elle aborde certains de ces domaines, comme les drones et tout ce qui s'y rattache, et détaille certaines tâches à accomplir.

Si je devais faire une comparaison, je me pencherais sur la stratégie industrielle de défense de 2024 du Royaume-Uni ou des États-Unis. Ces documents définissent très clairement les tâches à accomplir, ce que l'industrie doit fournir et les moyens d'y parvenir. Si l'on compare ces documents au nôtre, on constate qu'ils sont très différents. Les exigences relatives aux efforts de combat futurs ou à la sûreté future y sont clairement définies.

Ce n'est pas le cas de ce document. Manifestement, il s'agit d'une première étape, dans une certaine mesure. Si vous interrogez de nombreux hauts fonctionnaires, je pense qu'ils admettront que les futurs documents pourraient inclure ces éléments, mais que le document actuel ne le fait pas. Il le fait de manière très indirecte.

[Français]

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Vous avez aussi critiqué l'objectif de 70 % d'achats canadiens. Pourquoi disiez-vous que c'était arbitraire?

[Traduction]

**Richard Shimooka:** Tout à fait. Comme dans tout autre secteur d'activité économique de pointe de notre pays, il n'y aura jamais d'autarcie dans le domaine de la défense. Nous n'allons pas mettre en place l'ensemble de la chaîne industrielle, comme on dit, pour produire certains de ces biens. Pour l'essentiel, nous n'allons pas fabriquer de puces informatiques au Canada.

En réalité, il est possible d'atteindre les 70 %, selon le calcul que l'on fait. Je ne pense vraiment pas que ce soit le cas dans la pratique, et franchement, je ne pense pas que ce soit une bonne politique industrielle, car, à bien y penser, la production en temps de guerre nécessite de fabriquer à très grande échelle. On souhaite assurer l'interopérabilité avec nos alliés. On veut s'assurer que tout le monde puisse utiliser cette base industrielle et que nous disposions d'une capacité suffisante. Tenter de bâtir des industries canadiennes très spécialisées qui ne seraient utilisées que par nos propres forces armées n'est en aucun cas une politique de guerre judicieuse, et c'est contraire à l'histoire.

• (46835)

**Le président:** Merci, monsieur Shimooka.

Merci, monsieur Savard-Tremblay.

Monsieur Bezan, la parole vous revient à nouveau pour cinq minutes.

**James Bezan:** Merci, monsieur le président.

Je voudrais poursuivre avec la feuille de route qui nous indique la voie à suivre.

Monsieur Huebert, vous avez déclaré lors de la réception organisée ici à Ottawa il y a quelques semaines pour commémorer la bataille de l'Atlantique que, pour l'instant, le monde est en 1913. Il est en 1938. Vous affirmez que nous sommes à la veille d'une guerre. Je crois que M. Leuprecht y a également fait allusion. Nous devons construire rapidement et nous devons le faire dès maintenant.

Dans quelle mesure avons-nous besoin de capacités souveraines au sein du complexe industriel de défense par rapport à ce que nous pouvons acquérir sur le marché, et quelles capacités cinétiques sommes-nous en mesure de livrer aux Forces armées canadiennes dans les délais impartis, si tel est le calendrier sur lequel nous travaillons?

**Robert Huebert:** S'il m'incombait de prendre cette décision, je ne me demanderais pas quelle part doit relever de notre souveraineté et quelle part doit provenir de solutions toutes faites. Je demanderais quelle est l'ampleur de nos besoins, en collaboration avec nos amis et alliés, pour éviter ce scénario de 1913 ou 1938... Quels sont nos besoins si nous sommes contraints de combattre?

Faisons abstraction du chiffre. Faisons abstraction de cette souveraineté, car une guerre, si elle éclate, efface immédiatement toute frontière de souveraineté. Nous n'agissons pas seuls. Nous agissons en collaboration avec les amis et alliés avec lesquels nous travaillons, ce qui soulève d'autres questions. Les nouvelles questions sont les suivantes: avons-nous la capacité de convaincre nos amis et alliés que nous sommes sérieux, avons-nous la capacité de renforcer notre pouvoir de dissuasion et avons-nous la capacité de combattre ensuite? Voilà les questions importantes.

La manière d'y parvenir relève de la politique et de l'économie. Je sais que c'est très important pour le gouvernement, mais cela ne touche pas au cœur même de la manière dont nous défendons le Canada.

**James Bezan:** Monsieur Leuprecht, si tel est le calendrier sur lequel nous travaillons, le principe de l'OTAN, l'objectif de 2 ou 3,5 %, ne veut rien dire, car nous allons largement dépasser cette cible, étant donné que nous devons nous renforcer à une vitesse fulgurante dès maintenant.

**Christian Leuprecht:** Nous avons besoin d'une perception commune de la menace dans ce pays. Il incombe à tous les parlementaires de faire comprendre aux Canadiens que nous vivons dans un monde très différent et très dangereux. Prenez mes trois enfants qui ont grandi pendant 30 ans de paix. Nous avons toute une génération de Canadiens qui ne pensent pas aux dangers du monde auxquels nous sommes finalement confrontés.

**Le président:** L'interprétation fait défaut. Pourrions-nous vérifier, s'il vous plaît?

[Français]

**Christian Leuprecht:** Je peux reprendre mes propos en français, si vous le voulez.

**Simon-Pierre Savard-Tremblay:** Vous pouvez continuer dans la langue que vous voulez. C'est votre droit. Je veux juste m'assurer que nous avons l'ensemble du contenu dans les deux langues, bien sûr.

[Traduction]

**Christian Leuprecht:** Nous avons laissé passer ces occasions. Si ce n'est pas au Canada ou en Australie, où nos alliés et partenaires vont-ils se procurer leurs minéraux essentiels et leurs terres rares?

Dans l'ensemble, ce ne sont pas des régimes particulièrement bienveillants. Nous sommes très préoccupés par leur vision générale du monde, leur bilan en matière de droits de la personne, etc. C'est donc l'occasion de travailler ensemble et, pour les Canadiens et les parlementaires, d'imaginer le monde dans lequel nous voulons vivre dans 5, 10 et 20 ans.

À cet égard, nous devons cesser de parler avant tout de défense. Nous devons commencer à parler de dissuasion. En définitive, je ne pense pas que nous souhaitions défendre quoi que ce soit, car le Canada, au premier chef, connaît trop bien le coût de défendre non seulement notre pays, mais nos alliés européens. Investissons dans la prévention du genre de catastrophe, du genre de « baleine », qui s'abat sur nous.

**Le président:** Les cloches sonnent. J'ai besoin du consentement unanime de l'assemblée pour que nous puissions poursuivre la séance avant le vote.

**James Bezan:** Je propose de poursuivre jusqu'à l'heure pile.

**Le président:** D'accord. Je pense que le vote aura lieu vers 13 h 7.

Très bien, continuons.

**James Bezan:** Je vais poursuivre, monsieur le président.

En matière de dissuasion, pour faire écho aux propos de MM. Leuprecht et Huebert, quelles sont les priorités concernant les investissements en matière de dissuasion que nous devons réaliser? Utiliser nos minéraux stratégiques et notre énergie comme leviers est une excellente stratégie. C'est une stratégie dont nous avons déjà discuté comme conservateurs. Quels investissements devons-nous réaliser pour garantir nos capacités et notre force de dissuasion?

• (46840)

**Christian Leuprecht:** Ne pensez pas uniquement aux investissements militaires. Ce que nous mettons en place en matière de capacités industrielles de défense canado-européennes, c'est une défense en profondeur. En cas de conflit en Europe, où allons-nous produire nos équipements? Qui possède l'énergie et les capacités nécessaires? Pourquoi achetons-nous des sous-marins? En cas de conflit, nous devons protéger nos voies de communication maritimes avec l'Europe et avec la région Indo-Pacifique. C'est à cette fin que nous investissons en fin de compte.

Je m'en tiendrai là.

**James Bezan:** Monsieur Huebert, souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

**Robert Huebert:** Voici le point essentiel: nous n'avons même pas réfléchi au contexte dans lequel nous pourrions réellement prendre part à une guerre. L'invasion russe de la Pologne ou des pays baltes semble être le scénario de plus en plus probable dans l'esprit de bien des gens, notamment dans un contexte où Trump déstabilise réellement l'alliance de l'OTAN. Nous pouvons le comprendre, mais personne n'a parlé de ce que ferait le Canada en cas d'invasion chinoise de Taiwan qui déboucherait ensuite sur une attaque contre la Corée du Sud et le Japon. Le Canada s'engagerait-il? S'il le faisait, à quoi ressemblerait son engagement? Quelqu'un a-t-il la moindre idée à ce sujet?

Nous devons réfléchir aux différents types de menaces. Nous devons réfléchir aux différents types de guerres. Nous devons réfléchir aux guerres auxquelles nous n'avons pas encore réfléchi. C'est ce qu'il est si difficile à cerner à ce stade.

**James Bezan:** Monsieur Shimooka, souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

**Richard Shimooka:** Nous l'envisageons sous l'angle de la Stratégie industrielle de défense. Je suis un peu méfiant à l'idée d'être trop rigide et d'adopter des politiques très strictes qui nous engageraient dans une voie ou une autre. On peut tout aussi bien envisager des scénarios où un gouvernement change en Europe — en France, en Allemagne ou ailleurs — et ne soit pas aussi disposé à fournir des armes dans un scénario où nous serions en conflit avec la Chine. Il se pourrait qu'il ne souhaite pas apporter ou maintenir son soutien. L'essentiel, si l'on réfléchit à une stratégie industrielle de défense dans ce scénario, c'est que nous devons avoir une compréhension agile et efficace de nos besoins pour les opérations, et partir de là.

En ce qui concerne plus particulièrement la dissuasion, l'un des domaines dans lesquels les Forces armées canadiennes présentent des lacunes et n'ont pas accordé une grande priorité est la capacité de mener des frappes à longue portée. L'une des options de sous-marins à l'étude offre cette capacité. Je pense que les destroyers de classe River en seront dotés.

Nous devons vraiment évaluer nos besoins en missiles à longue portée qui nous permettent d'attaquer des cibles profondément dans le territoire d'un adversaire étranger, car nous ne pouvons pas assurer la défense de tous les scénarios possibles ni toutes les capacités en développement. Il est crucial d'avoir la capacité de riposter et de toucher un autre État qui nous combat. On le voit au Japon. On le voit aussi en Corée du Sud. Ce sont des pays qui seraient en grande partie considérés comme pacifistes, mais qui acquièrent néanmoins des missiles de croisière à longue portée et des missiles balistiques à longue portée.

**Le président:** Merci, monsieur Shimooka.

Je surveille l'heure.

Monsieur Earle, nous vous accordons cinq minutes.

**Philip Earle:** Merci.

J'aime bien votre témoignage. Je suis nouveau au sein du Comité, et je dois dire que les témoignages sont directs. J'apprends des choses. On a toujours des choses à apprendre, et je vous en suis reconnaissant.

Je vais vous adresser ma première question, monsieur Leuprecht. Je vais la contextualiser, comme j'aime le faire, en me basant sur ce que j'ai entendu.

Au début de votre témoignage, je vous ai entendu comparer la taille des Forces armées canadiennes à celle d'une certaine division de l'armée américaine, la population des États-Unis à celle du Canada, et la taille de leur économie à celle du Canada, mais vos observations ont été marquantes. Je vous le dis. Plus loin dans votre témoignage, vous avez souligné l'importance de compter sur l'Europe. Je parlerais de réciprocité, où nous ferions certaines choses avec eux dans des domaines comme les minéraux critiques, et ils feraient des choses pour nous, comme alliés et amis.

Pourriez-vous nous expliquer un peu plus en détail ce que vous entendiez exactement par cette remarque?

**Christian Leuprecht:** C'est une période très dangereuse pour la souveraineté canadienne. Je passe beaucoup de temps en Europe à travailler avec des collègues européens sur diverses questions de défense. Il y a beaucoup d'anticipation et d'attente quant à ce que le Canada peut et va livrer à l'Europe.

Sur tous les sujets évoqués, en particulier sur la sécurité des chaînes d'approvisionnement, entre autres, le risque est que si le Canada ne livre pas la marchandise, l'Europe est assez grande pour trouver un moyen de s'en sortir seule et de s'approvisionner ailleurs. Ainsi, le Canada perdrait son allié le plus important, son partenariat avec l'Europe pour contrebalancer les caprices de l'unilatéralisme américain, comme nous le faisons depuis 100 ans. Le risque ici est que nous nous retrouvions très isolés dans le monde, avec très peu d'amis et de partenaires, car personne ne nous prendra au sérieux quant aux engagements que nous prenons et notre seule option sera de nous rapprocher encore plus des États-Unis.

Il s'agit fondamentalement d'investir dans une stratégie qui équilibre effectivement nos engagements et nos alliés, mais le contre-

poids le plus important reste finalement avec l'Europe. Vous avez aussi entendu parler de la troisième option. Cela remonte à 1971. Nous devons redéfinir la relation avec l'Europe, si nous pensons être devenus trop interdépendants avec les États-Unis. Il est certain que nos alliés européens croient également être devenus trop interdépendants des États-Unis.

Prenons la technologie et les retombées qu'elle peut générer. Entre 23 et 25 % du PIB américain sont générés par la haute technologie. Au Canada, c'est moins de 6 %. En Europe, c'est 9 %. Ces investissements visent à renforcer notre rendement sur le plan de la prospérité nationale. Nous pouvons suivre directement quand nous avons commencé à désinvestir dans la défense dans ce pays et constater la corrélation avec notre prospérité nationale et le PIB.

• (46845)

**Philip Earle:** Merci. Je vous suis reconnaissant de nous avoir exposé la thèse de la complexité de notre situation. Je pense que nous savons tous — nous l'entendons tellement souvent — que la géographie a fait de nous des voisins des États-Unis et de solides alliés.

Vous avez parlé de l'importance de la relation avec l'Europe. En ce qui concerne la Stratégie industrielle de défense en particulier, puisque c'est réellement ce que nous étudions, pouvez-vous approfondir les stratégies à employer pour resserrer nos liens avec les Européens? Certaines de ces stratégies sont-elles similaires à celles que nous avons avec les États-Unis, malgré la géographie?

**Christian Leuprecht:** À la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous avons décidé... Écoutez, un seul pays de l'Amérique du Nord était présent au début de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, donc il n'est pas inhabituel que les États-Unis arrivent un peu en retard à la fête. À quoi aurait ressemblé le monde si le Canada n'avait pas aidé à tenir cette île au large des côtes européennes d'où nous avons finalement lancé le débarquement du jour J? C'est ainsi que nous avons pris les devants. Nous avons décidé que le monde que nous avons connu dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle n'était pas le monde dans lequel nous voulions vivre. Nous avons investi dans les instruments de la diplomatie d'État, dans les institutions internationales et dans la construction d'un système d'après-guerre prospère, stable et sécurisé.

Cette stratégie a eu tellement de succès qu'elle a fait de l'Amérique du Nord le continent le plus sûr, prospère et stable que l'histoire ait connu. Il n'est donc pas étonnant que tant de gens du monde entier souhaitent y vivre. Ce qui m'inquiète, c'est que, comme Canadiens, nous avons perdu notre voie et notre vision de la façon dont nous avons construit le pays que nous avons aujourd'hui, et sur la façon d'assurer la pérennité du pays que nous aimons tous et que tant de personnes dans le monde adorent.

**Philip Earle:** Merci.

Au risque de paraître controversé, je tiens simplement à dire de ne pas oublier Terre-Neuve — je suis fier d'être Terre-Neuvien-et-Labradorien — ainsi que notre grande contribution comme pays interdépendant à l'époque.

**Le président:** C'est bien dit, monsieur Earle.

Monsieur Kibble, vous disposez vous aussi de quelques minutes.

**Jeff Kibble:** Merci, monsieur le président.

Je vais demander l'avis de nos témoins.

Bien que nous n'ayons pas de plan de sécurité nationale, la Stratégie industrielle de défense et l'Agence de l'investissement pour la défense sont des structures prévues pour plusieurs décennies. Entre le 28 février et jeudi dernier — environ 80 jours — la guerre avec l'Iran a commencé, le détroit d'Ormuz a été fermé, le ministre de la Défense nationale a déclaré que le Canada aiderait à rouvrir le détroit d'Ormuz, les États-Unis ont suspendu la Commission permanente mixte de défense, un ambassadeur russe a menacé la Lettonie au Conseil de sécurité et un courriel interne a demandé au personnel des Forces armées canadiennes à Ottawa de rendre leurs gilets pare-éclats, car il n'y en a pas assez pour tous.

Compte tenu des changements immédiats survenus au cours des 80 derniers jours, est-ce que les plans, les interactions, les actions ou la direction du gouvernement indiquent que nous verrons une accélération dans les 80 prochains jours?

Nous commencerons par M. Leuprecht, puis, si le temps le permet, nous ferons le tour de la salle.

**Christian Leuprecht:** Nous vivons avec une conception dépassée de la guerre. Nous vivons dans un monde en guerre et en conflit, mais nous le comprenons comme une structure binaire en noir et blanc, alors que nos adversaires mènent quotidiennement une guerre cognitive contre nous. Ma collègue Heather Exner-Pirot a souligné le défi que nous rencontrons dans les domaines cybernétique et hybride. La perturbation des câbles sous-marins critiques, y compris vers le Canada et dans nos propres eaux par nos adversaires, est...

• (46850)

**Jeff Kibble:** Je suis désolé de vous interrompre, mais je veux offrir à tout le monde la chance de s'exprimer, si vous le permettez. Je vous remercie pour votre observation.

Monsieur Shimooka.

**Richard Shimooka:** Je dirais que les politiques de défense actuelles remontent à 2017, pour être honnête. Je pourrais en parler pendant des heures.

De plus, la réalité est que, si l'on examine le renforcement des capacités technologiques chez nos alliés — les États-Unis, l'OTAN ou autres —, il est clair qu'il existe des processus et des approches complètement nouveaux. Nous n'en sommes même pas au début.

Nous devons vraiment agir. On parle de drones et de véhicules sous-marins ou de surface sans pilote, et tout le reste. Nous n'avons pas encore commencé. Nous en sommes qu'aux tout premiers balbutiements.

**Jeff Kibble:** Merci. J'aimerais que nous ayons des heures pour discuter de ce sujet important.

Monsieur Huebert.

**Robert Huebert:** Je vais simplement parler du quatrième pilier de la Stratégie industrielle de défense, qui porte sur la protection des voies d'approvisionnement. Quelle est la politique du Canada à cet égard? Cela rejoint votre exemple du détroit d'Ormuz. Comment assurons-nous la sécurité de l'approvisionnement en pétrole? Autrement dit, avons-nous un plan? Sommes-nous passifs? Restons-nous simplement les bras croisés en laissant le prix de l'essence approcher les deux dollars le litre? Nous n'avons rien prévu à ce sujet.

Cela illustre votre propos. Nous composons avec ces nouvelles formes de conflit. Ces événements se produisent. Nous avons cette

stratégie industrielle qui repose sur un pilier très précis concernant le réapprovisionnement et la chaîne d'approvisionnement. Quand la guerre se déroule sous cette forme — et je conviens que nous sommes en guerre depuis très longtemps — quelle est notre stratégie? Avons-nous un plan ou attendons-nous passivement les Américains et les Iraniens?

**Jeff Kibble:** Merci. Je conviens qu'il ne semble absolument y avoir aucun plan.

Si monsieur le président me permet une dernière brève réponse...

**Le président:** Je souhaite donner la parole à Mme Romanado.

**Jeff Kibble:** ... j'aimerais donner la parole à Mme Exner-Pirot.

**Le président:** Bien sûr.

Madame Exner-Pirot.

**Heather Exner-Pirot:** Je vais faire vite.

Nous entrons dans la phase ascendante du cycle des matières premières. Cela signifie que nous sommes très proches d'une pénurie. Il nous faut renouveler les sources de nombreux minéraux. Nos réserves sont insuffisantes. Nous n'avons pas fait assez d'exploration et de découvertes. Tout va devenir plus cher. Cela aura un effet inflationniste. Cela mettra à rude épreuve les stratégies industrielles de défense et, d'une manière générale, nos aspirations économiques à l'échelle mondiale.

Le Canada occupe une position unique. Nous pouvons contribuer non seulement pour la défense, mais aussi pour les économies. Plus vite nous pourrions construire, moins le reste du monde souffrira.

**Jeff Kibble:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Kibble.

J'ai quelques points d'ordre administratif.

Madame Romanado, vous avez une question, peut-être deux, ce qui nous permettra de rattraper un peu de temps.

**Sherry Romanado:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins d'être venus.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner qu'aujourd'hui, c'est le Memorial Day aux États-Unis, une journée pour rendre hommage aux femmes et aux hommes courageux qui servent leur pays. Nous comptons actuellement plus de 700 Canadiens en poste aux États-Unis, et nous travaillons main dans la main avec nos collègues et alliés au sein du NORAD pour assurer la défense de l'Amérique du Nord. Je tenais à le noter.

Je vais m'adresser en premier à M. Leuprecht.

Vous avez demandé comment cela aide le Canada à dissuader et à combattre. Nous avons entendu parler aujourd'hui de l'urgence d'être en état d'alerte, etc., mais si l'on considère la perception des Canadiens il y a à peine deux ou trois ans, je ne pense pas qu'ils étaient prêts à ce que le Canada investisse 2 % du PIB. Cela a évidemment changé avec les réalités géopolitiques mondiales. Nous devons laisser la politique de côté, et je pense que tous les membres du Comité s'entendent pour dire que nous devons augmenter nos dépenses de défense. Nous devons nous assurer que les Forces armées canadiennes disposent de l'équipement dont elles ont besoin.

Comment pouvons-nous aider les Canadiens à comprendre les réalités auxquelles nous sommes confrontés avec cette urgence dont vous parlez? Je sais que M. Huebert a dit la même chose. Je vous pose la question à vous deux: comment pouvons-nous amener les Canadiens à prendre conscience de la situation afin qu'ils comprennent que l'urgence dont vous parlez est bien réelle et qu'il faut agir rapidement?

**Christian Leuprecht:** C'est une excellente question.

Je vous propose, à vous et à tous vos collègues ici présents, que nous changions le discours. Prenez nos homologues en Norvège. Ils n'exportent ni pétrole ni gaz. Ils n'investissent pas dans la défense. Que disent-ils à leur population? Que disent-ils à leurs homologues européens? Que disent-ils au monde entier? Ils investissent dans la stabilité, la prospérité et la fiabilité.

• (46855)

**Sherry Romanado:** Monsieur Huebert, souhaitez-vous faire un commentaire à ce sujet?

**Robert Huebert:** J'aimerais bien. Je trouve que c'est une excellente question.

Pour commencer, il faut savoir que nous en avons les moyens. Rappelons-nous que le PIB russe entre 2000 et 2002 était à peu près équivalent à celui du Canada. Je ne dis pas que nous allons prendre les mêmes décisions que les Russes. Ils disposent de 22 bases dans le Nord. Nous, bien sûr, nous venons tout juste de fermer Nanisivik.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une direction bipartisansane... de la part de nos élites politiques. Quand nous cachons aux Canadiens ce que faisaient nos forces de maintien de la paix dans la poche de Medak, les Canadiens n'ont aucun moyen de comprendre que le maintien de la paix tel que nous le connaissions s'était transformé. Quand nous avons dévoilé ce que les militaires canadiens faisaient, et quand des pertes ont été subies en Afghanistan, pensez à l'élan de soutien envers le personnel des Forces canadiennes. La gestion de la poche de Medak et de ces quatre pertes par les élites politiques montre que les Canadiens répondront. Ils ont besoin de leadership, mais ils répondront. Je n'ai aucun doute là-dessus.

N'oubliez pas que la Russie avait un PIB équivalent au nôtre et qu'elle en est aujourd'hui là où elle en est. Nous nous attaquons à ces problèmes dès maintenant.

**Sherry Romanado:** Merci beaucoup.

Je pense que c'est là la réalité. C'est là l'objectif de l'Agence de l'investissement pour la défense et de la Stratégie industrielle de défense. Il s'agit d'amener l'industrie et les travailleurs canadiens à comprendre les risques réels auxquels nous sommes confrontés et de leur montrer comment nous allons réaliser nos objectifs.

Sur ce, je sais que le président va me lancer un regard et me demander de conclure. Merci beaucoup.

Madame Exner-Pirot, j'ai hâte de lire cet article lorsqu'il sera publié le 4 juin. Merci.

**Le président:** Merci, chers collègues, pour vos questions.

Merci également aux témoins pour leurs interventions et leurs exposés très instructifs.

J'ai quelques points administratifs à régler, mesdames et messieurs, avant de lever la séance.

Plaît-il au Comité d'adopter le budget proposé, d'un montant de 32 400 \$, pour l'étude de l'impact de la Stratégie industrielle de défense?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Merci.

On nous a signalé quelques rencontres informelles. Je crois qu'il y en a deux demain. Nous avons reçu de nouvelles demandes.

Monsieur le greffier, pourriez-vous en informer le Comité?

**Le greffier du Comité (Jean-Denis Kusion):** Nous avons reçu deux nouvelles demandes.

Une rencontre aurait lieu jeudi matin, de 8 h 30 à 9 h 30, avec une délégation du ministère de la Défense ukrainien.

Il y en a une autre juste après, de 10 h 15 à 11 h 15. Il s'agirait d'une rencontre conjointe avec le comité de l'industrie et le chef de la Chancellerie d'État de Bavière.

**Le président:** Monsieur Bezan.

**James Bezan:** Le salon CANSEC est en cours. Plusieurs d'entre nous ont déjà prévu d'y assister jeudi matin.

Ce sera pratiquement impossible d'assister à ces rencontres.

**Le président:** Je comprends, et je sais qu'il y en a aussi quelques-unes demain. Il y a une rencontre avec des représentants de l'Europe, et des représentants de l'Estonie viennent aussi nous visiter.

**James Bezan:** Je vais devoir modifier mon emploi du temps pour assister à ces rencontres.

**Le président:** Je ne sais pas vraiment qui, autour de la table, pourra être présent. Je vais essayer d'assister à mes rencontres de demain. Je peux aussi essayer d'être présent à la rencontre de 8 h 30 sur l'Ukraine.

Je vous écoute, madame Romanado.

**Sherry Romanado:** À ce propos, comme l'a mentionné M. Bezan, comme le salon CANSEC se déroule en ce moment même, je ne sais pas pour tout le monde... Je suppose que nous sommes tous sollicités de la même manière.

Je ne sais pas trop quel est le programme de la séance de mercredi. Nous pourrions peut-être en discuter.

**Le président:** J'en ai déjà discuté de manière informelle avec M. Bezan et avec vous. Nous avons déjà plusieurs témoins prévus pour mercredi. Si le Comité le souhaite, nous pouvons bien sûr reporter cette séance, mais je suis également conscient du peu de temps dont nous disposons pour cette session.

**James Bezan:** Je n'ai aucun problème à être de retour à temps pour la réunion du Comité.

**Le président:** Vous serez de retour. Très bien. Dans ce cas, notre réunion de mercredi aura lieu comme prévu.

Je sais que le greffier s'est entretenu avec vous tous, et je pense qu'il a reçu la liste des personnes qui participeront à notre déplacement au NORAD et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je sais que certains d'entre vous envisagent de piger dans leur budget pour ces déplacements. Veuillez faire preuve de souplesse pour organiser le déplacement avec le greffier, car le nombre de places dans l'autobus est limité.

**James Bezan:** J'y serai.

**Le président:** Confirmons exactement qui participera et la taille d'autobus dont nous aurons besoin. Ensuite, bien sûr, il faudra réserver l'hébergement, car il pourrait y avoir des conflits. Je ne veux pas que quiconque soit déçu, alors assurons-nous que tout le monde a bien compris.

Je vous écoute, monsieur Bezan.

**James Bezan:** Je voudrais présenter une motion très brève. Je sais que nous manquons de temps et que nous devons voter, mais il s'agit d'une motion concernant les travaux du Comité. Je propose:

Que, dans son étude de la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), le Comité se rend à la 1re Division aérienne du Canada, à la 17e Escadre à Winnipeg, afin d'examiner les opérations de la région canadienne du NORAD.

• (46900)

**Le président:** Nous ne passerons pas par Winnipeg lors de cette étape.

**James Bezan:** Ce n'est pas ce que dit la motion.

**Le président:** Une réunion supplémentaire était prévue, et comme vous le savez, elle a été devancée. Nous n'avons pas encore

obtenu l'approbation. Avons-nous besoin d'une motion? C'est déjà prévu.

**James Bezan:** Est-ce prévu? Je pense qu'il nous faut une motion distincte. On ne peut pas simplement l'ajouter.

**Le greffier:** Je dirais que la motion est toujours valable. Il faudrait la soumettre à nouveau au Comité de liaison pour approbation.

**James Bezan:** C'est exact, c'est donc ce que je fais en ce moment.

**Le président:** Très bien. La motion est présentée.

Y a-t-il des interventions sur cette motion? Ce n'est pas nécessaire. Très bien.

**James Bezan:** Êtes-vous tous d'accord?

**Le président:** Êtes-vous tous d'accord?

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Je tiens à remercier encore une fois les témoins.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>